Le Petit Parisien

Trente et unième Année. — N° 10.846.

Le plus fort Tirage des Journaux du Monde entier

Lundi 9 Juillet 1906.

DIRECTION
18, rue d'Enghien, PARIS (10e)
TELEPHONE Nos 102.75 — 102.73 — 115.00
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS
Seine et Seine-et-Oise
Trois Mois............ 5 fr.
Six Mois.............. 9 fr.
Un An................. 18 fr.

SIX PAGES 5 centimes SIX PAGES
TOUTES LES SEMAINES
Le Supplément Littéraire illustré en couleurs (huit pages)
LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ABONNEMENTS
DÉPARTEMENTS — ÉTRANGER
6 fr. Trois Mois.... 8 fr.
11 fr. Six Mois....... 15 fr.
22 fr. Un An.......... 30 fr.

ANNONCES
Les Annonces et Réclames sont reçues
à l'OFFICE D'ANNONCES
(Téléphone N° 117.59)
10, place de la Bourse, PARIS (2e)

ÉDITION DE PARIS

PROTOCOLE D'AUTREFOIS

Le roi Sisowath, qui vient de nous faire visite, a étonné les gens par la simplicité de ses allures. Il semblait qu'un monarque oriental, et même extrême-oriental, dût se complaire aux manifestations de l'étiquette et aux détails du cérémonial. Jadis, le shah de Perse scandalisa quelques personnages officiels par la rapidité et la versatilité de ses décisions, — rapidité et versatilité qui n'avaient rien de protocolaire, — car le protocole exige la lente préparation et la prévision exacte. L'émir afghan, qui séjourna à Londres, il y a quelques années, passa presque pour un rustre, — qu'on me pardonne l'expression, — tant il méconnaissait les beautés de la « forme ». En vérité, je vous le dis, les antiques traditions s'en vont, et puisque l'empereur du Japon supprime les génuflexions et que le roi d'Espagne circule en automobile, les amis des pompes monarchiques n'ont plus qu'à se réfugier dans la contemplation du passé.

Je leur recommande le règne de Louis XIV. Je crois qu'à aucun moment de l'histoire, et en aucun pays, les minces épisodes de l'existence de cour ne furent réglés avec une pareille minutie. Les Byzantins eux-mêmes furent dépassés. On s'imagine avoir tout appris, lorsqu'on a lu Dangeau et Saint-Simon. Il reste encore, il reste toujours des faits étranges à glaner, et les ouvrages spéciaux, qui paraissent de temps à autre, sur telle ou telle personnalité importante du grand siècle, contiennent des détails piquants ou plaisants, souvent inédits.

Combien il est curieux de se reporter ainsi de deux cents ans en arrière et de constater les changements d'usages, la réduction croissante du cérémonial, la simplification de la vie, jusque dans les milieux les plus attachés à la routine ! Il y a même, de cette évolution des mœurs, une excellente leçon de philosophie politique à tirer, et pour ceux que n'intéressent pas les déductions à longue portée, il y a dans cette fréquentation du passé, une foule d'amusantes anecdotes à recueillir.

***

Voulez-vous savoir par exemple comment devaient se comporter un chirurgien et un maître d'hôtel de Louis XIV ? Ces deux fonctions n'étaient pas aisées à remplir, et quand elles étaient cumulées par le même homme, comme il arriva pour Georges Mareschal, dont le comte Mareschal de Bièvre, — un descendant, — a écrit récemment la longue biographie, elles imposaient une véritable sujétion.

Un chirurgien de ce temps-là n'avait rien de commun avec nos grands praticiens d'aujourd'hui. Alors on honorait infiniment la médecine et moins la chirurgie. Ce qui le prouve, c'est que le premier chirurgien du roi était le patron des barbiers, perruquiers, étuvistes, etc. On le confinait dans des fonctions secondaires, sous les ordres du premier médecin et il fallait marquer du génie pour en sortir. Au surplus, la place était bonne et rapportait une cinquantaine de mille francs annuellement.

Le protocole, auquel le service de la santé du roi devait s'astreindre, n'était pas simple. D'abord Mareschal était tenu d'entrer, chaque matin, chez Mme de Maintenon, puis à huit heures, il pénétrait dans la chambre à coucher de Louis XIV, le salon des Bassans, où se trouvait le lit fameux, dont l'histoire a gardé le souvenir. Quand les dames traversaient l'appartement, elles faisaient une révérence à ce lit.

Le chirurgien et le médecin veillaient à ce que le roi changeât de chemise, puis ils le frictionnaient avec des linges chauds. L'un et l'autre demeuraient dans la pièce jusqu'à ce que Louis XIV eût choisi sa perruque, (il en avait un assortiment), et mis sa robe de chambre. J'allais oublier la cérémonie de la chaise percée, dont la décence m'interdit de parler longuement. Bien entendu, ce meuble était apporté en présence du chirurgien et du médecin, et c'était une faveur enviée que d'assister à tout le « lever » du roi. Que de débats surgirent entre les officiers de la cour sur le droit de tel ou tel d'entre eux à présenter l'accessoire indispensable !

***

La saignée, qui était communément pratiquée, comportait, elle aussi, un protocole très strict. Au chevet se tenait le premier médecin, une bougie à la main, pour éclairer le bras du souverain ; plus loin, « l'apothicaire », qui offrait un vase où devait couler le sang ; puis des aides et enfin le chirurgien, lequel avait droit de faire sortir de la salle tous les visages déplaisants. Le jour de saignée, le chirurgien pouvait seul mettre à Louis XIV sa veste et son justaucorps. Ce n'étaient là que les devoirs du matin ; pour toute la journée, pareille réglementation était établie.

Mais le cérémonial, que le maître d'hôtel avait à étudier était beaucoup plus complexe encore. Il commandait, en effet, à sept offices différents : gobelet du roi, cuisine-bouche du roi, paneterie, échansonnerie, cuisine, fruiterie et fourrière. L'insigne de son autorité, sur tout ce personnel, était une canne de deux mètres de haut qui était ornée de fleurs de lis et surmontée d'une couronne.

Avant chaque repas, le maître d'hôtel essayait les aliments en trempant des mouillettes de pain dans les sauces. Ensuite on prenait les plats, et le cortège de la « viande de Sa Majesté » s'acheminait vers la salle à manger, conformément à un règlement du 16 janvier 1681.

En tête venaient deux gardes du corps et un autre officier muni d'une baguette de service, puis le maître d'hôtel, avec sa canne, puis le gentilhomme servant-panetier, et le contrôleur général de la maison du roi. Défilaient les porteurs de plats, l'écuyer de cuisine et le garde vaisselle. Trois gardes du corps, la carabine sur l'épaule, marchaient derrière les plats. C'était magnifique ; cette « viande de Sa Majesté » était bien faite pour inspirer le respect !

L'historien, que nous citons, calcule que les aliments parcouraient ainsi trois cents mètres, et il n'était pas permis de modifier l'ordre du cortège. Il restait encore à annoncer au roi que les mets étaient servis, et c'est ici que les discussions commençaient entre les grands officiers, car chacun s'arrogeait cette faveur. Il en résulta des duels et des différends graves, que le monarque dut trancher.

Cette évocation du passé est curieuse : les chefs d'Etat mangent, maintenant, plus simplement ; demandez-le au roi des Belges, qui, lorsqu'il visite Paris, déjeune dans un restaurant, comme le plus ordinaire des particuliers.

JEAN FROLLO

LA DERNIÈRE SEMAINE

La session parlementaire va se terminer avec la semaine, d'abord à cause de la date et surtout parce que la Chambre ne saurait aborder aucun des grands problèmes, le travail de préparation n'étant pas assez avancé pour qu'on puisse mettre quelque chose en discussion.

Il est évident, par exemple, que la question de l'impôt sur le revenu est encore à l'état théorique. Aucun projet pratique n'est déposé et l'on peut même ajouter que les études préparatoires n'ont pas indiqué encore le rendement fiscal qui pourrait être obtenu et substitué utilement aux taxes actuelles.

Personne ne peut, dans ces conditions, s'exposer à creuser un trou béant dans les finances de l'Etat. Le vote des quatre contributions s'impose et tout débat, à cet égard, aura un caractère académique.

Les assemblées ont beau se dire et se croire maîtresses, elles sont, comme les hommes eux-mêmes, esclaves de la force des choses qu'il faut subir.

A part les quatre contributions, il n'y a que deux débats possibles, celui sur l'amnistie et celui sur le repos hebdomadaire.

Pour le premier, il n'y avait qu'un point délicat, c'était la réintégration des facteurs révoqués. La commission a reconnu que l'on ne pouvait amnistier que des condamnés, ce qui n'est pas le cas, et, quant au vœu qu'elle formulera, il n'a rien d'impératif et, par suite, ne saurait gêner le ministre, dont les sentiments de bienveillance pour les facteurs sont connus.

Il est clair qu'on ne peut pas sommer M. Barthou de méconnaître certaines nécessités pénibles de discipline, ni l'exposer à replacer des agents ne demandant pas leur réintégration et qui se donneraient peut-être la satisfaction de refuser sans aucune forme courtoise.

En second lieu, la Chambre peut et, par conséquent, doit voter le projet sur le repos hebdomadaire, tel qu'il lui arrive du Luxembourg, afin que cette loi, consacrant le droit au repos, soit promulguée à bref délai.

Le *Petit Parisien* a trop livré le bon combat en faveur de cette réforme si populaire, pour n'être pas heureux, en voyant qu'elle va devenir un fait accompli.

Peut-être le texte adopté au Sénat n'est-il pas parfait ; mais il a le grand mérite d'être un résultat acquis, ce qui est une qualité incomparable.

Ces choses faites, la Chambre pourra partir sans regret, remettant à l'automne l'exécution de sa tâche démocratique. — X.

Les Drames du petit Terme

Double Suicide 88, Boulevard Barbès. — La Mère et le Fils. — Asphyxiés par le Gaz. A l'Hôpital Lariboisière.

Ne pouvant payer leur loyer pourtant modeste et sur le point d'être expulsés, deux pauvres gens, la mère et le fils, dont la situation fut autrefois des plus prospères, ont préféré se donner la mort que de subir les humiliations de la mendicité.

Il y a six ans, Mme Claire Ducrocq, alors âgée de cinquante-trois ans, et son fils Maurice, âgé à cette époque de dix-huit ans, venaient occuper, au sixième étage du 88 du boulevard Barbès, un logement composé de deux pièces et d'une cuisine, le tout d'un loyer annuel de 320 francs.

La nouvelle locataire avait tenu jusque-là un bureau de placement dans le quartier de l'Etoile. Mais, voyant que son commerce périclitait, elle avait préféré vendre son fonds. Elle en avait retiré une somme de 15,000 francs.

Mère trop faible

Elle commença par entamer cette somme pour continuer l'éducation de son fils. Le séjour de ce dernier au régiment ébrécha encore quelque peu le magot. Rendu à la vie civile, le jeune Maurice ne chercha nullement à prendre sa part des charges du ménage. Il accepta bien d'entrer en qualité de clerc chez un notaire du quartier ; mais on le voyait plus souvent sur les champs de courses qu'à l'étude.

Il y a quelques mois, le jeune clerc dit à sa mère :

— J'ai découvert une combinaison magnifique. Notre richesse est assurée. Donne-moi les 5,000 francs qui restent et demain je t'en rapporterai 100,000.

La pauvre femme ne sut refuser.

Le soir même Maurice rentrait à la maison la tête basse. Il avait tout perdu !

Mme Ducrocq en fit une maladie. Les frais de médecin et de pharmacien dévorèrent les quelques économies qu'elle avait pu sauver du naufrage. Maintenant, la pauvre femme envisageait, avec effroi, le moment où elle serait obligée de payer son terme. Ne pouvant garder le logement d'un loyer maintenant trop élevé pour elle, elle donna congé. Elle devait quitter les lieux, hier, à midi, après avoir payé le terme échu.

A midi moins dix, le concierge, n'ayant pas vu ses locataires et les nouveaux occupants arrivant avec leurs meubles, se décida à frapper à la porte du logement, mais n'obtint aucune réponse.

Quelques instants plus tard, la porte ayant été ouverte par un serrurier, un lugubre spectacle se présentait aux yeux des assistants.

Sur un lit placé au milieu de la salle à manger étaient étendus tout habillés M. et Mme Ducrocq. Cette dernière râlait. Une forte odeur de gaz régnait dans l'appartement.

Un médecin ne put que constater la mort de M. Maurice Ducrocq. La mère fut envoyée à l'hôpital Lariboisière.

M. Carpin, commissaire du quartier, prévenu, vint procéder aux constatations d'usage.

Le drame était facile à reconstituer. Les malheureux, après avoir calfeutré portes et fenêtres, avaient ouvert le robinet d'un réchaud à gaz dans la cuisine et celui de la suspension dans la salle à manger.

On ne trouva dans le logement qu'une somme de 90 centimes.

On craint que Mme Ducrocq ne passe pas la nuit.

Élection législative du 8 Juillet 1906

CHARENTE

ARRONDISSEMENT DE COGNAC

Inscrits : 21.369 ; — Votants : 17.630

MM. Hennessy, lib	10.040 voix	
Barraud, rad	7.452	—

M. Hennessy est élu

Il s'agissait de remplacer M. Cunéo d'Ornano, bonapartiste, décédé. Le 6 mai dernier, M. Cunéo d'Ornano avait été réélu par 8,881 voix contre 6,712 à M. Barraud, 1,291 à M. Fougerat, rép. et 875 à M. Le Bourgo, soc.

M. Hennessy avait été, le 6 mai, candidat malheureux contre M. Gérald, républicain.

Le Général Jomini

Un Banquier suisse qui devient Général. Au Service de la France et plus Tard de la Russie. — La Cérémonie de Payerne.

(De notre correspondant particulier)

Lausanne, 8 juillet.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, à Payerne, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire du général Jomini dont la carrière, fertile en incidents de tous genres, est l'objet, en Suisse, d'un culte particulier.



Cl. Perrin.

Le buste du général Jomini

Le général Jomini naquit le 6 mars 1779 à Payerne, où son père était syndic. Depuis plusieurs siècles, la famille Jomini était établie dans le canton de Vaud et y compte maintenant de nombreuses ramifications.

Après avoir reçu une éducation sommaire, il vint à Paris et entra dans une maison de banque avec un traitement de 3,000 francs, qui lui était doublé dès l'année suivante. A dix-huit ans, en association avec un de ses compatriotes, il s'établit à son compte en qualité d'agent de change.

C'était au moment des grandes victoires de Bonaparte en Italie. A la lecture de ces récits de guerre, Jomini sent se réveiller en lui les goûts militaires que les circonstances ne lui avaient pas permis de cultiver plus tôt, selon ses désirs. Un chef de bataillon suisse, Keller, ayant été appelé au poste de ministre de la Guerre de la république helvétique, Jomini s'offre comme aide de camp. Il est agréé et, à partir de ce moment, se consacre complètement à la carrière des armes.

Le 27 décembre 1805, Jomini est nommé premier aide de camp du général Ney. Un an plus tard, il est chargé d'une mission de confiance auprès du général Grouchy et, à la fin de la campagne de 1807, reçoit la croix de la Légion d'honneur. L'année suivante, il fait la campagne d'Espagne en qualité de chef d'état-major du 6e corps d'armée.

En lutte avec le général Berthier, il donne sa démission et rentre en Suisse. L'empereur n'ayant pas accepté cette démission, Jomini reprend du service, mais écœuré des ennuis qu'on lui suscite, il se retire à nouveau et offre ses services au tsar Alexandre.

Pendant quelque temps, il partage la fortune de la guerre aux côtés du souverain russe, puis se retire à nouveau dans son pays au moment où l'invasion de la France est consommée.

Les travaux militaires que Jomini exécuta pour la Russie furent nombreux et importants.

Pendant la campagne de Turquie, en 1828-1829, les services qu'il rendit au siège de Varna, dont il obtint la reddition au moment où l'on désespérait d'enlever la place, lui valut le grand cordon de Saint-Alexandre.

Il eut l'occasion de servir Alexandre II au moment de la guerre de Crimée. L'empereur Napoléon III l'avait consulté sur le plan de campagne de 1859. Son dernier écrit militaire fut une lettre au journal *la France* sur la campagne de Bohême, publiée le 24 novembre 1866 et signée : Un quasi-nonagénaire. »

Le général Jomini mourut le 22 mars 1869, à l'âge de quatre-vingt-dix ans accomplis ; il fut enterré à Passy, sans éclat, comme il l'avait demandé. Le colonel fédéral Hofer-Saladin, en quelques paroles émues et touchantes, lui envoya le suprême adieu de la patrie helvétique.

La cérémonie d'aujourd'hui a été également fort simple.

C'est M. le lieutenant-colonel Ernest Thuard, professeur, qui a fait la remise du monument à la ville de Payerne, représentée par M. Emile Perrin, syndic et député.

Le buste de Jomini est admirable de vérité et de sentiment. L'auteur est un Vaudois, M. Raphaël Lugeon, originaire de Chevilly, il est né en 1862, à Passy — justement où est mort Jomini.

Disons en terminant que la famille du général Jomini était représentée à la cérémonie par M. de Courville, ingénieur en chef de la marine française, dont la mère était fille du général ; et par MM. de Zinowieff, à Genève, les deux fils de Mme Zinowieff, âgée de quatre-vingt-dix ans, fille encore vivante du général baron de Jomini.

La Fête des Cent mille

A Versailles. — Magnifique Manifestation du Touring-Club de France. — Le Cortège. Le Banquet. — Les Toasts.

Le Touring-Club de France a fêté hier ses cent mille membres.

Cent mille... Il est bon de s'arrêter un peu à ce nombre prestigieux. Cent mille sociétaires c'est un chiffre, c'est quelque chose de mieux : une puissance.

Et c'est pourquoi la manifestation d'hier avait sa raison d'être.

La Caravane

Versailles étant choisi comme rendez-vous, pouvait-on, dans un club de touristes, adopter pour s'y rendre une autre voie... que la route.

Evidemment non. Aussi les banqueteurs d'hier ont-ils gagné la ville du grand roi qui en auto, qui à simple bécane. Et ces derniers ne furent-ils point les plus sages ? La chère « petite reine » sait si bien remplacer le meilleur apéritif. Je confesse cependant que d'aucuns, prosaïquement, prirent le train à Saint-Lazare et même à Montparnasse, mais ce fut bien évidemment la minorité.

L'Automobile-Club venant en aide au Touring et à son dévoué président, M. Ballif, avait pris en main l'organisation d'une caravane de voituristes — qui fut réussie, comme le reste.

Dès neuf heures, un nombre respectable de véhicules automoteurs, j'en ai compté plus de soixante-dix, se trouvait réuni, place de la Concorde, lieu de concentration. Rangé près des trottoirs, chacun des propriétaires recevait des délégués du Touring de charmants drapeaux, de gaies oriflammes tricolores, marqués au chiffre du T. C. F.

A dix heures un quart, dans un ordre parfait, sur un signal transmis de bouche en bouche, la caravane s'ébranlait, gagnant les Champs-Elysées, entourée d'un nombre énorme de cyclistes, sous les yeux d'une multitude de piétons assemblée, et sur la place que le monde nous envie et par l'avenue majestueuse que le monde ne nous envie pas moins.

J'en étais.

A bonne allure, mais aussi à allure prudente — tout le monde fut raisonnable — le Bois, Suresnes, Ville-d'Avray furent franchis. A onze heure, la caravane atteignait Versailles, défilait sur la place d'Armes et se disloquait près de la pièce d'eau des Suisses, non sans que les propriétaires des voitures aient reçu une délicieuse plaquette, œuvre de Roty, qui leur sera un souvenir précieux de la réunion des « Cent mille ».

Hâtivement, les autos furent alignées ; en un clin d'œil les vélos étaient garés et chacun s'en fut reconnaître sa place...

Au Banquet

Imposant et dans un cadre charmant fut ce banquet.

L'orangerie fameuse du palais de Versailles abrita les onze cents convives. Car, je dois dire que, guidé par un maître d'hôtel complaisant, je pus compter les couverts. Onze cents, je le répète, pas un de plus, pas un de moins.

Midi sonne ! L'exactitude est la politesse des rois, et nous sommes au palais du Grand-Roi. Chacun se met à table.

C'est le moment de tirer un calepin de la poche. Je note.

A la table d'honneur : M. Emile Loubet, à qui M. Barthou, ministre des Travaux publics, veut absolument céder le siège présidentiel. Mais M. Loubet n'accepte pas. Intransigeant, il prend la chaise à droite de la « présidentielle » — sur laquelle le ministre demeure. Et près d'eux, MM. Lépine, préfet de police ; Max Vincent ; l'amiral Gervais ; Autrand, préfet de Seine-et-Oise ; le baron de Zuylen, président de l'Automobile-Club ; G. Rives, l'architecte... sportif ; Caron, président du Club alpin français ; le docteur Lucas-Championnière ; le comte de la Vaulx, l'aéronaute ; de Larminat, directeur de la compagnie de l'Ouest ; le maire de Versailles ; le général Dupommier ; le marquis de Dion ; Jules Berthelot ; de Nolhac, conservateur du musée de Versailles, et, bien entendu, M. Abel Ballif, président du Touring, l'organisateur... de la victoire técéfiste. Plus... ceux que je n'ai point vus ou reconnus. Ils étaient trop...

Dirai-je maintenant que le menu fut confortable, soigné même ? Mais entre gens de bon appétit, il fut vite enlevé et bientôt vint l'heure des toasts.

M. Ballif ouvrit la série. D'une parole chaude, timbrée à point et persuasive, il fit l'apologie du Touring et remercia M. Loubet, son haut protecteur, et M. Barthou, ministre, le gouvernement de la République et les Técéfistes, ses fidèles, venus en si grand nombre. M. Ballif fut éloquent !

Puis se leva notre ancien Président de la République. M. Loubet, parlant d'abondance, fut... charmant. Il loua le Touring, son œuvre, les beautés de la France pittoresque, et il avoua — enfin, soupirèrent quelques-uns, — que l'automobile avait fait sa conquête.

— Oui, messieurs, affirma-t-il, je suis venu aujourd'hui de la rue Dante à Versail-



UN CHAR A BANCS AUTOMOBILE PLACE DE LA CONCORDE

N° 16. — Feuilleton du Petit Parisien.

L'ANNEAU D'ARGENT

GRAND ROMAN INEDIT

DEUXIÈME PARTIE

CELLES QUI PLEURENT

III (suite)

Rue du Ranelagh

Assis devant un élégant bureau en bois des îles qui — avec ses appliques de cuivre finement ciselées, était une merveille d'art et de luxe — Jacques, pour la seconde fois, relisait la lettre de Marcelle reçue par lui dans le courrier du matin...

... Une lettre brève... laconique.

La jeune femme annonçait son arrivée... celle de sa mère... au cap Martin... où elles avaient eu la bonne fortune en débarquant — ce qui leur avait épargné l'ennui de descendre à l'hôtel — de trouver vacante une villa... toute meublée... dans laquelle, avec Jenny, elles s'étaient installées... La villa était à l'orée d'un petit bois de pins, en face de la mer... Elle était donc admirablement située... Et il n'était pas douteux que, après un mois ou deux passés à vivre là... dans le calme... dans la paix de la nature, incomparablement belle... la chère malade recouvrerait, en partie, les forces qu'elle avait perdues...

... A part la fatigue... inévitable... du voyage... elle n'allait pas plus mal qu'à son départ de Paris... Elle n'avait pas eu de nouvelles faiblesses... de nouvelles défaillances, que redoutait si fort le docteur Daubry... Mais elle demeurait dans le même état d'hébétude... d'inconscience... qui la laissait complètement indifférente à tout ce qui se disait... à tout ce qui se faisait autour d'elle...

... Et Marcelle terminait sa lettre en exprimant, une fois encore, l'espérance que bientôt, grâce à des soins incessants... et surtout à l'action salutaire de ce soleil du Midi si prodigue de ses rayons... sa mère renaîtrait à la vie...

... Elle terminait sa lettre en envoyant à son père les baisers qu'elle n'avait pas, hélas ! le bonheur de lui donner elle-même...

... Et c'était tout !...

... Pour lui, Jacques... rien... pas un mot d'amitié... de tendresse émue... à peine une banale formule de politesse... comme si, à ses yeux, à elle, il fût encore... il fût toujours un étranger.

Ah ! ce cœur que... à force d'attentions... de prévenances... de témoignages de soumission... d'amour sincère, profond, indestructible... ce cœur qu'il avait cru enchaîner lui échapperait donc sans cesse ?...

Jamais il ne pourrait l'asservir !...

Elle le traitait toujours... de loin comme de près... avec une désinvolture... une indifférence au fond de laquelle se devinait... ah ! si bien ...ah ! trop bien !... le mépris qu'elle avait pour lui...

Il en était là dans ses réflexions... immobile... le front sombre... les traits crispés... lorsque, après avoir frappé un coup discret, un domestique poussa la porte, s'avança vers Jacques à qui... en s'inclinant... il tendit une carte de visite.

— Cette dame demande si monsieur veut bien la recevoir.

Il avait pris la carte.

Il lut :

Madame veuve Mauroy.

— Elle... murmura-t-il... je l'attendais presque...

Mais, quelque préparé qu'il fût à la démarche tentée par la veuve de l'agent de change, il semblait en proie à un trouble... à une inquiétude soudaine... Son front s'était assombri encore... et il laissa s'écouler un instant avant de prendre une détermination.

On aurait dit qu'il hésitait...

... Qu'il éprouvait une certaine appréhension...

... Une appréhension dont il n'était pas maître.

Enfin il se décida.

Il dit :

— C'est bien, Firmin. Faites entrer...

Il s'était mis debout.

Maintenant, il était froid, ferme, résolu.

Sa physionomie ne reflétait plus la moindre émotion.

Il avait repris tout son empire sur lui-même.

Quel danger... quel risque courait-il à recevoir cette femme ?

Aucun, en vérité.

C'était la première fois que la vie les mettait face à face...

... La première fois qu'ils allaient avoir ensemble un entretien.

Et elle ne soupçonnait pas... elle ne pouvait soupçonner... la haine qui, depuis des années, était renfermée dans son cœur à lui et à laquelle aujourd'hui il donnait enfin libre cours en poussant ... en acculant la malheureuse à la ruine... à la misère... au désespoir...

Pourquoi cette haine ?...

Il l'avait dit à Pierre Sartolles :

C'était là le secret du passé.

Mais la visiteuse paraissait. Tout de noir vêtue, d'une distinction parfaite, la taille droite, son visage... encadré par les bandeaux blancs... trahissait l'émoi... le bouleversement... l'angoisse qui étaient en elle...

Ses yeux... qui jadis avaient dû être fort beaux... et qui avaient conservé un charme de douceur... de bonté profonde... ses yeux recélaient de l'égarement... de la folie.

Elle n'eut pas l'air de voir... ou ne vit pas le geste qu'il fit pour lui désigner un fauteuil.

Elle prononça... par phrases brèves... hachées :

— L'on a dû vous dire, monsieur... Je désirais parler à madame Sartolles... J'ignorais qu'elle fût malade... gravement malade paraît-il... et qu'elle eût quitté Paris... L'affaire dont j'avais à l'entretenir est urgente... elle ne souffre aucun retard... et j'allais m'en retourner désolée... désespérée... lorsqu'on m'a dit que vous étiez ici... J'ai pris la liberté de vous faire passer ma carte... Mon nom, sans doute, vous a appris qui je suis... et peut-être aussi... le motif de ma démarche.

— Veuillez, madame, vous expliquer plus clairement, je vous prie.

— Voici : Hier, un homme d'affaires... nommé Rabier... s'est présenté chez moi... Il m'a... au cas où, dans un délai de quarante-huit heures, je ne rembourserais pas soixante mille francs mis généreusement à ma disposition par monsieur Pierre Sartolles, à la mort de mon mari... il m'a, dis-je, déclaré avoir reçu des ordres catégoriques pour exercer contre moi... avec la dernière rigueur... des poursuites immédiates.

— Eh bien ?

— Eh bien... ce ne peut être là que le fait d'une erreur... d'une effroyable erreur... d'une confusion que je ne m'explique pas... Vu son état, monsieur Pierre Sartolles n'a pu donner de tels ordres... des ordres qu'il réprouve, j'en suis convaincue... car les sentiments qu'il m'a toujours témoignés... à moi... à ma famille... l'aide que, en des heures douloureuses, il m'a, de lui-même offerte... ah! si noblement... oui, tout proteste contre la conduite que, aujourd'hui, on lui prête. Et si vraiment cette conduite était celle adoptée par lui... ce que je me refuse à croire... elle serait odieuse... ah ! Dieu, certes, profondément odieuse.

Il l'écoutait sans l'interrompre... attentif à ce qu'elle disait... un sourire d'ironie à ses lèvres minces...

— Oh! madame, voilà de bien grands mots pour une chose fort simple... fort naturelle... à mon avis... Depuis quand n'est-il plus permis à un créancier d'exiger, lorsque bon lui semble, le remboursement de son dû ?...

— Je vous le répète, jamais monsieur Pierre Sartolles n'a dicté un pareil ordre...

— C'est là ce qui vous trompe, madame... Je vais vous dire — une fois pour toutes — ce qu'il importe que vous sachiez. En se présentant chez vous pour vous notifier d'avoir à verser entre ses mains, dans un délai de quarante-huit heures, la somme dont il est question, monsieur Rabier a exécuté, à la lettre, la volonté de mon beau-père... Seule ici cette volonté fait loi... Et moi-même en vous parlant comme je vais le faire, je m'y conforme scrupuleusement... Certes, je comprends ce que la situation présente a de pénible pour vous... Il n'est pas en mon pouvoir d'y porter remède... Quelques jours avant mon mariage avec sa fille, monsieur Pierre Sartolles m'a remis... en outre d'une procuration en règle pour agir en ses lieu et place... les six billets que, autrefois, vous avez souscrits... Il a déclaré catégoriquement qu'il entendait que ces billets fussent acquittés par vous sans retard, faute de quoi...

— Faute de quoi ?...

— Les événements suivraient leur cours ordinaire.

Elle le regarda... les prunelles démesurément agrandies... comme si le sens des paroles prononcées par lui échappaient à son intelligence...

Machinalement... instinctivement... elle avait posé la main sur le dossier d'un fauteuil comme pour chercher un appui.

Autour d'elle tout tournait.

Voyons, que disait-il ?

Elle avait bien entendu...

Aucun doute ne pouvait subsister en elle...

C'était le banquier... oui, c'était le banquier lui-même qui — elle ne devinait toujours pas dans quel but — avait résolu sa perte...

... C'était lui qui l'acculait à la pire extrémité.

Elle balbutia :

— Pour prendre... une semblable décision... une décision aussi imprévue... aussi impitoyable... il fallait... il faut à monsieur Sartolles... un motif...

— Ce motif, madame, je ne le lui ai pas demandé... Je n'ai pas à m'immiscer dans ses affaires... Elles ne concernent que lui...

— Soit...

... Mais il n'ignore pas... il ne peut ignorer qu'il m'est impossible de lui donner satisfaction...

... Il connaît la modestie de ma position...

... Ma pauvreté...

... Le mal que — comme tous ceux qui n'ont d'autres ressources que celles procurées par leur travail — j'éprouve à faire face aux nécessités de l'existence.

... Il sait quelles lourdes charges m'incombent... car c'est lui-même qui m'a engagée à fonder le pensionnat que je dirige à Passy...

les en auto. Le délicieux mode de locomotion !

M. Loubet finalement leva son verre, non pas au cent millième membre, mais au proche deux cent millième.

Et, à son tour, M. Barthou parla. Il dit excellemment combien l'œuvre du Touring-Club était méritoire et combien son dévoué président, M. Ballif, était à la hauteur de la tâche entreprise.

— Fidèle du Touring, fidèle je resterai ! déclara-t-il.

Ce fut ensuite M. Defert, au nom des comités du Touring ; et encore M. Noblemaire, au nom des compagnies de chemins de fer ; et encore M. Charles d'Iriart d'Etchepare, de Zuylen, de la Vaulx, respectivement aux noms du cyclisme, de l'automobilisme et de l'aérostation.

Ni plus ni moins que huit discours — après déjeuner et en quarante minutes — j'ai chronométré.

Deux heures venaient de sonner et déjà on se levait.

Bref, ce fut bien, rapide et plein de cordialité.

Dehors, sur la terrasse, le départ de quatre aérostats fut offert aux banqueteurs técéfistes comme spectacle d'après dîner. Cependant que les robinets des pièces d'eau s'ouvraient tout grands pour... les grandes eaux, qui obtinrent leur succès habituel.

Vers cinq heures, les autos ronflèrent à nouveau, les vélos, en groupes serrés, quittèrent les garages et chacun s'en fut vers le grand Paris.

Dans une confortable « limousine », M. Ballif rêva encore au deux cent millième...

A quand cette nouvelle fête, aimable président ?

Max AVENAY.



A LA TABLE D'HONNEUR
M. Lépine — Dr Lucas-Championnière — M. Loubet — M. Barthou — M. Ballif

Le Roi du Cambodge

Le Voyage de Nancy. — Sisowath se repose. Les Déplacements des Princes.

(De notre correspondant particulier)

Nancy, 8 juillet.

Très fatigué et d'ailleurs légèrement souffrant, le roi du Cambodge avait hésité longtemps, hier soir, avant de se rendre au dîner qu'offrait en son honneur M. Humbert, préfet de Meurthe-et-Moselle.

Il y assista pourtant et répondit fort aimablement aux paroles de bienvenue que lui adressa son hôte. Mais aujourd'hui il s'est refusé à sortir. Les princes et le premier ministre qui, dans la matinée, avaient visité l'usine de Neuves-Maisons, ont, vers trois heures, quitté le Grand-Hôtel pour aller aux régates que donnait le Sport nautique de la Meurthe et parcourir les quartiers de la ville où des fêtes avaient été organisées. A cinq heures et quart, le roi s'est montré à une fenêtre ; son apparition a été saluée par des acclamations chaleureuses auxquelles Sisowath a répondu avec beaucoup de bonne grâce.

Le roi est d'ailleurs enchanté de l'accueil qu'il reçoit à Nancy, où on lui témoigne tant de cordialité.

L'UNIFORME DE SISOWATH

On prête au roi du Cambodge l'intention de faire un grand nombre de réformes dès qu'il sera de retour dans ses Etats.

Enthousiasmé, paraît-il, de nos institutions, de nos coutumes, et surtout de notre façon de nous habiller, Sisowath aurait décidé d'importantes modifications au costume national.

On dit que son premier acte sera de supprimer radicalement le « shampot » qui, dans son pays, remplace la culotte pour les fonctionnaires de la cour, car le peuple en fait un usage très modéré.

Que les Cambodgiens se rassurent : le roi n'ira pas si loin, et si, dans certaines circonstances, il s'habillera à l'européenne, ce sera pour honorer les Européens, et, en particulier, les Français, qui lui ont fait fête et dont il gardera un excellent souvenir.

Sans rien abandonner du costume de ses ancêtres, le souverain asiatique a exprimé le désir de posséder un uniforme dans le genre de celui que portent les fonctionnaires français qui fréquentent au palais de Pnom-Penh et qui sont en même temps ses protecteurs et ses conseillers.

Un tailleur parisien a donc pris mesure au roi d'un habit à la française, d'un gilet et d'un pantalon. Il est probable que Sisowath n'ira pas jusqu'au jabot de dentelle, mais il coiffera le bicorne abondamment empanaché et portera l'épée.

Ce costume sera rehaussé de broderies d'or et d'argent. Les fleurs de lotus ont même été choisies comme ornementation principale pour le devant de l'habit.

Naturellement, les princes, les ministres et les fonctionnaires de moindre importance ne pouvaient faire autrement que de suivre l'exemple royal, et, dans quelques jours, ils ressembleront tous à de petits attachés au protocole.

MANŒUVRES NAVALES

La Défense du Port de Marseille. — Sous-Marins contre Cuirassés.

(De notre correspondant particulier)

Marseille, 8 juillet.

On sait qu'au cours des grandes manœuvres navales qui viennent de commencer, sous la direction du vice-amiral Fournier, d'intéressantes opérations de sous-marins doivent avoir lieu à Marseille.

Les sous-marins, aidés par la défense mobile, devront protéger notre grand port de commerce contre les tentatives d'une flotte ennemie. Dans ce but, cinq sous-marins sont attendus demain à Marseille : le *Gustave-Zédé*, l'*Anguille*, le *Thon*, la *Bonite*, le *Souffleur*.

L'escadrille de sous-marins quittera Toulon demain matin à quatre heures, elle s'arrêtera à Cassis pour le déjeuner et arrivera à Marseille dans l'après-midi, vers cinq heures.

Pendant leur séjour à Marseille, les sous-marins sortiront tous les jours pour faire des exercices au large. Ils effectueront de nombreuses plongées afin de relever les points de notre rade susceptibles d'offrir une base à leurs opérations d'attaque contre l'escadre.

En vue de ces manœuvres, l'autorité maritime a traité avec la compagnie des tramways qui, tous les jours, leur fournira la force électrique qui leur est nécessaire ; la station de prise de force est établie au quai de Rive-Neuve.

Ajoutons que, la semaine prochaine, l'arrivée de cinq autres sous-marins portera à dix le nombre de ces petits navires qui prendront part à la défense de Marseille, dont l'attaque aura lieu le 26 ou le 27 juillet.

M. ÉTIENNE A BORDEAUX

Au Comité du Monument Gambetta. — Chez le Doyen de la Démocratie bordelaise.

(De notre correspondant particulier)

Bordeaux, 8 juillet.

M. Etienne, ministre de la Guerre, est arrivé ce matin, à 7 heures, accompagné du commandant Jouinot-Gambetta, son officier d'ordonnance, et de M. Jules Moulins, chef adjoint de son cabinet civil.

M. Etienne est venu présider la dernière réunion du comité qui s'était formé pour ériger le monument à Gambetta, inauguré l'année dernière par le Président Loubet, et assister à plusieurs fêtes données à cette occasion.

A huit heures quarante-cinq, le cortège, comprenant plusieurs automobiles, quitte la préfecture pour se rendre chez M. Counord, président du comité Gambetta, où a lieu la dissolution du comité.

Le neveu de M. Counord, que la maladie empêche de quitter son fauteuil, lit le discours du président, à qui un bronze est offert au nom du comité.

M. Counord remercie ensuite lui-même et, à voix très basse, il dit en quelques paroles émues combien il est touché du souvenir qu'on lui remet.

Le ministre embrasse M. Counord au nom de tous ceux qui lui doivent la reconnaissance d'être arrivé si parfaitement au but.

M. Counord offre ensuite au ministre un verre de vin blanc de Bordeaux et porte la santé du Président de la République. Puis, après la remise de quelques décorations d'officiers d'académie et de l'instruction publique, M. Counord annonce que le comité a décidé d'envoyer des télégrammes : au Président de la République, à M. Loubet et à Mme Lhéris-Gambetta.

Au banquet de midi, M. Etienne a prononcé le discours suivant :

Une démocratie, quand elle est la démocratie française, doit marcher à la tête du monde civilisé. (Applaudissements.)

Nous n'avons pas à penser qu'à la politique intérieure. Nous devons songer à notre situation à l'extérieur et aux moyens de la conserver loyale et respectée. Il nous faut garder nos conquêtes, notre situation dans le monde, en ayant une armée fidèle, telle que Gambetta l'avait rêvée. « Il faut protéger la France, disait Gambetta, il faut garder notre France et la faire puissante. » (Applaudissements.)

Si, à un moment, la crise a été intense, si la situation a été menaçante, si j'ai dû prendre des mesures pour défendre mon pays, j'en prends la responsabilité et je m'en honore.

L'armée, c'est nous ; l'armée, c'est notre sang ; donnez-lui votre affection, traitez-la avec confiance, et vous verrez tout ce qu'elle vous donnera en affection, en loyauté, en dévouement. Je défendrai cette armée avec tout mon cœur, tant qu'il me restera le moindre souffle. (Triple salve d'applaudissements.)

Le ministre est parti dans la soirée pour Paris.

Par Amour fraternel

Le grand Frère. — Les mauvaises Fréquentations de Jean Meret. — Cambrioleur ! Victime de son Dévouement.

Lorsque ses parents moururent, il y a dix ans, Louis Meret resta seul avec son petit frère Jean. Louis avait dix-sept ans, Jean venait d'atteindre sa dixième année.

Des personnes s'intéressèrent aux orphelins et voulurent faire entrer le plus jeune dans un établissement charitable. Le frère aîné se révolta.

— Je gagne assez largement ma vie, dit-il, pour subvenir aux besoins de Jean. Nous n'avons besoin de personne.

Louis Meret, en effet, était déjà un ouvrier habile. Il avait été dressé à la dure école du labeur par son père, et dans l'atelier de menuiserie où il travaillait il jouissait de la considération de ses chefs et de ses camarades.

Le brave garçon s'installa avec le gamin dans une mansarde du quartier de Charonne.

Ses études primaires terminées, Jean entra dans l'atelier de son frère. Il apprit lui aussi à manier la scie et le rabot. D'apprenti il devint ouvrier à son tour.

Le brave Louis était heureux, son dévouement avait porté ses fruits. Il avait fait, de son petit frère un sujet modèle. Il le croyait du moins et songeait à se marier, quand ses illusions s'évanouirent cruellement.

Jean avait fait la connaissance d'un mauvais drôle, Albert Leroy, sorte de bellâtre, plus souvent chez le marchand de vins que devant l'établi. Il le suivait partout et lui-même abandonnait peu à peu le travail, malgré les observations de son frère Louis.

Un jour, Leroy, se trouvant à court d'argent, eut l'idée d'un cambriolage. Il s'agissait de s'introduire chez une vieille rentière, habitant l'avenue Daumesnil, et de la dévaliser. Il soumit son projet à Jean Meret.

Celui-ci hésita d'abord, puis se laissa entraîner. Les cambrioleurs furent surpris sur le fait.

Leroy parvint à s'échapper, mais Jean Meret, moins agile, fut arrêté et condamné à trois ans de prison.

Louis Meret avait été atterré par l'aventure de son jeune frère et résolut de châtier celui qui l'avait perdu.

La nuit dernière, comme il passait avenue Trudaine, il rencontra Albert Leroy.

— Misérable, lui dit-il, Jean est en prison par ta faute. Crois-tu que je vais te laisser vivre en liberté, alors que c'est toi qui as été l'artisan de notre malheur ? Je vais te conduire au poste de police.

En disant ces mots, il prit le bandit à la gorge ; mais l'autre se dégagea, sortit un couteau de sa poche et le plongea jusqu'au manche dans la poitrine du brave ouvrier.

— Tiens, casserole ! lui cria-t-il en s'enfuyant, voilà comment on arrête les monte-en-l'air.

Louis Meret râlait sur le trottoir, perdant le sang en abondance. Des agents le relevèrent et le transportèrent à l'hôpital Lariboisière.

Dans la journée, M. Cotillon, commissaire du quartier Rochechouart, a arrêté Albert Leroy à son domicile, dans un hôtel borgne de la rue du Poteau, et l'a envoyé au dépôt.

Au Théâtre de Champlieu

Dans les Ruines du Théâtre Gallo-Romain. Une Représentation unique. — Les à-côtés d'un Spectacle d'Art.

La représentation unique que les artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon ont donnée hier dans les ruines du théâtre gallo-romain de Champlieu du *Cyclope* d'Euripide et de l'*Iphigénie* de Jean Moréas, a remporté, constatons-le tout de suite, un succès colossal.

Nonobstant la chaleur, la poussière, les difficultés de communications et aussi l'organisation un peu trop primitive des buffets, des services d'admission et de contrôle, plus de cinq mille personnes se sont rendues à Champlieu, tant et si bien qu'on a dû refuser du monde et que, de ce fait, il y eut quelques bousculades, sans gravité d'ailleurs.

La journée était superbe, ensoleillée, un peu trop chaude peut-être et les gradins rustiques établis par des charpentiers consciencieux présentaient le coup d'œil le plus inattendu et le plus charmant, garnis qu'ils étaient de centaines de jeunes et jolies femmes en toilettes estivales... M. Dujardin-Beaumetz — qui a décidément tous les courages — avait tenu à venir présider cette fête d'art et n'a quitté le théâtre qu'après la dernière réplique.

Le *Cyclope* d'Euripide, « pièce satyrique », était représentée pour la première fois, dit le programme. L'auteur y a retracé l'aventure connue d'Ulysse chez Polyphème... Le roi d'Ithaque, au retour du siège de Troie, va, pour sa mauvaise fortune, demander asile au monstre mangeur de chair humaine. Cet hôte inhospitalier, non content d'avoir dévoré deux des compagnons du subtil Ulysse, blasphème les dieux en un langage fort rude et s'enivre... Ulysse profite de l'ivresse du Cyclope, lui crève l'œil et s'échappe, délivrant ainsi et ses compagnons et l'infortuné Silène, père nourricier du dieu Bacchus, que Polyphème retenait en captivité et obligeait à accomplir d'infâmes besognes...

Quant à l'*Iphigénie en Aulide*, d'Euripide, Jean Moréas l'a si bien traduite, si parfaitement adaptée, et dans une langue si riche et si pure, qu'elle a suscité un enthousiasme indescriptible et que souventes fois des salves d'applaudissements ont interrompu les talentueux protagonistes du drame antique.

Coquelin cadet prêtait à Silène son masque hilare, sa voix aigre et claironnante, ses gestes bouffons... Albert Lambert fils jouait Ulysse avec une autorité et une majesté sans secondes, et Silvain, grossier, abject, tragique et comique incommensurablement, s'est taillé un succès dont il a le droit d'être fier en créant le monstrueux personnage de Polyphème...

L'*Iphigénie* a été interprétée — on devine comment — par Silvain — qui, dans le rôle d'Agamemnon, eut des cris sublimes — Albert Lambert père et fils, Mmes Dudlay et Silvain...

Le soir tombait quand la pièce prit fin... Une lueur d'or emplissait encore le couchant, cependant qu'au zénith étincelait la première étoile.

La foule a fait une ovation superbe aux artistes et les a ainsi récompensés de l'émotion supérieure qu'ils lui avaient communiquée...

Elle y a associé les deux adaptateurs du théâtre grec, MM. Alfred Poizat et Jean Moréas, dont les noms ont été accueillis par d'unanimes bravos...

Et nous nous en sommes revenu vers la gare, par les chemins empoussiérés qu'emplissait une foule bruyante et joyeuse... On a dévalisé le buffet provisoire installé à la gare d'Orrouy-Glaignes... Et je m'estimais trop heureux de pouvoir, à la fin de cette glorieuse journée si fertile en émotions artistiques, apaiser ma faim en dévorant une vague gibelotte accompagnée de biscuits à la cuiller et arrosée — voile-toi la face, ô Brillat-Savarin ! — d'orangeade tiède !

Paul LAGARDÈRE.

Double Meurtre à Pantin

La Bande des Dix. — Pour défendre leur Père. — Les deux Frères frappés à Coups de Couteau. — Un Mort et un Blessé. — Six Arrestations.

La nuit dernière, à une heure du matin, un chauffeur, M. Crème, qui demeure 167, rue de Paris, à Pantin, était en train de faire sa partie de cartes dans le débit de vins situé au rez-de-chaussée.

Tout à coup, un groupe bruyant de dix individus fit irruption dans l'établissement, cherchant querelle à M. Crème et à son compagnon.

Le chauffeur, peu rassuré, monta prévenir ses deux fils aînés qui habitent avec lui dans la maison, où ils exercent la profession de blanchisseurs : Placide, âgé de vingt-trois ans, et Auguste, de deux ans plus jeune, qui est sourd-muet.

Les deux frères refusèrent de se lever, ajoutant que, pour couper court à toute querelle, leur père n'avait qu'à venir se coucher.

Mais le chauffeur, tenant à finir la partie commencée, ne l'entendit pas de cette oreille. Il redescendit donc chez le marchand de vins qui, du reste, vers deux heures, congédia tout le monde.

M. Crème ne se souciant nullement de nouer plus ample connaissance avec les dix individus qui lui avaient cherché noise, pressa le pas et prit les devants avec son partenaire.

Quant aux dix tapageurs restés en arrière, ne sachant à qui s'en prendre, ils se querellèrent entre eux et, après une orageuse discussion, finirent par en venir aux mains.

Les fils Crème, entendant le bruit de la lutte, ne doutèrent pas, après ce que leur père leur avait conté, qu'il ne fût l'objet de la bataille et que ses jours ne fussent en danger.

Ils descendirent donc en toute hâte, habillés à moitié.

Le plus jeune, Auguste, le sourd-muet, s'avança le premier, et, par sa mimique expressive et furieuse, fit énergiquement entendre qu'il réclamait son père et qu'il voulait à tout prix savoir ce qu'il était devenu. La réponse fut un violent coup de couteau qui lui fut porté entre les omoplates.

Quand il vit son frère gisant sur le sol et perdant le sang à flots, l'aîné, Placide, que sa mère, descendue à la suite de ses deux fils, cherchait en vain à contenir, s'élança, le geste menaçant, et proférant de terribles invectives.

Alors, un des dix hommes — est-ce le même qui avait frappé une première fois ? — lui plongea au-dessus du cœur la lame d'un grand couteau.

L'infortuné, qui avait le sommet du poumon perforé, s'abattit comme une masse. Il était mort.

Ces deux drames s'étaient déroulés coup sur coup, sous les yeux de la mère impuissante, qui embrassait tour à tour le cadavre encore chaud de son aîné et le corps ensanglanté du cadet, les arrosant de ses larmes.

Le docteur Lepicard, rapidement prévenu, vint sur place donner les premiers soins aux blessés qu'il fit ensuite transporter à l'hôpital Lariboisière.

M. Jublin, commissaire de police, accompagné de son secrétaire, M. Prodhon, et des deux agents Rotrou et Tatareau, ne tardait pas à opérer l'arrestation de six des jeunes gens avec lesquels les Crème père et fils avaient eu successivement maille à partir.

Quant aux quatre autres, qui avaient pris la fuite, ils ne sauraient échapper longtemps aux recherches de la justice.

Il s'agira de trouver, par voie d'élimination, parmi ces individus, le meurtrier ou les meurtriers des fils Crème.

Un détail émouvant : Placide Crème, qui a trouvé la mort dans de si tragiques circonstances, était revenu, le 23 septembre dernier, de Lunéville, où il accomplissait son service militaire dans les chasseurs à pied. Il avait bénéficié d'un renvoi dans ses foyers comme soutien de famille. Il était de la classe de 1903.

En effet, outre leurs deux aînés, M. et Mme Crème ont encore plusieurs enfants en bas âge.

Et maintenant, pour subvenir aux besoins de cette nombreuse famille, il ne reste plus, avec les bras déjà vieillissants du père et de la mère, que la bonne volonté robuste du pauvre sourd-muet.

LE

Salon de Photographie

L'Idéal photographique d'Hier et d'Aujourd'hui. — Au Palais de Glace. — Etudes, Portraits et Croquis.

L'amateur photographe, naguère, était un être redoutable, qui ne vous faisait grâce ni d'une ride ni d'un poil de barbe... Le professionnel n'étant guère moins impitoyable, quoique plus habile, nos parents devaient se résigner à classer dans leurs albums de famille, des portraits qui n'ont d'égaux, à l'heure actuelle, que les clichés terriblement fidèles du service de M. Bertillon... Je vous mets au défi de feuilleter, sans avoir envie de fuir, ces albums surannés (que chacun possède, mais qu'il ne regarde jamais) où, de 1850 à 1880, nos parents renfermaient précieusement leur imagerie sentimentale. On dirait que chacun d'eux a posé pour sa propre caricature... Il fallait qu'une femme fût diantrement jolie pour résister à la rage d'exactitude qui sévissait chez tous les amateurs du collodion...

Ces temps ne sont plus. Les hardis écrivains qui proclamèrent, parmi les huées, il y a vingt ans, qu'un photographe pouvait être un artiste peuvent aujourd'hui se targuer d'avoir vu juste... L'objectif n'est qu'un instrument. S'il ne produit, entre les mains d'un sot, rien de convenable, il peut, manié par un homme de goût, donner de surprenants résultats... Voyez un peu ce qu'a obtenu, par exemple, ce délicieux artiste qu'est le capitaine Puyo....

Je formulais ces réflexions à part moi, durant l'heure où j'allais, à pas lents, devant les cimaises du onzième salon international de photographie, qu'organisa au palais de Glace, le Photo-Club de Paris.

Car il y a là de charmantes choses choisies par un comité d'artistes peintres et sculpteurs, dont on ne peut nier le goût délicat et sûr.

J'ai fort admiré pour ma part une *Mater amabilis*, de Mme G.-A. Barton, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la composition. Le petit nu de M. Georges Besson, sans détails brutaux, est une jolie chose, et le *Premier repas*, une jeune femme en ravaudeuse Louis XVI, qui fait boire du lait à deux angoras, vaut mieux que bien des peintures du même genre.

Avec les *Touques à marée haute* et *l'Effort*, M. Maurice Buquet, le si distingué président du Photo-Club de Paris, témoigne d'un choix judicieux et de beaucoup de goût. L'*Etude imitée de Rembrandt*, de M. Cheri-Rousseau, malgré quelque prétention dans le titre, est un excellent portrait photographique, où l'opérateur s'est sutout préoccupé de l'effet à obtenir : avouons qu'il y a réussi. Je louerai, pour son naturel, le *Portrait de Franck Brangwyn*, de M. A.-L. Coburn, c'est de la photographie qui n'a pas que le nom d'artistique. Le *Coin de Marne, le soir*, de M. Delasalle, est un excellent petit paysage d'un gris très fin et d'une jolie note. La *Venise*, de M. E. Detaille, est riche et sobre ; et j'aime fort la *Petite Hollandaise*, de M. Pierre Dubreuil, pièce remarquée entre de très remarquables envois.

La figure humaine, traitée en décoration, a trouvé un fidèle interprète en M. Eugène Frank : *Rebecca* et la *Musique* rappellent, en effet, les figures de l'école de Dusseldorf. M. de Faucigny-Lucinge a envoyé une *Rentrée de pâturages* qu'on croirait dessinée par le Hollandais Mauve. Et le *Brouillard matinal*, de M. Maurice Fontaine, ne manque ni de pittoresque ni de poésie. M. Fraeys est de Bruges ; il a exposé un *Coin de la ville morte* qui rappelle certains dessins de Cottet, et l'hiératique *Egyptienne*, de M. Herbert French, est aussi impressionnante que les peintures de M. Leconte du Noüy.

Quant au *Portrait de Mlle Louise*, de M. H. Garnier, je gagerais qu'il a été inspiré par un tableau de Jacques Blanche, rien n'y manque : ni le canapé laqué, ni la jupe blanche, ni le mur couvert de papier à rayures. Le *Brouillard en rade de Bordeaux*, de M. Gomez Gimeno, avec ses bateaux estompés par la brume, mérite qu'on s'y arrête. Il me faut mentionner aussi les paysages de Paris, de M. André Hachette et de M. Fernand Hégot.

Un beau *Portrait de M. Paul Hervieu* dont M. Louis Labat a le droit d'être fier, retient longtemps mon attention.

La physionomie si fine et si curieuse de l'auteur de l'*Armature* et de *Diogène-le-Chien* y est admirablement mise en valeur. M. Maurice Lellier a été tenté par Venise ; sa *Pellestrina* et sa *Fondamenta Nuove* sont d'excellentes épreuves qui feraient pièce à beaucoup de gravures, peintures ou dessins. Et j'ai eu un vrai plaisir à regarder les envois de M. René Le Bègue : une *Page d'album* et une *Etude à la sanguine*, dont pourraient tirer parti nombre d'illustrateurs.

Le docteur Leun, de Bruges, a envoyé une *Marée montante*, un *Bruges l'hiver* et un *Coin de Bruges (neige)* qui se suffisent à eux-mêmes et rendent à merveille l'impression qui se dégage, l'hiver, de la ville-morte. J'en dirai autant du *Matin de Décembre, à Montmartre*, de M. E. Mahiet.

C'est tout simplement de l'art.

La *Mare* de M. Mallet rappelle, toutes distances gardées, les motifs chers à Camille Delpy : il n'y manque même pas les canards. La *Vieille rue à Rouen* de M. A. Marguery joue, à s'y tromper, l'ancienne gravure. Et les *Esquisses* et *Fantaisies* de Mlle Massion sont d'un opérateur qui n'ignore plus rien des finesses du métier. La *Tête d'étude* du baron A. de Meyer — une Japonaise — est traitée avec infiniment de science et de recherche, et j'adresserai le même compliment à Mlle Hélène Milton, dont les envois, *Fanchette*, *Namouna* et *Contre-jour* témoignent d'un goût délicat.

Cette exposition de photographies artistiques n'est ni banale, ni ennuyeuse et j'ai pris grand plaisir à la visiter. Certes, pour ma part, je préférerai toujours un croquis de maître à la plus belle épreuve, mais je reconnais aussi que les belles photographies ont leur valeur et que dans nombre de cas, elles sont d'un intérêt plus grand et plus réel que la plupart des médiocres peintures dont s'encombrent, chaque année, nos salons...

Jean CLAUDE

ÉCHOS

M. ET Mme LONGWORTH

M. et Mme Longworth ont passé la journée d'hier à faire quelques visites et à se promener, en automobile, dans Paris. Hier matin, ils sont allés faire un tour au Bois.

La fille et le gendre du président Roosevelt désirent passer autant que possible inaperçus durant leur séjour à Paris. Aussi, Mme Longworth fut-elle quelque peu contrariée, ces jours-ci, — dit-on dans son entourage, — de n'avoir pu échapper à l'objectif des photographes.

Ils tiennent à aller et venir à leur guise, sans éveiller la curiosité de personne, et comptent n'accepter que très peu d'invitations. Suivant leur désir, aucune grande fête ne sera donnée en leur honneur par M. et Mme Mac Cormick, chez qui ils ont de nouveau dîné hier soir. Cette fois encore, le repas fut tout intime. Seuls y avaient été conviés quelques membres de la colonie américaine.

Il pourrait se faire que leur séjour parmi nous se prolongeât quelque peu, tant Paris leur plaît. Mme Longworth trouve littéralement admirables, notamment, les avenues des Champs-Elysées et du Bois-de-Boulogne, et se plaît à les parcourir, chaque jour, en voiture électrique.

On annonce qu'à leur départ de Paris, Mme Longworth et son mari se rendront en Belgique. D'après les journaux belges, ils visiteront Bruxelles et Anvers et seront reçus par le roi Léopold, soit à Ostende, soit à Laeken.

D'autre part, selon une dépêche de Constantinople, ils feraient également un court séjour dans cette ville avant de se rendre en Egypte.

LE PASSAGE A TABAC

Dès son arrivée au pouvoir, M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, avait ordonné, dans une circulaire adressée au préfet de police, l'interdiction du « passage à tabac ».

Pour préciser ses instructions, M. Clemenceau vient d'adresser à M. Lépine une seconde circulaire dans laquelle le ministre proscrit formellement, sous peine de punition très sévère, le « passage à tabac ».

Cette circulaire va être apposée dans tous les postes de police.

NOUVELLES CIGARETTES

La régie vient de mettre en vente des paquets de « caporal doux », contenant dix cigarettes, pour le prix de 35 centimes. Le « caporal doux » est celui dont on a enlevé la nicotine.

C'est là un simple essai qui durera quatre ou cinq mois environ. Aussi ne trouve-t-on les nouvelles cigarettes que dans quelques bureaux. Ajoutons qu'elles sont fabriquées par la manufacture du Mans. Elles sont enfermées dans des étuis de papier vert. On vend également depuis quelques jours, à raison de quatre-vingts centimes, des paquets de tabac dénicotinisé qui pèsent cinquante grammes. Et ce tabac — comme les cigarettes — semblent obtenir le plus vif succès, car le public en demande beaucoup plus que les buralistes ne peuvent lui en offrir.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-ÉCOSSAISE

La section française de la Société franco-écossaise, que préside le comte d'Aberdeen, lieutenant-général et gouverneur général de l'Irlande, vient de recevoir le programme des fêtes qui seront organisées en son honneur lorsque, au mois de septembre, elle se rendra à Aberdeen.

Ces fêtes coïncideront avec celles qui auront lieu pour célébrer le quatrième centenaire de l'Université de cette ville.

Les Français seront reçus officiellement à l'hôtel de ville le 19. Ils participeront à de nombreux banquets et lord Leith of Fyvie les accueillera au château de Fyvie.

Ils visiteront divers autres châteaux et participeront à des séances de la société. Enfin, ils seront officiellement reçus à Glasgow et à Edimbourg.

CONGRÈS DES MÉDECINS ALIÉNISTES

Les médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française tiendront leur seizième congrès à Lille du 1er au 7 août prochain, sous la présidence du professeur Grasset, de Montpellier.

De nombreux rapports et communications seront faits, ainsi que des présentations de pièces et de malades, des visites d'asiles et des excursions en Flandre.

L'ACADÉMIE JAPONAISE

Saviez-vous qu'il existât une Académie japonaise ? Eh bien, maintenant vous le saurez ; car cette docte assemblée a manifesté l'intention de faire parler d'elle.

Le Japon vient, en effet, de faire parvenir à l'Académie des sciences de Vienne, qui est directrice en ce moment de l'Association internationale des académies, l'expression de son désir de participer officiellement aux travaux de cette association.

MOT DE LA FIN

En faveur de la réforme de l'orthographe.

Au foyer de la danse :

Lui. — La lettre A est celle que je préfère, car c'est la première du mot « aimer ».

Elle. — Oui, mais c'est aussi la première du verbe « haïr ».

---

et où les élèves ne sont pas encore en assez grand nombre pour me permettre d'envisager sans crainte l'avenir... Ce pensionnat c'est mon gagne-pain... Et il veut me forcer à l'abandonner... il veut m'en faire chasser... Ah ! non, ce serait trop infâme !...

Et, comme Jacques Burgos se taisait... comme il demeurait impassible... elle ajouta :

— Songez donc... c'est à la ruine... à la misère qu'il me pousse...

... La misère ?...

... Ah ! pour moi, je ne la redoute pas... Après les épreuves que, depuis quatre ans, j'ai supportées, que m'importe une nouvelle épreuve encore... Mais c'est la honte... c'est le déshonneur de la faillite qui m'épouvante...

... C'est la flétrissure dont le nom de Mauroy est menacé...

... Je ne suis pas seule au monde...

... J'ai deux enfants... un fils qui est soldat... et de qui la carrière va être compromise... brisée peut-être...

... Et c'est pour lui, monsieur... pour lui uniquement que je vous supplie d'avoir pitié...

Elle se tordait les bras.

D'un ton sec il dit :

— Il ne m'appartient pas, madame, de contrevenir aux instructions de mon beau-père... Ces instructions, maître Rabier, hier, vous les a signifiées... Elles sont définitives... Ni lui ni moi, malheureusement, nous n'y pouvons rien changer...

Il ajouta :

— Croyez que, bien sincèrement, je prends part à votre peine... à vos angoisses... et que je suis au regret de ne pouvoir y mettre fin.

Il avait eu un geste pour faire comprendre à la malheureuse que l'entretien avait assez duré... et qu'il était inutile de le prolonger davantage.

Elle vit ce geste.

Elle se redressa avec fierté.

Devant cet homme qu'elle devinait intraitable... qu'elle sentait nettement hostile... elle s'était déjà trop humiliée...

— Soit... prononça-t-elle... c'est le droit de monsieur Sartolles d'agir comme il le fait... J'ai eu tort de me plaindre... tort d'implorer sa miséricorde... la vôtre, monsieur... Il adviendra de moi... de mes enfants... ce qu'il plaît à Dieu...

Il ne répondit pas.

Il avait appuyé le doigt sur un timbre.

Le domestique parut.

— Reconduisez madame... dit Jacques Burgos, simplement.

Le congé était net... positif... brutal même.

IV

Le Dernier Coup

De quelle façon... une heure plus tard... était-elle rentrée rue du Ranelagh ?... Elle n'aurait su le dire...

Machinalement... elle avait suivi des rues... et des rues... guidée par l'instinct... par l'habitude... mais sans qu'il lui fût possible de se rappeler en aucune sorte le chemin parcouru...

En traversant l'esplanade des Invalides... elle avait failli être heurtée... renversée par une automobile qui, à une vive allure, débouchait de l'avenue de La Motte-Picquet... et dont elle n'entendait pas la trompe-avertisseur... Le mécanicien, à temps, avait pu bloquer le frein...

C'est à peine si elle avait eu conscience du danger auquel... comme par miracle.. elle venait d'échapper...

Elle ne semblait plus posséder la notion exacte des choses. Dans son cerveau c'était le chaos... les ténèbres... Un bourdonnement confus emplissait ses oreilles...

Par instants... chancelante... trahie par ses forces... elle s'arrêtait... se reposait sur un banc... et ensuite elle reprenait sa marche... à pas incertains... les prunelles fixes.. sans flamme... comme si sa raison était près de sombrer...

Derrière elle, les passants se retournaient.

Elle n'y prenait pas garde.

Les voyait-elle seulement ?...

Et elle n'avait reconquis... en partie... la possession d'elle-même que lorsqu'elle s'était retrouvée chez elle... dans le logis familier où enfin elle se reconnaissait... où l'ordre, peu à peu, se rétablissait dans ses idées... où, par le réveil lent... progressif de ses facultés... de son intelligence... elle reprenait contact avec la vie... avec la réalité...

... Avec la terrible... avec l'effroyable réalité...

... Si terrible... si effroyable même... qu'elle regrettait presque l'engourdissement... l'anéantissement moral dans lequel durant de longues minutes... elle avait vécu...

Car le retour à la nette... à la lucide perception des choses... c'était aussi, hélas ! le retour à la souffrance...

... C'était, du même coup, toutes ses angoisses revenues... toutes ses terreurs ressuscitées...

En présence de l'inanité... de l'échec complet de la démarche tentée par elle à l'hôtel Sartolles, que devait-elle faire ?

Quelle décision prendre ?

Ecrire à Frédéric ?

A quoi bon.

Une lettre d'elle arriverait à Kerloff dans trois jours... Avant qu'elle eût reçu une réponse de l'ingénieur, une semaine se serait écoulée.

Une semaine ?

Oui.

Et dès demain... à l'institution de Passy... un huissier allait se présenter... et, si madame Mauroy ne payait pas... protester les billets signés par elle au banquier.

D'ailleurs, que pouvait Frédéric ?

Rien... absolument rien, hélas !

Il serait impuissant à conjurer la catastrophe dont elle était menacée.

Pour l'éviter, cette catastrophe, il n'y avait qu'un moyen : rembourser les soixante mille francs.

Cela... Frédéric, comme elle... en était incapable.

Et pourtant il le fallait !...

Il n'y avait pas d'autre issue à la situation... désespérée... où elle était réduite.

Mais... du jour au lendemain... où les trouver ces soixante mille francs ?...

Qui consentirait à les mettre à sa disposition... à les lui prêter pour un temps indéterminé ?

Personne.

Il n'existait nulle porte amie à laquelle elle pût frapper... Elle n'avait à attendre... à espérer ni aide... ni secours... ni délivrance !... Cette fois c'était bien fini !... Rien ne pouvait la sauver... rien ne pouvait écarter d'elle... et des siens... le malheur que les événements... quatre ans plus tôt... n'avaient retardé que pour le rendre aujourd'hui plus certain... plus définitif...

Et, dans l'humble maison de la rue du Ranelagh... calme... silencieuse comme une rue de province... et d'un charme si personnel... d'une coquetterie si seyante avec ses villas... ses pavillons érigés côte à côte... ses jardins soigneusement entretenus... ç'avait été — les jours suivants — une avalanche de papiers timbrés... d'exploits d'huissiers... de sommations de toutes sortes... que la pauvre veuve... vieillie de plusieurs années en moins d'une semaine... lisait machinalement... sans rien comprendre à ce langage juridique... d'un archaïsme barbare... sans rien comprendre... qu'une seule chose... c'est que chaque battement d'horloge la rapprochait de la fatale échéance... de la minute où la loi... au service des forts... des tout-puissants... la chasserait de cette demeure dans laquelle... paisiblement... modestement... elle avait espéré finir son existence.

Toute son énergie... toute sa force de résistance était brisée... Elle se laissait conduire... entraîner par le courant qu'elle ne pouvait remonter... Elle allait là où la fatalité la menait...

Et, un soir... après la réception de nouveaux papiers timbrés... dont la lecture avait semblé lui être particulièrement cruelle... elle avait appelé auprès d'elle les deux jeunes institutrices qui la secondaient avec un zèle... avec un dévouement... dont l'une et l'autre elles étaient récompensées par la bonté... l'infinie bonté... avec laquelle les traitait madame Mauroy... Elle leur avait appris l'exacte situation... la fermeture prochaine du pensionnat... et comme elles écoutaient, consternées, plus apitoyées encore par l'infortune... ah ! si foudroyante... si imméritée qui accablait leur maîtresse... que sur leur propre sort, à elles que les circonstances pourtant privaient d'un emploi qu'elles ne retrouveraient jamais si bien à leur convenance... madame Mauroy, incapable de maîtriser son émotion... les larmes aux yeux... les avait chargées de prévenir les élèves... de prévenir aussi les familles de celles-ci, afin qu'elles pussent prendre... en temps utile... toutes les dispositions nécessaires...

Les deux institutrices s'étaient acquittées de cette pénible... de cette douloureuse mission...

Avec un tact... une délicatesse extrême... elles avaient, à la pauvre femme dont elles devinaient l'humiliation... la honte... la souffrance secrète... évité tout ce qui était de nature à faire naître en elle une nouvelle humiliation... une nouvelle souffrance.

Et... quotidiennement... une ou deux élèves... des jeunes filles de quatorze à seize ans pour la plupart... étaient parties... étaient retournées chez leurs parents... Les unes avaient terminé leurs études... les autres étaient aussitôt placées ailleurs...

Et bientôt la maison avait été vide... complètement vide...

Maître Rabier avait tenu la parole par lui donnée à Jacques Burgos.

Un mois ne s'était pas écoulé... et madame Mauroy, par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine, venait d'être déclarée en faillite.

La veille même, les deux institutrices... à leur tour... avaient fait leurs adieux à celle qu'elles quittaient avec tant de regret... avec tant de tristesse... et qui longuement... longuement les avait embrassées... en leur souhaitant... d'une voix qu'elle s'efforçait en vain d'affermir... la chance qui, dans la vie, lui avait manqué à elle.

Maintenant, elle était seule.

Le pensionnat de la rue du Ranelagh avait vécu.

Le nom de Mauroy... jusqu'alors respecté... était sali... marqué d'une flétrissure !...

A présent qu'allait-elle faire ?

Où irait-elle ?

(A suivre.) GEORGES DE BOISFORÊT.

Dernière Heure

SERVICES SPÉCIAUX
du Petit Parisien

(Dépêches de notre Agence de Londres et de nos Correspondants particuliers de Berlin, Saint-Pétersbourg, Rome, Vienne, Madrid, Budapest, Strasbourg, Bruxelles, Belgrade et Constantinople.)

Par Télégraphe et Téléphone

4 heures du matin

Le Général Trépoff et la Douma

L'Attitude politique du Général. — Ses Sentiments à l'égard des Constitutionnels. Le Ministère qu'il souhaite. — Les Révolutionnaires.

(*De nos correspondants particuliers*)

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Le général Trépoff organise une véritable campagne en faveur d'un ministère libéral constitutionnel.

Non seulement par des interviews publiées dans les journaux de Russie et de l'étranger, mais par une propagande énergique, ses émissaires travaillent. On les rencontre partout; lui-même vient, incognito, offrir des dîners dans les restaurants à la mode à des personnalités ayant des attaches avec le monde parlementaire.

Tout ce jeu donne lieu à beaucoup de commentaires; et comme Trépoff est la bête noire de l'opinion publique, on y voit une intrigue ayant pour but inavouable de discréditer les libéraux et la Douma en leur donnant un simulacre de pouvoir ou, tout au moins, en leur attribuant une responsabilité pour les événements ultérieurs.

Michel NEWSKY.

LE GÉNÉRAL PARLE

Un journaliste anglais a interviewé hier le général Trépoff. Parlant du ministère russe de demain, le général a confirmé singulièrement l'information qu'on vient de lire :

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Un journaliste étranger est allé à Péterhof pour interviewer le général Trépoff au sujet de la situation actuelle en Russie.

« Le train, dit-il, était bondé de soldats, et la ville en regorgeait. La maison du général Trépoff était gardée par des agents de police en armes, précaution nécessaire, attendu qu'il est l'homme le plus détesté des révolutionnaires, qui ne font pas mystère de leur intention de l'exécuter à la première occasion.

Parlant de la situation générale actuelle des affaires, le général Trépoff déplora le peu d'énergie qui avait été déployée pour combattre le mouvement révolutionnaire, et il a été facile de déduire de ses remarques qu'il considérait que la place de M. Goremykine était à la Douma, sur le banc ministériel, et qu'il devait s'y asseoir chaque jour, toujours vigilant et toujours prêt à répondre à ses adversaires politiques. Notre conversation se fit en français. Le général Trépoff, cependant, comprend l'anglais et il nous donna à entendre par un sourire qu'il saisissait parfaitement l'expression *facing the music* (faire face au danger) et son application à la situation actuelle en Russie.

Contre les « Extrémistes »

Le premier sujet à entamer était naturellement la Douma. Le mot était à peine sorti de ma bouche que le général Trépoff s'écria :

— Ça ne marche pas ! Ça ne marche pas du tout ! La Douma, actuellement, n'est simplement qu'un centre révolutionnaire.

Voyez l'impunité dont jouissent M. Aladyne et d'autres personnes de sa trempe. Les autres partis ont donné toute liberté au groupe du travail dans le but de forcer la main au gouvernement en exagérant la force de l'élément extrême révolutionnaire.

Mais si le parti modéré arrivait au pouvoir, il jetterait, à mon avis, immédiatement par-dessus bord les « extrémistes » qui prendraient alors leur place propre dans la perspective politique. Le caractère dominant de la Douma est destructif, mais *mutatis mutandis* j'ose croire qu'il deviendra « constructif », du moins je l'espère. Tout changement de ministère en dehors des membres de la Douma serait, je le maintiens, inutile. Il ne serait pas possible de faire œuvre utile dans ces conditions.

Le nouveau Cabinet

Un cabinet, autant que je puis voir, formé de ministres choisis parmi les démocrates constitutionnels, semble être la meilleure solution, ce parti étant le plus fort. J'admets que c'est risquer beaucoup que de nommer un tel ministère, mais le risque serait justifié par le caractère urgent que présente la pacification du pays.

Les passions politiques sont telles que les gens les plus prudents ont perdu la tête et se répandent comme des fous en extravagances sur des projets utopiques qui ne pourraient que déchaîner le meurtre et l'incendie.

Je ne puis nier que les révolutionnaires ont conquis presque tous les hommes de talent, et même si l'on fondait des journaux modérés, les directeurs ne trouveraient pas de collaborateurs.

Pas de Dictature !

Voyez ensuite dans quelle proportion les juifs sont représentés à la Douma. Dites ce que vous voudrez, le soulèvement actuel est principalement l'œuvre des juifs. Leur adroite provocation des chrétiens est arrangée avec la plus grande habileté et ils ont coutume de se poser en victimes innocentes d'une tyrannie sanguinaire.

Parler d'accorder une amnistie complète en ce moment, où les journaux sont remplis de listes de fonctionnaires assassinés, où personne parmi les gens faisant partie des autorités n'est à l'abri de la bombe, du couteau ou du pistolet, est une pure absurdité.

En ce qui concerne la peine de mort, ¡ont on fait une question politique si grave, je n'y attache pas personnellement une grande importance. A mon avis, on pourrait s'en dispenser.

Passant à la question de l'indiscipline dans l'armée, le général Trépoff a déclaré de la façon la plus positive qu'il est convaincu que la plus grande partie des troupes sont d'un loyalisme inébranlable.

Je questionnai ensuite le général Trépoff au sujet de l'assertion d'après laquelle il deviendrait éventuellement dictateur, les autres ministres ayant les mains liées.

— C'est une blague, répondit-il. Les révolutionnaires jouent toujours de cette corde pour discréditer le ministère et pour prouver que les ministres sont sans autorité.

Le général Trépoff a ajouté, en terminant, qu'il n'avait rien entendu dire de l'entrevue que l'on donne pour imminente entre le tsar et l'empereur Guillaume. »

Le Procès Rodjestvensky

Cronstadt, 8 juillet.

Au cours de la séance d'hier du conseil de guerre maritime, chargé de juger l'amiral Rodjestvensky et les officiers pour la reddition aux Japonais du contre-torpilleur *Bjedowy*, le major général de la marine Wogak, avocat général, a déclaré que la reddition du navire constituait un acte sans parallèle dans l'histoire de la marine russe, et il a qualifié les officiers accusés de traîtres à leur patrie.

« Le procès, a-t-il ajouté, sera un enseignement pour les jeunes officiers de la marine. »

Le major général Wogak réclame la peine de mort, mais en vue des circonstances atténuantes, il laisse cependant la question du châtiment à la discrétion du tribunal.

Me Adamoff, avocat du capitaine Kolong, déclare que les vrais coupables ne sont pas devant le tribunal. Ils sont libres, dit-il, et ont été l'objet de promotions. Les accusés sont les boucs émissaires sur qui on veut retomber la responsabilité des malheurs de la guerre. Si la cour les déclare coupables, la peine maxima qui puisse leur être infligée est la détention dans une forteresse et non la peine de mort.

Me Adamoff demande en terminant l'acquittement du capitaine Kolong.

Les avocats des autres accusés réclament également l'acquittement de leurs clients.

Les Massacres de Bielostok

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

M. Kuester, gouverneur de Grodno, qui a Bielostok sous sa juridiction, et contre lequel de graves accusations ont été portées à l'occasion des récents massacres, a été relevé de ses fonctions.

(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS)

LE KAISER ET HAAKON VII

L'Entrevue sur le « Hamburg ». — Ovations norvégiennes à Guillaume II.

Drontheim, 8 juillet.

L'empereur Guillaume est arrivé à deux heures de l'après-midi, à bord du yacht *Hamburg*. Le roi Haakon s'est rendu avec sa suite à bord du bâtiment impérial.

L'empereur l'attendait à la coupée. Les deux monarques, en uniformes d'amiraux, se sont salués avec une extrême cordialité et se sont embrassés à plusieurs reprises. Les navires ont tiré des salves. La musique a joué l'hymne national.

Après être restés assez longtemps au salon, les souverains sont descendus à terre, salués avec enthousiasme par la population.

Ils se sont rendus à la résidence royale, où la reine a salué l'empereur. L'empereur est revenu à bord au milieu des ovations du public.

L'ACCORD SUR L'ABYSSINIE

Solution agréable à Edouard VII. — Télégrammes du Roi à M. Fallières et à Victor-Emmanuel.

Londres, 8 juillet.

J'apprends ce soir que l'accord arrêté vendredi par MM. Paul Cambon et Tittoni et sir Edward Grey au sujet de l'Abyssinie — accord dont j'ai pu, le jour même, vous signaler les grandes lignes — a été particulièrement agréable à Edouard VII qui voit dans la facilité avec laquelle il a été conclu, un heureux effet de l'entente cordiale et une nouvelle preuve des excellentes relations d'amitié qui unissent aujourd'hui l'Angleterre, l'Italie et la France.

Si j'en crois mon informateur, le souverain anglais y aurait été tellement sensible qu'immédiatement après avoir été avisé par sir Edward Grey de l'heureuse issue des négociations, il aurait adressé personnellement à M. Fallières et au roi d'Italie un télégramme de félicitations conçu dans les termes les plus aimables.

De son côté, sir Edward Grey aurait également envoyé une dépêche de félicitations à M. Bourgeois, télégramme dans lequel, après avoir constaté que les intérêts des trois nations se trouvaient sauvegardés, il aurait manifesté l'espoir que l'accord rencontrerait le meilleur accueil auprès de Ménélik et deviendrait bientôt définitif.

LA COUPE DES MOTOCYCLES

Patzau, 8 juillet.

La course de la Coupe internationale du Motocycle-Club a donné les résultats suivants :

1er Nicodem (Autriche, 4 h. 36 m. 12 s.
2e Obmba (Autriche)
3e Collier (Angleterre).
4e Retienne, qui a couru à la place de Kircheim (Allemagne).

Dix coureurs étaient partis. La temps a été magnifique. Les deux concurrents français sont restés à la coupe nulle part.

AU JOURNAL OFFICIEL

Le *Journal officiel* publiera ce matin :

Justice. — Décret portant nomination dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance.

Décret portant nominations de juges de paix.

Pensions ecclésiastiques.

Guerre. — Décret portant promotions; décisions portant mutations.

— Dans la partie non officielle :

Liste par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales d'admissibilité du concours d'admission à l'école du service de santé militaire en 1906.

Le Livre d'Or du Docteur Pozzi

Une Touchante Cérémonie. — A l'Hôpital Broca.

C'est hier — ainsi que le *Petit Parisien* l'avait annoncé — que les élèves et les admirateurs du professeur Samuel Pozzi lui ont remis la médaille ciselée à son intention par le graveur Chaplain. A ce cadeau était joint un livre d'or renfermant des articles inédits signés par de grands praticiens tels que les professeurs Pinard et Delbet, sur une question gynécologique ou chirurgicale.

La cérémonie a eu lieu dans l'annexe Pascal de l'hôpital Broca. Parmi les assistants, l'on remarquait M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur; les professeurs Robin, Monprofit, Renaut, Thiriart, de Bruxelles; Trœub, Mendes, de Lion, d'Amsterdam; Greēn, du Caire; Katzaënof et Ditzof, d'Athènes; Loureiro, du Brésil et de nombreuses sommités du monde médical français.

Dans une charmante improvisation, le docteur Pozzi, après avoir remercié M. Clemenceau de sa présence, a rappelé que ce dernier, en tant que docteur, reçut jadis une médaille d'or de la Faculté de médecine.

M. le docteur Debove, doyen de la Faculté, a prononcé l'éloge du docteur Pozzi. D'autres allocutions ont été prononcées par MM. Renaut, de Lyon; Martin, de Rouen; Louis Dartigues, chef de clinique à Broca, Monprofit.

Enfin, le docteur Jayle a remis la médaille et le livre d'or au docteur Pozzi qui, en termes d'une éloquence émue, a remercié « ses élèves et ses amis qui avaient bien voulu se souvenir que, pendant vingt ans, il avait donné, à ceux qui souffrent, le meilleur de lui-même ».

FAITS DIVERS

PARIS

Le Méchant locataire

Un ouvrier cordonnier, de nationalité italienne, Enrico Martino, trente-quatre ans, devait quitter, hier, le logement qu'il occupait au numéro 36 de la rue Scheffer. Le concierge, qui lui avait remis son congé il y a quelque temps, fut surpris de ne pas le voir s'en aller et frappa à sa porte.

— Je ne partirai pas, répondit Martino. Déguerpissez au plus vite si vous ne voulez pas que je vous casse la tête.

L'homme paraissait ivre.

M. Bacot, commissaire du quartier de la Muette, prévenu, ne tarda pas à arriver en compagnie d'un huissier et de nombreux agents.

L'assaut fut donné à la chambre dans laquelle l'ouvrier italien s'était barricadé. De la fenêtre, qu'il entr'ouvrait par instants, il lançait sur les assaillants des bouteilles, des verres, bref, tous les objets qui lui tombaient sous la main. Trois agents et un passant, atteints par les projectiles du forcené, ont été blessés.

On réussit enfin à enfoncer la porte et à s'emparer de Martino, qui a été envoyé au dépôt.

La Mort du Bébé

Mlle Julie Bonette, dix-neuf ans, perleuse en couronnes, demeurant 87, rue des Haies, travaillait courageusement pour subvenir aux besoins de ses deux enfants, un garçon, Paul, âgé de trente mois et une petite fille, Louise, âgée de sept mois.

Le 6 courant, Louise mourait. Le médecin, qui vint pour constater le décès, refusa de délivrer le permis d'inhumer et fit part de ses remarques à M. Deslandes, commissaire du quartier.

Le docteur parait attribuer la mort de la fillette au manque de nourriture. Le petit corps, effectivement, était d'une maigreur extrême, un véritable squelette. Interrogée, la mère, sur le compte de laquelle d'excellents renseignements sont fournis, a déclaré que depuis quelque temps son enfant refusait de manger.

Les Disparus

Parti dimanche dernier, à sept heures du matin, pour faire une course, un jeune homme de quinze ans, Charles Laval, n'a pas reparu, depuis lors, chez ses parents, des gens très honorables, habitant, 5, rue de la Banque. Les pauvres gens ne savent que penser et éprouvent, au sujet de leur enfant, des inquiétudes mortelles.

Charles Laval est blond, de taille moyenne. Il a le visage rond, les traits assez accentués.

Au moment de sa disparition, il était vêtu d'un costume en coutil gris, d'un gilet et d'une chemise de couleur. Il était chaussé de chaussettes marrons et de pantoufles en peau.

— Dans notre numéro du 15 juin dernier, nous signalions la disparition du jeune Dassenville, dont la mère habite rue Jeanne-d'Arc.

Sa mère nous avise que cet enfant a été retrouvé, grâce à la publicité du *Petit Parisien* et a réintégré son domicile.

Il s'était rendu à Gif, sur la ligne de Limours, et avait trouvé à s'employer chez un maraîcher, pour la cueillette des fraises.

L'Affaire de la rue Championnet

Le Ménage Chaumien. — Charité mal récompensée. — La Rupture. — Un Amant délaissé tue son ancienne Maîtresse et blesse son propre Frère.

La rue Championnet a été le théâtre, hier soir, d'un épouvantable drame. Après avoir tué son ancienne maîtresse, un jeune homme, nommé Georges Chaumien, a blessé grièvement l'amant de cette dernière, son propre frère.

Singulière Famille

Après quatre ans de ménage, au mois de juin 1903, un marchand des quatre saisons nommé Davoise abandonnait sa jeune femme pour aller vivre avec une dame Chaumien. Celle-ci avait deux fils, Georges, âgé de vingt-cinq ans, et Albert, un gamin d'une quinzaine d'années.

Délaissée par son mari, Mme Davoise pensa à le remplacer immédiatement et prit pour amant... Georges Chaumien, le fils de la nouvelle compagne de son mari.

Les jeunes gens avaient, il est vrai, à peu près le même âge et tous deux étaient doués de qualités de travail et d'économie. Ils s'établirent revendeurs de fruits et légumes et allèrent loger 161, rue Championnet.

Leurs affaires prospérant, ils achetèrent bientôt un cheval et tout le matériel nécessaire pour étendre leur commerce.

On les considérait dans le quartier comme des gens heureux, lorsqu'il y a trois mois Albert Chaumien vint demander asile à son frère aîné, qui le recueillit.

Albert avait été chassé du domicile maternel. Il était sans gîte et sans ressources.

— Quand il y en a pour deux, il y en a pour trois, avait dit l'aîné.

Et le jeune homme était entré chez son frère.

Au début il se montra soumis, travailleur. Il répétait à ceux qui voulaient l'entendre qu'il prouvait qu'il n'était pas un ingrat. Mais peu à peu il changea d'attitude. Il chercha à désunir le ménage de son frère et y parvint.

Un jour, ayant appris que Georges Chaumien avait eu une aventure galante, il s'empressa d'aller le répéter à Mme Davoise. Celle-ci fit des remontrances à son amant.

Dès lors, le calme cessa de régner dans le faux ménage. Des scènes, suivies parfois de brutalités, éclataient chaque jour.

Mme Davoise se lassa de cette vie. Vendredi, elle quitta son amant et partit avec Albert Chaumien.

Le Drame

Demeuré seul, Georges Chaumien n'eut plus qu'un but dans la vie, se venger de l'infidèle et de son complice. Il acheta un revolver et se mit à leur recherche.

Il les rencontra hier dans un café de la rue Damrémont. Tout d'abord, la conversation fut relativement calme. Mme Davoise parlait à son ancien amant de lui abandonner tous ses meubles, le cheval et le matériel qui avaient constitué leur avoir. Mais les choses s'envenimèrent par suite de l'intervention d'Albert.

De mots en mots, les deux frères en vinrent aux insultes, puis aux menaces.

On les chassa de l'établissement où ils causaient du scandale.

Dehors, Georges s'avança vers son ancienne maîtresse.

— Marie, lui dit-il, tu vas quitter cet individu et revenir avec moi tout de suite.

— Jamais, répondit-elle. J'aime Albert. Quant à toi, je te déteste maintenant.

Georges Chaumien, au comble de la colère, sortit un revolver de sa poche et fit feu. Mme Davoise pirouetta sur elle-même et s'effondra. La balle lui avait traversée la poitrine. Elle avait été tuée sur le coup.

Tournant son arme dans la direction de son frère, le meurtrier déchargea successivement les cinq balles qui restaient dans le barillet.

Le jeune homme reçut un projectile dans le flanc. Il tomba, mais se releva aussitôt et à son tour, tira, sans l'atteindre, trois coups de revolver sur Georges Chaumien.

Celui-ci se livra aux agents.

— Arrêtez-moi, leur dit-il. Je ne ferai pas de résistance, mais auparavant je veux voir celle que j'ai tuée et que j'aime toujours.

On conduisit le meurtrier au poste central du dix-huitième arrondissement, où il éclata en sanglots en apercevant le cadavre de Marie Davoise, qui venait d'y être transporté.

M. Carpin, commissaire du quartier de Clignancourt, a fait transporter le corps de la victime à la Morgue.

Georges Chaumien a été envoyé au dépôt.

GRAND INCENDIE A VERSAILLES

Les Docks de la Société Coopérative d'Alimentation en Feu. — Le Sinistre gagne les Docks du Bâtiment. — 150,000 francs de Dégâts. — Nombreux Blessés.

Un violent incendie, qui a jeté l'alarme dans Versailles et a fait malheureusement plusieurs victimes, a éclaté hier soir, vers sept heures, rue Saint-Martin, dans le quartier des Sentiers.

A cette adresse sont installés les bâtiments de la société coopérative d'alimentation dirigée par M. Cautrel. Ce sont de vastes constructions comprenant des docks, des halles et des ateliers qui couvrent une grande superficie.

En un clin d'œil, avant qu'on ait eu le temps matériel d'organiser les premiers secours, une partie des bâtiments était en flammes.

Aussitôt pompiers, dragons et soldats du train des équipages accoururent sur le lieu du sinistre.

Mais malgré le dévouement admirable de tous les combattants, pendant deux heures le sinistre gagna sans cesse du terrain.

Bientôt il se propagea à des constructions voisines appartenant à M. Genisson, consul de Belgique et directeur des docks du bâtiment.

A onze heures seulement ont fut maître du feu.

A ce moment les bâtiments incendiés étaient en partie détruits. Disons tout de suite que les dégâts occasionnés par ce sinistre dépassent 150,000 francs.

En outre, nombre de combattants ont été grièvement blessés.

Citons parmi les plus sérieusement atteints :

Les cavaliers Laiené et Magnat, du 27e dragons, brûlés en différentes parties du corps, qu'on a dû diriger immédiatement sur l'hôpital militaire et dont l'état est grave;

Le sergent fourrier des sapeurs-pompiers, Chalet, qui a été à demi esphyxié;

Les pompiers Trompeter, blessé à la jambe droite, et Colan, brûlé au bras gauche;

Le soldat Cantrelle, du 20e escadron du train des équipages, commencement d'asphyxie;

Le soldat Maurice Lelong, du 128e régiment d'infanterie, grièvement brûlé à la poitrine, au visage et aux mains, et qu'on a dû transporter à l'hôpital militaire;

Enfin MM. Alphonse Fourrier, blanchisseur; Louis Charpentier et Pimonet qui ont été blessés ou brûlés en diverses parties du corps.

LES FÊTES DE CORBEIL

L'Arrivée de M. Ruau. — Le Discours du Ministre. — Les Récompenses honorifiques.

Un temps splendide a favorisé hier les fêtes organisées à Corbeil à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de ville, dont nous avons longuement parlé hier.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui avait promis de présider cette solennité, est arrivé vers onze heures à Corbeil, accompagné de MM. Dariac, son chef de cabinet; Bonnefille et de Courcel, sénateurs; Dalimier, député; Bourgeois, vice-président du conseil de préfecture, et des maires des communes avoisinantes.

Après les réceptions à la gare et à la sous-préfecture a eu lieu un grand banquet présidé par le ministre.

Au dessert, M. Calliet, maire, a le premier pris la parole pour remercier le ministre, au nom de la population, de l'honneur que le gouvernement lui a fait en se faisant représenter par lui à cette fête.

D'autres discours ont ensuite été prononcés par MM. de Courcel, Dalimier, qui a bu au gouvernement « prêt à réaliser les réformes démocratiques et sociales promises pour le triomphe de la République ».

M. Ruau s'est ensuite levé.

Il a remercié la municipalité et les habitants de Corbeil de l'accueil qu'ils ont fait au représentant du gouvernement de la République.

Il s'est félicité des résultats des dernières élections législatives.

« Ma visite, a-t-il ajouté, a pour but de commémorer cette victoire républicaine. »

Le ministre a fait ensuite allusion à la loi de séparation des églises et de l'Etat, « question sur laquelle les partis ont joué tous leurs atouts », et a évoqué le souvenir de M. Waldeck-Rousseau, « ce grand orateur qui a fait appel à l'union de tous les républicains, auxquels il demanda d'écarter toutes les questions susceptibles de les diviser, et qui n'avait qu'un but : obtenir la plus grande somme de justice sociale ».

En terminant son discours, le ministre a décerné un certain nombre de récompenses honorifiques.

Sont nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Tavernier, architecte de la mairie; Robert, secrétaire de la bibliothèque d'Essonnes; Delelo, maire de Villemoisson.

Officiers d'académie : MM. Raul, secrétaire de la sous-préfecture de Corbeil; Trévé, président des pupilles; lieutenant-colonel Mozat, Mornand, directeur d'école; Joigny, architecte; Mlle Drevet; MM. Briez, agent voyer; Allain, maire de Soisy; Dupuis, directeur de l'harmonie.

Chevaliers du Mérite agricole : MM. Moiteau, maire d'Auvernaux; Labiche, adjoint à Saint-Vrain; Garnier, négociant; Deligny, maire de Coudray; Robin, maire de Courcouronnes; Aubry, conseiller municipal de Montlhéry; Claye, conducteur des ponts et chaussées; Mennecies, conseiller municipal à Ballancourt.

Enfin, après avoir procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle mairie, le ministre s'est rendu au vélodrome de Corbeil-Essonnes où le comité radical socialiste lui a offert un punch d'honneur. De nouvelles allocutions ont été prononcées.

M. Ruau est rentré à Paris vers six heures.

A Travers la Science

La Transplantation des Organes et les Expériences du Docteur Carrel. — Esquisse d'une Chirurgie nouvelle. — Les Terres rares et l'Allumage automatique. — L'Avenir des Tourbières. — Comment on transforme la Tourbe en Nitrates.

Depuis la fameuse découverte de Brown-Sequart on tire des animaux toutes sortes de médicaments. Volontiers on traite la dyspepsie par le suc gastrique de porc, la jaunisse par la pulpe de foie cru de mouton, la neurasthénie par l'extrait de moelle épinière de bœuf, l'albuminurie par la macération de rognons de porc.

Ces médicaments bizarres, qui mettent à contribution l'arche de Noé, donnent souvent de bons résultats. Ceux-ci on les explique en disant que les tissus d'un animal sain renferment des substances dont peuvent profiter nos organes malades. Mais s'il en est ainsi, pourquoi s'adresser aux macérations et aux extraits au lieu d'aller droit au but en remplaçant directement l'organe malade d'un homme par le même organe sain pris sur un animal ?

La Transplantation des Organes

La question de la transplantation des organes n'est nullement une simple vue d'esprit et est certainement moins oiseuse qu'on ne le pense. Elle se pose, en tout cas, d'une façon absolument formelle après les expériences très curieuses que vient de faire connaître un médecin américain, le docteur Carrel. Voici, du reste, en quoi elles consistent.

Le docteur Carrel prend un chien et, après l'avoir endormi, lui ouvre le ventre et lui excise les deux reins avec leurs vaisseaux et leurs nerfs. Il en fait autant à un deuxième chien et lui remet ensuite dans le ventre les reins du premier chien. Ceux-ci sont, bien entendu, mis à la place qu'ils occupent habituellement de chaque côté de la colonne vertébrale, et en les fixant on a naturellement soin d'assurer les communications vasculaires en suturant les vaisseaux bout à bout de façon que le sang continue à circuler dans les reins transplantés. Puis quand tout est bien en place, quand le sang circule effectivement dans les reins transplantés, on ferme le ventre, on met un pansement et on remet le chien dans sa cage.

Que va devenir maintenant ce chien dont les propres reins ont été remplacés par ceux d'un autre chien ? Eh bien, tous les chiens qui ont été traités de cette façon ne s'aperçoivent même pas de la substitution qu'on a opérée. Quarante-huit heures après, ils reprennent leur train habituel, mangent et boivent comme d'habitude, jouent ou se chamaillent avec leurs voisins. Les reins « étrangers » qu'on leur a fixés dans le ventre fonctionnent on ne peut mieux, et le liquide qu'ils sécrètent ne contient ni sucre ni albumine et est absolument normal.

Ce que M. Carrel a fait avec les reins, il l'a fait encore avec l'estomac, les ovaires, la rate, la vessie, et le résultat a toujours été le même. Un chien auquel on excise l'estomac et chez lequel on le remplace par celui d'un autre chien, digère, engraisse et prospère comme par le passé, comme s'il avait toujours son propre estomac !

Voilà les faits très curieux que M. Carrel est arrivé à établir. Mais peut-on faire encore davantage ? Un chien pourra-t-il vivre avec les reins non pas d'un autre chien, mais avec ceux d'un chat ou d'un veau ? Et inversement un chat auquel on transplanterait l'estomac d'un chien sera-t-il capable de digérer et d'assimiler les aliments ?

Ces questions se posent tout naturellement à la suite des expériences que nous venons de résumer. M. Carrel s'est du reste attelé à ce problème et espère lui trouver une solution satisfaisante. Et l'on comprend tout de suite que, si cet espoir venait à se réaliser, une ère nouvelle s'ouvrirait devant la chirurgie.

Voici, pour prendre un exemple, un homme atteint de néphrite avec albuminurie. En lui faisant suivre un régime déterminé, en le médicamentant tant et plus, on peut prolonger sa vie pendant de longues années. Cependant, quoi qu'on fasse, sa néphrite reste inexorable et fait toujours du progrès. Mais si les expériences du docteur Carrel venaient à donner un résultat satisfaisant, que fera-t-on avec ce malade ? On lui enlèvera ses reins malades et on les remplacera par ceux d'un animal, d'un singe, si vous voulez, étant donné que, par son organisation, le singe est l'animal qui se rapproche le plus de l'homme. Et un jour on le fera peut-être aussi pour le foie frappé de cirrhose ou l'estomac surmené par un catarrhe chronique.

On le fera ou on ne le fera pas, car il est toujours difficile de préjuger de l'avenir. Cette hypothèse est cependant dans le domaine des choses possibles et l'on peut invoquer en sa faveur d'un côté les expériences

---

N° 80. — Feuilleton du Petit Parisien.

L'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN INÉDIT

TROISIÈME PARTIE

III (suite)

Mademoiselle Vif-Argent

Elle ne fit plus entendre que cette protestation :

— Tu t'emballes... tu t'emballes... à propos d'un jeune homme que tu ne connais même pas ?

— Pardon, ma chère, il y a au moins huit jours que ça dure... et sept qu'il me supplie de lui accorder un rendez-vous... Et c'est tout ce qu'il y a de chic, tu sais : M. Stéphane Malhardy, le fils d'un des plus riches notaires de Paris... Sa mère se fait habiller chez nous... il paraît qu'elle est d'un difficile.. d'un avare... et d'un rosse !...

Puis, avec l'orgueil blagueur de son désintéressement habituel :

— Ont-ils de la chance, tout de même, hein... que ce soit sur moi que ça tombe ! Ce qu'une autre leur ferait sauter leur galette !

— Pauvre bête ! murmura Vif-Argent : tu aimes donc mieux que ce soit ton cœur à toi qui saute !

IV

La bonne journée

— Coucou !...

— Dieu ! fit Jacqueline, la voix étranglée ; que tu m'as fait peur !

C'est qu'il avait si doucement ouvert la porte et s'était avancé si prudemment vers elle, et puis elle était si ardemment penchée sur sa besogne qu'elle avait eu une seconde d'effarement lorsque ces doigts avaient emprisonné ses yeux; mais le fluide qui s'en dégageait l'avait bien vite réconfortée, tout en la faisant languissante; car elle renversait sa tête en arrière, amoureusement, pour recevoir son long baiser.

— Mon Roger !...

— Ma Jacqueline !... ma chère petite Pauline ! ajoutait-il en un murmure.

— Tais-toi, tu sais bien que je ne veux plus que tu m'appelles jamais de ce nom-là !

— Quand nous sommes si bien seuls, ma chérie !... C'est que tu as beau avoir aujourd'hui tout le sérieux, toute l'ampleur d'une maman, je te revois toujours quand tu étais si jeunette et que j'étais si malheureux... et que tu m'aimais déjà !... car c'est bien vrai que tu m'as aimé dès que tu m'as connu ?...

— Je ne m'en doutais guère alors : mais ce que j'ai appris depuis de la vie me permet bien de te l'affirmer : oui, dès le jour où j'étais en face de toi, dès le jour où tu prenais sous ta protection la petite apprentie que j'étais, oui, je t'aimais !...

» Je t'aimais de toutes mes forces, de toute mon âme... et je bénis Dieu chaque jour de m'avoir remise sur ta route... je te remercie non seulement parce que tu m'as défendue, mais encore parce que tu m'as permis d'accomplir toute ma tâche envers Frinette... et surtout... surtout parce que tu m'as donné le bonheur... le bonheur infini, et que dans notre si modeste position je n'envie aucune femme... car aucune femme ne peut être plus heureuse que moi !

— Ma chérie ! répéta-t-il ardemment, comme je t'aime ! et comme je bénis Dieu, moi aussi, qu'il ait mis en toi cette âme si douce, si sage, qui a bien voulu se contenter, pour le bonheur de toute sa vie, du vieil homme que j'étais quand tu m'as rencontré !

— Mais veux-tu te taire !... Je t'ai déjà défendu mille fois de dire cela !... Tu avais encore toute ta jeunesse, puisque tu as su me donner tant d'amour.

— Ma jeunesse, chère femme !... elle me paraissait joliment enterrée quand je t'ai retrouvée... C'était comme une graine enfoncée dans une terre aride, où elle serait bien demeurée à jamais, si tu ne l'avais fécondée de ta tendresse, si tu ne lui avais redonné la vie !

» Oui, c'est vrai, j'ai cessé d'être un vieil homme, dès que tu as bien voulu m'aimer... Toute ma jeunesse a éclaté de nouveau, et mon courage m'est revenu tout entier, puisque j'ai accompli tant de choses en si peu d'années !... Enfin, nous touchons au but... et nous allons pouvoir revivre comme tout le monde... au grand air... en ne cachant plus rien de ce que nous sommes !

— De ce que nous sommes par toi, mon ami ! rectifia bien mélancoliquement Jacqueline ; car moi... et ma sœur...

Il l'interrompait avec enthousiasme :

— Une femme n'est que par son mari !... elle n'a d'autre nom que celui qu'il lui a donné devant la loi ; et comme, dans un mois...

Elle l'interrompit, à son tour, par un geste d'inquiétude.

Et lui, tout rieur, reprenait :

— Ah çà ! est-ce qu'on ne veut plus consentir à être ma femme maintenant ?... Peu m'importeraient, à moi, va, les formalités exigées par les hommes, si elles n'étaient devenues nécessaires pour les enfants ! Nous étions, toi et moi, des êtres d'exception... la destinée nous avait été si cruelle !... et nous étions bien excusables de vivre en dehors de l'ordre régulier qui, d'ailleurs, cache si souvent tant de vilenies !...

— Oui, Dieu m'a certainement pardonné cet entraînement, cet oubli de moi-même... Ne fallait-il pas que je récompense de toute ma tendresse, l'amour et le dévouement dont tu nous entourais... moi surtout ?... J'en ai bien souvent demandé pardon aussi à ma pauvre maman, qui m'avait si rigoureusement élevée dans l'idée du devoir... Et, en mon âme et conscience : oui, nous avions le droit de faire ce que nous avons fait ; nous avions droit au bonheur... Et quand, au confessionnal, j'ai exposé au vieux curé de notre paroisse le motif qui m'avait fait commettre ce péché... je ne puis pas te dire qu'il m'ait approuvée ; mais jamais, m'a-t-il dit, il n'aura été si facile au bon Dieu de se montrer indulgent !

» Donc, mon ami, j'éprouve autant de fierté et de joie que toi-même à l'idée que notre fils et notre fille n'auront jamais à souffrir de toutes les difficultés qui ont entouré notre existence à nous ; et cependant, oui, j'ai peur, parce que nous étions si heureux ainsi... J'ai peur de tout ce qui va apporter le moindre changement à notre vie !...

— Peur de quoi, enfin ?... riposta Roger avec un léger sentiment d'irritation.

— C'est peut-être un sentiment bien mesquin, même sot, si tu veux, mon ami ; mais je tremble à l'idée que quelqu'un pourrait savoir... et cela est inévitable, enfin... que nous avons menti... que nous n'étions pas mari et femme... que nous avons abusé de la confiance des gens que nous connaissions...

— Eh ! qui pourrait savoir quoi que ce soit, ma chérie, avec les précautions que j'ai prises !... Est-ce que quelqu'un s'est douté de quelque chose quand, il y a un an, j'ai fait prononcer mon divorce... et Dieu sait cependant si cela en exigeait des formalités, des inscriptions sur des registres et des papiers timbrés !... Mais j'avais trouvé tant de bonne volonté devant moi ; j'avais su inspirer tant de sympathie à tous ceux que cela concernait, tribunal, juges, officiers d'état civil... en leur contant mon histoire, tout simplement, tout bravement, que personne, dans notre quartier, ni dans nos relations, — elles sont, du reste, si restreintes ! — personne n'a pu se douter que, derrière ce M. Tabaret, que tout le monde connaît officiellement, il y avait un M. Roger Verneuil qui se débarrassait enfin du lien stupide qui l'unissait encore à sa gueuse de femme... Et même cette fine mouche de Frinette, qui devinerait presque ce qu'il y a dans une enveloppe rien qu'à en voir la suscription, s'est-elle doutée de quoi que ce soit ?... T'a-t-elle dit un seul mot qui puisse t'inquiéter ?...

— C'est qu'elle n'aura rien vu, mon ami, qui ait pu la mettre sur la voie... Mais tu as raison : elle a des yeux et un cerveau qui devinent tout...

» Je t'assure bien que, depuis que nous avons pris cette résolution... inévitable... de régulariser notre union... notre amour... je n'ai jamais prononcé devant elle une parole, si lointaine qu'elle fût, qui pût être une allusion à cela... et jamais certainement elle ne m'a vue plus gaie, d'humeur plus égale... Et pourtant... pourtant... voilà un mois que je lis, dans son regard, une curiosité toute particulière... A quoi songe-t-elle ? Que soupçonne-t-elle ?... Je m'imagine que c'est à propos de cela... sans en avoir aucun motif... et je me dis qu'elle est parfaitement capable de lire en mon âme !

— Eh bien !... quoi, après tout ?... fit Roger Verneuil avec un mouvement irrité.

Ce n'était pas grand'chose que l'irritation du cher compagnon de sa vie ; mais Jacqueline avait eu si rarement l'occasion de voir chez lui le plus léger emportement qu'elle lui adressait presque un reproche :

— Ne te mets pas en colère, je t'en prie !

— Je me serais donc mis en colère sans m'en douter ! répliqua-t-il en riant.

— C'est que tu me parles toujours si doucement, si affectueusement... Et, pour peu que tu hausses le ton de ta voix, il me semble... oui... que tu viens de te mettre en colère ; mais je suis bien que cela ne t'est pas possible envers moi... je sais bien aussi que tu comprends mon angoisse, à cette pensée que ma Frinette pourrait découvrir, tout d'un coup, que ce papa et cette maman, car elle t'aime comme un père, qui ne lui parlaient jamais que d'honneur, de devoir, de situation régulière... ont pu vivre tant d'années en lui faisant ce mensonge... il me semble, vois-tu, que si elle le savait, nous perdrions toute autorité sur elle... Et alors, alors, acheva-t-elle, la gorge serrée, j'aurais peur... véritablement peur... pour elle...

— Enfin, aurais-tu découvert quoi que ce soit de nouveau ? interrogea Roger de Verneuil assez ému.

Car si Frinette déclarait l'aimer comme un vrai papa, il avait pour elle une tendresse infinie, à tel point que sa femme lui avait dit plus d'une fois :

— Il y a des moments où l'on s'imaginerait que tu l'aimes plus que nos enfants !

(*A suivre.*)

PIERRE SALES.

du docteur Carrel, et de l'autre la hardiesse de la chirurgie moderne.

Allumage automatique

Comme on sait, les manchons incandescents sont composés d'une trame d'oxydes métalliques particuliers, d'oxydes de terres rares comme on les appelle, qui possèdent la propriété d'augmenter la luminosité de la flamme dans laquelle on les plonge. Mais ce n'est pas leur seule propriété un peu singulière.

Tout dernièrement, M. Auer, le chimiste viennois auquel nous devons le principe des manchons incandescents, a trouvé que, dans certaines conditions, les alliages de ces terres rares deviennent lumineux et projettent des étincelles. C'est ainsi qu'un des alliages qu'il est arrivé à constituer, émet, quand il est légèrement frotté, des gerbes d'étincelles capables de mettre instantanément le feu à un gaz combustible, à une mèche imbibée d'alcool, à une amorce de fulmicoton. Si, au lieu de frotter légèrement, on soumet l'alliage à une friction énergique, ce n'est plus une gerbe d'étincelles, mais une flamme large comme la main qui est projetée dans l'air.

Jusqu'à présent, ces phénomènes de luminosité et de pyrophorie étaient ou semblaient réservés à l'électricité. Mais comme le simple frottement des alliages paraît les réaliser au même degré, M. Auer a cherché à leur trouver des applications pratiques.

C'est ainsi qu'il a imaginé un système des plus simples permettant d'allumer le gaz sans allumettes, ni allumoir à l'alcool. Ledit système comporte simplement l'installation d'un morceau d'alliage et d'un frotteur, ce dernier actionné par le robinet même du bec. De cette façon, lorsqu'on ouvre le robinet, le frotteur vient frôler pour ainsi dire le morceau d'alliage et la gerbe d'étincelles que provoque ce frottement allume le gaz.

M. Auer a encore pensé qu'on pouvait utiliser son alliage pour l'éclairage automatique des phares, en fixant tout simplement au foyer de la lentille un morceau d'alliage sur lequel un frotteur passerait à des moments déterminés grâce à un mécanisme d'horlogerie tout à fait indépendant.

Disons enfin que M. Auer espère pouvoir, un de ces jours, substituer son alliage « pyrophore » aux accumulateurs et aux magnétos qui causent tant d'ennuis aux automobilistes.

La Tourbe et les Nitrates

Voilà la question des nitrates de nouveau à l'ordre du jour.

On sait que pour parer à l'épuisement éventuel des gisements de nitrate qui se trouvent au Chili, les ingénieurs se sont mis dans la tête d'en fabriquer avec l'azote qui existe à profusion dans l'air atmosphérique. A plusieurs reprises nous avons signalé les essais qui ont été faits dans cette direction et nous n'y revenons plus. Mais il est permis d'affirmer que les résultats qu'ont donnés ces essais ne se rapprochent même pas de ceux obtenus par MM. Muntz et Lainé, qui, pour la production des nitrates, ont eu l'idée d'utiliser la tourbe.

Un fait connu depuis longtemps, c'est que toutes les terres riches en matière organique se prêtent admirablement à la production intensive du nitrate. MM. Muntz et Lainé se sont donc dit que la tourbe, formée presque exclusivement par de la matière carbonée, doit forcément constituer un support éminemment favorable à l'activité des microbes nitrifiants.

Pour vérifier cette hypothèse, ils ont établi une sorte de champ de tourbe sur lequel ils versaient, à des intervalles déterminés, une solution ammoniacale. L'analyse de la tourbe leur a ensuite montré que la quantité de nitrates qui se formaient en vingt-quatre heures dans leur champ était de 7 kilogrammes environ par mètre cube de tourbe. Autrement dit, grâce à leur procédé, une tourbière d'une étendue d'un hectare seulement est capable de fournir *48,000 tonnes de nitrates par an!* C'est un chiffre tout à fait extraordinaire, surtout quand on songe que les anciennes nitrières donnaient en deux ans 5 kilogrammes de salpêtre brut par mètre cube.

Ce n'est pas tout. Pour que la tourbe fabrique des nitrates, il faut l'arroser d'une solution ammoniacale. Or, MM. Muntz et Lainé ont constaté qu'en soumettant la tourbe à la distillation dans un courant de vapeur d'eau, on transforme en ammoniaque l'azote qui existe dans la tourbe. Autrement dit, on peut tirer de la tourbe même la matière première qu'elle transforme en nitrates! Ensuite, comme cette transformation s'effectue le mieux à une température de 30 degrés, on trouve sur place, c'est-à-dire dans la tourbe, le combustible nécessaire à cette opération.

Ainsi donc, non seulement la tourbe peut être transformée en nitrates, mais elle fournit encore et la matière première, l'ammoniaque, nécessaire à cette transformation, et le combustible qu'on est obligé de consommer. Connaissez-vous beaucoup d'industries ou d'exploitations dont on puisse en dire autant ? C'est donc un champ tout nouveau qui s'ouvre à l'industrie du nitrate et dans des conditions vraiment exceptionnelles! Et si l'on considère l'étendue des tourbières qui existent en France seulement, on peut dire que c'est par millions de tonnes que se chiffrera la quantité de nitrates qu'on pourra en tirer grâce au procédé de MM. Muntz et Lainé.

R. DEUZERES.

LES SUITES D'UN MEURTRE

Tué à Coups de Couteau. — Une Enquête difficile. — Le principal Coupable est tué à son Tour. — Trois Arrestations.

Le 26 mai dernier, un journalier, Louis Richi, âgé de quarante-six ans, domicilié 34, rue d'Hautpoul, était assailli, vers neuf heures du soir, sur la route des Petits-Ponts, à Pantin, par plusieurs individus, qui le lardèrent de coups de couteau et le dévalisèrent.

Transporté à l'hôpital Lariboisière, Richi mourait le 28 mai, après avoir pu seulement déclarer que ses agresseurs étaient au nombre de quatre et que l'un d'eux portait une veste bleue.

M. Bara, juge d'instruction, chargea la sûreté de rechercher les auteurs de ce meurtre.

La police commença aussitôt ses investigations, mais les recherches furent des plus difficiles en raison de la crainte qu'éprouvaient les témoins à faire des révélations, qui eussent amené des représailles.

Sur ces entrefaites, le 10 juin, un nommé Louis Kleck, âgé de dix-neuf ans, au cours d'une discussion qu'il avait avec sa maîtresse, Alice Ferry, demeurant 163, rue d'Allemagne, était frappé à mort par celle-ci, à l'aide d'une alène de cordonnier.

L'enquête relative à ce nouveau meurtre établit que Kleck avait toujours porté une veste bleue jusqu'au 26 mai, mais qu'à partir de cette époque il avait changé de costume. On supposa donc que ce Kleck, malfaiteur dangereux et repris de justice, devait être un des auteurs du meurtre de Richi.

Après de longues recherches on finit par établir que cet individu avait des relations suivies avec trois jeunes gens de Pantin et que les quatre amis avaient passé ensemble la soirée du 26 mai.

L'un de ces jeunes gens, Jean Bertholet, âgé de dix-sept ans, demeurant rue des Sept-Arpents, fut amené au service de la sûreté.

Il n'hésita pas à raconter que le 26 mai il se trouvait avec Kleck et deux de ses camarades, François Laville et Charles Chevilly, âgés tous deux de dix-neuf ans, domiciliés rue Gutenberg, à Pantin. Après s'être promenés sur les fortifications et avoir pris un bain dans le canal de l'Ourcq, ils étaient revenus à Pantin et avaient alors vu venir un passant. Kleck, qui n'avait pas d'argent, résolut aussitôt de dévaliser l'homme et tous les trois lui prêtèrent main-forte. Mais il ajouta que c'était Kleck seul qui avait frappé la victime à coups de couteau.

En présence de cette déclaration, M. Blot, sous-chef de la sûreté, avisa aussitôt M. Bara, et, muni de mandats, il se rendit hier matin à Pantin où il procéda à l'arrestation de Laville et de Chevilly.

Ces deux individus, ainsi que Bertholet, ont été écroués au dépôt à la disposition du magistrat instructeur.

L'arme, qui avait servi à Kleck pour tuer Richi, a été retrouvée et saisie au domicile d'Alice Ferry, rue d'Allemagne. C'est avec ce couteau qu'il voulait frapper sa maîtresse lorsque celle-ci s'empara d'une alène de cordonnier pour se défendre et, comme nous l'avons dit tout à l'heure, en porta un coup mortel à son peu intéressant amant.

FÊTES ET RÉUNIONS

LES PRIX DU 14 JUILLET

Les « prix du 14 juillet » offerts par la municipalité du dix-huitième arrondissement ont été distribués hier matin.

A neuf heures, le cortège se formait à l'école de la rue François-Lépine. Près de deux mille enfants, fillettes et garçons, sous la direction de leurs directeurs et directrices, se dirigèrent vers la place Jules-Joffrin par les rues de la Chapelle, Doudeauville, le boulevard Barbès et la rue Ordener, attirant une foule énorme sur leur passage.

Prenaient également part au défilé : les sociétés du Rallye-Bourgogne, la Garde à vous, les Sauveteurs du dix-huitième et la société de secours mutuels.

Sur la place Jules-Joffrin, une estrade avait été disposée contre la mairie ; les invités y prirent place.

La cérémonie fut présidée par M. Lavy, ancien député, vice-président de la caisse des écoles, représentant M. Pugeaud, maire de l'arrondissement.

Après des exercices variés de gymnastique et de boxe, lecture a été donnée du palmarès. Citons parmi les principaux lauréats :

Prix du Conseil municipal (50 francs et un ouvrage). — Mlle Yvonne Denisard, de l'école de l'impasse d'Oran ; le jeune Georges Gaulier, de l'école de la rue François-Lépine.

Mention du Conseil municipal (25 francs et un ouvrage). — Mlle Marcelle Barbier, de l'école de la rue Flocon ; le jeune René Rabeau, de l'école de la rue de la Chapelle.

Legs Hess (325 francs). — Mlle Juliette Maillet, de l'école de la rue du Département.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE D'HORLOGERIE DE PARIS

Hier après-midi a eu lieu, au Trocadéro, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, la distribution des récompenses aux élèves de l'école d'horlogerie de Paris et aux lauréats des concours annuels de la chambre syndicale de l'horlogerie de Paris. Dans l'assistance, on remarquait : MM. Desmons, sénateur ; Doumer, député ; Rebeillard, conseiller municipal ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique, etc.

M. Rodanet, président de la chambre syndicale et de l'école, a rappelé les efforts faits par les créateurs de l'école d'horlogerie de Paris, puis M. Chautard, président du conseil municipal, dit fort éloquemment les services rendus par l'école d'horlogerie.

M. Léon Bourgeois s'est fait chaleureusement applaudir en rappelant que son père fut maître horloger après avoir été ouvrier. En termes très heureux, il fait ensuite l'éloge de l'école et de ses fondateurs.

Les distinctions honorifiques et les récompenses suivantes ont ensuite été distribuées :

Officiers de l'instruction publique, M. Louis et Mme Erbeau (Louise Planes) ; officiers d'académie, MM. Touret, Blot ; médailles d'honneur, MM. Provost, Rioult ; médaille de vermeil, Dhers ; médaille de bronze, Laumonier, Olier, Pagnon.

Concours de la chambre syndicale de l'horlogerie de Paris : prix de mérite, M. Brunel ; médaille d'or, M. Devillard ; médailles de vermeil, MM. Barotte, Lebas, Moire ; médailles d'argent, MM. Chevallier, Dissing, Gousin, Kramer, Ravisé, Simon, Thormann, Touchet. Apprentis : prix d'honneur, M. Cognard.

Distribution des prix de l'école d'horlogerie de Paris : prix Eugène-Duprey (870 francs en espèces), M. Dhers, élève sortant classé premier ; premiers prix, MM. Bellard, Bernaut, Casanova, Conrath, Daurat, Dhers, Giraud, Larmanger, Laudet, Laumonier, Laurant, Loisel, Milville, Olier.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 septembre prochain.

LA FÊTE DES TUILERIES

De nouveau, le jardin des Tuileries avait pris, hier, son aspect des jours de fête. L'Association des sociétés de gymnastique de la Seine, — qui représente actuellement soixante-douze sociétés comprenant 10,000 membres, — y donnait son vingt-quatrième concours annuel, sous la présidence du général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, assisté de MM. Sansbœuf, président d'honneur ; Levay, président, et de tous les membres du comité de l'association.

Les concours comprenaient des exercices de boxe, de saut, des exercices aux agrès, aux barres fixes et aux barres parallèles, qui ont eu lieu le matin. L'après-midi ont eu lieu la présentation, le défilé des sociétés.

Dans une allocution patriotique, M. Levay a célébré les services rendus à la France par les associations de gymnastique. D'autres allocutions ont été prononcées par MM. Lelli, vice-président, et Dumesnil, ce dernier représentant M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique.

Le général Dalstein a pris la parole à son tour et a félicité l'association de préparer au service militaire, selon un enseignement rationnel, la jeunesse française. « De cette façon, a-t-il dit, se trouve, plus tard, facilitée la tâche des officiers. »

Il a ensuite remis les distinctions honorifiques suivantes :

Officier de l'instruction publique : M. Emile Dijon.

Officiers d'académie : MM. Kœnig, Pautonnier, Dasseux.

Les exercices se sont terminés par des mouvements d'ensemble, accompagnés par la musique du 28e régiment d'infanterie, et par les classiques pyramides humaines.

La cérémonie a pris fin à cinq heures, après la distribution des prix aux lauréats du concours.

LA PRESSE PÉRIODIQUE

Le banquet annuel du syndicat de la presse républicaine périodique a eu lieu sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, ayant à ses côtés M. Marc Varenne, chef du secrétariat particulier du Président de la République, représentant M. Fallières.

Au dessert, M. Buisson, président du syndicat, a porté un toast au Président de la République, à M. Ruau et à M. Brisson, président de la Chambre.

M. Ruau a répondu par une allocution qui a été très applaudie. Il a ensuite remis les distinctions suivantes :

Officier de l'instruction publique, M. Salandre, trésorier du syndicat ; officiers d'académie, MM. Chatelain et Bergeron ; officier du Mérite agricole, M. Bruyère ; chevalier du Mérite agricole, M. Lemazurier ; médaille de bronze de la mutualité, M. Monvoisin.

L'UNION DU COMMERCE

L'Union du commerce a donné, hier, après-midi, sous la direction de M. Comte, une grande fête familiale, au profit de la caisse des retraites et de celle des pupilles et orphelins.

Cette société, — une des plus anciennes associations mutualistes, puisqu'elle a été fondée en 1847, — compte plus de 25,000 sociétaires. En dehors des pensions qu'elle sert à ses membres, elle possède une caisse de majoration des pensions destinée à augmenter la retraite des membres nécessiteux. Elle prend à sa charge l'éducation des orphelins laissés par les membres décédés de la société et donne des secours destinés à atténuer la gêne dans les familles privées de leur chef.

Plus de trois mille personnes avaient répondu à l'appel du comité et ont applaudi un excellent programme où tour à tour se sont signalés d'excellents artistes.

A l'issue de cette première réunion, une kermesse a été donnée dans les dépendances de l'Hippodrome, ainsi qu'un très joli bal, aux accents d'un orchestre dirigé par M. Baltinguer.

Une tombola, à laquelle donnaient droit les billets d'entrée, sera tirée le 26 août prochain, au siège de la société, 7, rue Bourg-l'Abbé.

LES SAVOISIENS DE PARIS

Les sociétés républicaines savoisiennes de Paris ont donné, hier à midi, dans un restaurant de la rive gauche, un banquet de soixante couverts pour fêter le succès des élections législatives des 6 et 20 mai dernier.

M. Clavilier, chef de bureau au ministère de l'Agriculture, remplaçait M. Ruau et présida la fête. Aux côtés du représentant du ministre avaient pris place : MM. Emile Chautemps, sénateur, ancien ministre ; Chambon, Félix Chautemps, Empereur, Berthet, Favre, David, députés de la Savoie ; Berian, président d'honneur de la société, etc.

La fanfare savoisienne se fit entendre pendant le repas.

Après les discours, M. Clavilier a remis, au nom du ministre, deux croix du Mérite agricole à MM. Carillat, président des sociétés républicaines savoisiennes de Paris, et Girard, vice-président. Puis, au nom de M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, M. Empereur a remis, à M. Rey-Golliet, secrétaire de la société, la médaille d'or de la mutualité.

LES SAUVETEURS DE SEINE-ET-OISE

La fête annuelle des Sauveteurs de Seine-et-Oise et de la Société nationale d'encouragement au bien a eu lieu hier, au théâtre des Variétés de Versailles, sous la présidence de M. Rudelle, député.

Sur la tribune d'honneur, on remarquait : MM. Legrand, sénateur ; Gauthier de Clagny, député ; Baillet-Réviron, maire, ses trois adjoints, et tous les présidents des sociétés de secours mutuels de Versailles et des environs.

Après une allocution de M. Rudelle, président de la société, M. Eugène Rémilly a donné lecture du palmarès.

Sauveteurs de Seine-et-Oise. — Prix Lopez, grande médaille de vermeil ; M. François Steibel, de Versailles ; médaille de vermeil : M. Armand Béreschet ; médailles d'argent : Mlle Louise Barré, âgée de treize ans ; Mlle Hortense Rougier, dite Robert, dompteuse : a sauvé son frère qu'un lion menaçait de dévorer, au champ de foire de Versailles ; puis viennent MM. Léopold Blondelle, Bellec, aiguilleur à la gare des Chantiers ; Becquet, garde forestier ; Isidore Delille ; Hervé, cocher ; le lieutenant de pompiers Rajon ; Jules Aubert ; Piot, gardien de prison, a arrêté un prisonnier qui venait de frapper son codétenu à coups de tranchet ; Duval, facteur des postes à Jouy-en-Josas ; La France, jardinier à Pontchartrain.

Encouragement au bien. — Des médailles d'honneur ont été remises à Mme Frade, du Chesnay ; à Mmes Jouannault, Foucher, Gauthier, Daniel, aux époux Léonard Mancat, de Versailles ; à MM. Eugène Leprince, Jules Geyer, Adolphe Débosse, Jules Moritz, Gustave Sallot, Bourque, de Versailles ; à M. Louis Perrot, garde champêtre à Plaisir ; à M. Didier, de Limeil-Brévannes ; à M. Bedeau, de Bièvres ; à M. Vavasseur, de Jouy-en-Josas ; aux époux Girard, de Brunoy ; à M. Yves Leinéhauté, de Saint-Cyr-l'Ecole ; à M. Goëthiers, de Louveciennes ; à Mme Lassaux, de Porchefontaine, etc.

A L'ASILE SAINTE-ANNE

C'était fête, hier soir, à l'asile Sainte-Anne.

Le personnel de l'établissement avait organisé, en effet, à l'intention des malades, une magnifique soirée musicale et artistique.

On répétait le *Petit Duc*, l'opéra-comique de Meilhac et Halévy, musique de Charles Lecocq.

L'assistance qui comprenait les invités et un certain nombre de malades, applaudit chaleureusement les artistes, dont quelques-uns n'étaient autres que des pensionnaires de la maison.

BULLETIN DU TRAVAIL

LE CONGRÈS DES TRAVAILLEURS DE L'HABILLEMENT

La date de convocation du sixième congrès national des travailleurs de l'habillement est définitivement fixée au 15 août prochain.

Voici le texte de l'ordre du jour qui vient d'être envoyé à toutes les sections affiliées :

Discussion du rapport fédéral ;
Modification aux statuts fédéraux ;
L'action confédérale et la propagande dans l'habillement ;
La suppression du travail aux pièces et à domicile et la limitation des heures de travail à huit heures ;
Application et mise en vigueur des lois et décrets pouvant réglementer l'industrie de l'habillement ;
De la coopération ;
Des ateliers corporatifs ;
Du travail de la femme dans l'industrie ;
Le label fédéral ;
Rappel des mesures à prendre concernant les décisions des précédents congrès.

La section de Limoges a, en outre, demandé l'adjonction de différentes questions qu'elle désire voir traiter par le congrès, notamment l'obligation d'un tarif des prix de façon dans le cahier des charges de toutes adjudications émanant des communes, du département ou de l'Etat, la suppression du travail « neuf » dans l'armée ; la création de sociétés de production qui pourraient organiser des cours professionnels ; la constitution d'une fédération internationale, etc.

De son côté, la chambre syndicale des tailleurs et couturières de la Seine pose trois autres questions : modification à la cotisation fédérale ; le travail à domicile et l'apprentissage et les travailleurs fédérés.

INFORMATIONS OUVRIÈRES

CONVOCATIONS.

Ce soir lundi 9 juillet, à neuf heures précises, au siège social, 24, rue Chauchat, répétition générale de l'Harmonie du *Petit Parisien*, sous la direction de M. Marcel Lacoste, chef d'orchestre. Nouveaux morceaux à l'étude.

Aujourd'hui, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau :

Assemblées générales : des cordonniers, 9 heures du matin, grande salle ; — des non-professionnels de l'Assistance publique, 8 h. 1/2 du soir, grande salle ; — des casquettiers, 8 h. 1/2 du soir, salle Bondy ; — des dessinateurs-graveurs, 8 h. 1/2 du soir, salle des conférences.

Réunions de conseil : de l'industrie du bijou, 8 h. 1/2 du soir ; — de la fédération de l'éclairage, 8 h. 1/2 du soir ; — de la chambre syndicale des peintres (contrôle), 8 h. 1/2 du soir ; — du personnel non gradé des hôpitaux, 8 h. 1/2 du soir ; — des travailleurs municipaux, 8 h. 1/2 du soir ; — des mécaniciens-électriciens, 8 h. 1/2 du soir.

Rue de Sambre-et-Meuse, 15, salle de l'Egalitaire :

Réunion corporative du syndicat général des cordonniers de la Seine, 8 h. 1/2 du soir (la grève de la maison Dressoir).

AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Voici le tableau de roulement des quatre conseils de prud'hommes de la Seine du lundi 9 au vendredi 13 juillet 1906 inclus :

Métaux et industries diverses. — Bureau général (jugement). — Lundi 9 juillet, à une heure et demie : juges, Quillent, Lavillat, Langlois, ouvriers ; — Marest, Joffrin, Guitel, patrons.

Bureau particulier (conciliation). — Mardi 10 juillet, à une heure et demie : Bourgeois, ouvrier ; Boutteville, patron. — Mercredi 11 juillet : Clerget, ouvrier ; Peillon, patron. — Jeudi 12 juillet : X..., ouvrier ; Morel, patron.

Bâtiment. — Bureau général (jugement). — Mercredi 11 juillet, à une heure : juges, Bardin, Mazetier, patrons ; Tréfaut, Lachaud, ouvriers.

Bureau particulier (conciliation). — Lundi 9 juillet, à une heure : Mazetier, patron ; Victor, ouvrier. — Mercredi 11 juillet : Bainy, patron ; Dartois, ouvrier. — Jeudi 12 juillet : Adenis, patron ; Pannetier, ouvrier.

Tissus. — Bureau général (jugement). — Vendredi 13 juillet, à deux heures : juges, Roger, Gouin, Divaloir, ouvriers ; Maillemont, Pouuné, Ruschi, patrons.

Bureau particulier (conciliation). — Mardi 10 juillet, à deux heures : Brulé, ouvrier ; Blasset, patron. — Mercredi 11 juillet : Laroche, patron ; Luquet, ouvrier.

Produits chimiques. — Bureau général (jugement). — Mardi 10 juillet, à une heure : juges, Henninot, Barafort, Hatmann, ouvriers ; Dupuy, Labbée, Granger, patrons.

Bureau particulier (conciliation). — Mercredi 11 juillet, à une heure : Combet, ouvrier ; Fromenthal, patron. — Jeudi 12 juillet : Duchêne, ouvrier ; Lemoine, patron. — Vendredi 13 juillet : Robinet, ouvrier ; Lambert, patron.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Tourcoing. — A la filature Vermesch, Lefebvre et Cie, les bâcleurs ont cessé le travail, réclamant un salaire de 9 francs par semaine au lieu de 8 fr. 75 et une prime de 25 centimes au lieu de 20. A la filature Masurel-Leclercq, la grève des bâcleurs a entraîné le chômage des rattacheurs et des fileurs. Les peigneurs de la maison Lorthiois-Motte reprendront le travail ce matin. Les deux équipes ont obtenu un repos d'une heure qui sera payée intégralement.

Boulogne-sur-Mer. — Wattmen et receveurs des tramways se sont mis en grève hier, réclamant 120 francs par mois et deux jours de congé au lieu de 3 fr. 50 et 3 fr. 75 qu'ils gagnent actuellement. Un service restreint a pu fonctionner.

Limoges. — M. Massaloux, fabricant de porcelaines, a licencié son personnel. Une centaine d'ouvriers chôment.

CONCOURS DE PÊCHE

Défilé pittoresque. — Au Pont Alexandre III. Les Résultats. — Le Banquet.

De nombreux curieux étaient attroupés hier, dès sept heures du matin, sur l'esplanade des Invalides, et assistaient à un défilé peu ordinaire et des plus pittoresques. C'était celui des pêcheurs à la ligne du cantonnement de Paris, qui, sous la direction de leur excellent président, M. Plédet, secondé par le secrétaire général de l'association, se disposaient à participer à leur sixième concours annuel et à se disputer chèrement la victoire.

Un par un, en file indienne, armés pour la lutte, les cannes sur l'épaule, boîtes aux appâts battant leur dos, la musette au flanc, le chef disparaissant sous le *yoko* traditionnel, ils se dirigèrent vers les berges du pont Alexandre III.

Pêcheurs, à vos Lignes !

Comme les années précédentes, les places furent honnêtement tirées au sort. Cela fait, les chevaliers de la gaule prirent possession des emplacements qui leur avaient échu, les uns en amont, les autres en aval du pont. Puis le concours commença, sous la surveillance de M. Depray, inspecteur principal de la navigation, et de quatre agents de la brigade fluviale.

Une ovation fut faite à M. Delleville quand il leva un gardon de 300 grammes — un vrai monstre! Les lignes se relevaient ou s'abaissaient sans cesse et, dans le clair soleil, le poisson frétillait.

Enfin, onze heures sonnent. En même temps un appel de trompettes retentit. Il signifie qu'il faut plier bagages. Le concours est terminé. Mais plusieurs kilogrammes de poissons ont été pêchés.

Les prix ont été attribués à quatre heures, sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Forest, représentant le préfet de la Seine.

M. Plédet, au nom de l'association, a remis à M. Forest, pour M. de Selves, une superbe plaquette en argent comme un témoignage de reconnaissance pour la bienveillance qu'il n'a cessé de témoigner à nos paisibles taquineurs de goujons.

Les Récompenses

Les récompenses suivantes ont été décernées aux pêcheurs ayant pris le plus fort poids de poissons :

1er prix. — M. Delleville : un volume offert par le ministre des Travaux publics, une médaille offerte par le ministre de l'Agriculture et 25 francs en espèces.

2e prix. — M. Desgrout : un volume offert par M. Barthou et 20 francs en espèces.

3e prix : M. Debus : une médaille d'argent, don de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, et 15 francs en espèces.

4e prix. — M. Peysseny : une médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture et 10 francs en espèces offerts par la société.

Les prix suivants ont été attribués aux pêcheurs ayant pris le plus grand nombre de poissons :

1er prix. — M. Barbet : une médaille de vermeil, offerte par le conseil municipal, et 25 francs en espèces, don de la société.

2e prix. — M. Gérard : une médaille de vermeil, offerte par le conseil municipal, et 15 francs en espèces, don de la société.

Les prix suivants ont été décernés aux pêcheurs ayant pris les premiers poissons :

1er prix. — M. Bon : une médaille de vermeil, offerte par le conseil général de la Seine, et 25 francs en espèces, don de la société.

2e prix. — M. Joly : une médaille de vermeil, offerte par le conseil général de la Seine, et 15 francs en espèces, don de la société.

Le soir, les concurrents se sont réunis dans un restaurant du Palais-Royal, en un joyeux banquet, suivi d'un bal des plus animés.

LA COLONIE SCOLAIRE DU XIe

M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, s'est rendu, hier, à Montigny-le-Roi (Haute-Marne), où il a inauguré la nouvelle colonie de vacances fondée par la municipalité et la caisse des écoles du onzième arrondissement.

Déjà, en 1889, la caisse des écoles de ce même arrondissement, où l'on ne compte pas moins de 20,000 écoliers, avait fondé, à Mandres-sur-Vair, près de Contrexéville, sur l'initiative de M. Duval, ancien maire, une première colonie où, depuis lors, un millier d'enfants vont chaque année faire un séjour bienfaisant et une cure d'air.

L'établissement de Montigny-le-Roi est aménagé pour recevoir quatre cents enfants. Il est spacieux, aéré, et son installation a été réglée suivant les lois de l'hygiène la plus rigoureuse. Il s'élève sur une éminence d'où l'on découvre la campagne jusqu'à Langres, c'est-à-dire sur un cercle d'une quarantaine de kilomètres de rayon.

Après l'inauguration, à laquelle assistaient des députés et sénateurs de la Haute-Marne, des représentants de la municipalité et de la Caisse des écoles du onzième arrondissement, M. Albert Sarraut a prononcé un discours dans lequel il a loué l'œuvre démocratique des colonies scolaires de vacances. Il a ensuite remis des palmes académiques et des croix du Mérite agricole.

UN DRAME A GENTILLY

Rue Frileuse, à Gentilly, un Passant est blessé par un Allumeur de réverbères. Une Femme assommée par la Foule.

Avant-hier soir, vers dix heures, Mme Perdrillat, ménagère, demeurant 67, rue Frileuse, à Gentilly, prenait le frais à sa fenêtre, en compagnie de son neveu, M. Carpentier, âgé de quarante-deux ans, brigadier allumeur de réverbères, lorsque deux passants se moquèrent de l'allumeur.

M. Carpentier descendit et apostropha vivement ces inconnus. Ceux-ci répliquèrent. La foule s'amassa, les choses se gâtèrent et, voyant qu'il serait certainement le moins fort, M. Carpentier s'arma d'un revolver et fit feu.

Naturellement, il n'atteignit aucun de ses antagonistes. Mais un passant, M. Albert Binder, plombier, âgé de trente-neuf ans, domicilié 23, rue des Aqueducs, à Gentilly, reçut un des projectiles en pleine poitrine et s'affaissa.

On se précipita à son secours et, quelques instants plus tard, le blessé était transporté à l'hospice de Bicêtre. Son état y inspire les plus vives inquiétudes.

Mme Perdrillat qui, de sa fenêtre, avait assisté à ce drame sans y comprendre grand'chose, prit un second revolver et le déchargea sur la foule.

Aussitôt la fureur populaire, déchaînée instantanément, prit pour objectif cette femme qui tirait sur le public. Et une dizaine d'hommes se précipitèrent chez Mme Perdrillat qui tenta, mais en vain, de se barricader.

La porte céda sous une irrésistible poussée et la ménagère fut en un clin d'œil terrassée par ses agresseurs qui, sans pitié, l'assommèrent.

Lorsque des gardiens de la paix la délivrèrent enfin, la malheureuse avait le bras gauche brisé et trois côtes enfoncées.

Elle a dû être, à son tour, dirigée sur l'hospice de Bicêtre.

M. Pols, commissaire de police, a prié l'allumeur de réverbères de se tenir à sa disposition.

Le Banquet de Neuilly-sur-Marne

L'Union des syndicats agricoles de la deuxième circonscription de Pontoise, fondée par M. Aimond, député, a donné hier à midi, à Neuilly-sur-Marne, un grand banquet auquel assistaient MM. Dopps, chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Agriculture ; Meunier-Godin, sous-chef de cabinet du ministre du Commerce ; Aimond, député ; Winandy, sous-préfet de Pontoise, etc.

Au dessert, de nombreux discours ont été prononcés par MM. Winandy, Dopps, Gudin, Aimond, qui ont été chaleureusement acclamés.

Après le banquet, les distinctions honorifiques suivantes ont été décernées :

Officier de l'instruction publique : M. Crespin, secrétaire de la sous-préfecture de Pontoise.

Officiers d'académie : MM. Périer, avocat à la cour d'appel ; Longuet, publiciste ; Guillemette, secrétaire de la caisse des écoles à Saint-Leu-Taverny ; Trégnol, secrétaire de la mairie de Neuilly-sur-Marne.

Officier du Mérite agricole : M. Bernier, président du syndicat agricole de Neuilly-sur-Marne.

Chevaliers du Mérite agricole : MM. Foulon, conseiller municipal à Neuilly ; Schoeller, chef des services commerciaux de la compagnie du Nord ; Bontemps, conseiller municipal de Saint-Leu.

Enfin, la cérémonie s'est terminée par la remise d'une récompense spéciale à un ouvrier agricole, M. Pouelle, qui est au service de M. Renard, à Ambervilliers, depuis de longues années.

Concours de Pompes à Lagny

Sous la présidence de M. Marcel Bernard, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne, et de M. Lenoir, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, un concours de manœuvre de pompes à incendie et de sauvetage a eu lieu, hier, à Lagny. Cinquante subdivisions et compagnies y ont pris part.

Voici quelles ont été les principales récompenses :

Stratégie (officiers). — 1ers prix : MM. Bry, à Herblay ; Garguy, à Esbly ; Mathieu, à Fismes, et Qualité, à Bouligny ; sous-officiers : 1ers prix, MM. Bourgeois, à Clichy ; Masson, à Champs-sur-Marne ; Wirrhaye, à Annet ; Cléret, à l'Isle-Adam ; Loury, à Boissy ; Fresnoy-Bouchet, à Saint-Mard ; Goyer, à Survilliers.

Théorie appliquée, hors concours. — Lieutenant Proust, à Ferrières ; 1ers prix : MM. Fuan, à Clichy, et Allet, à Clermont.

Division supérieure. — 1ers prix : MM. Renard, à Chambly, et Pitort, à Claye.

Manœuvres. — Hors concours : Ferrières-en-Brie ; excellence : 1. Clermont, 2. Clichy.

Division supérieure : 1. Chambly, 2. Herblay ; première division : Nogent-les-Vierges, Annet, Rantigny, Villemomble, Montigny-Lencoup, Noisy, l'Isle-Adam, Vineuil, Saint-Firmin, Poissy.

AUTOUR DE PARIS

AUBERVILLIERS. — Entre neuf et dix heures, hier soir, pendant que M. Drécourt, marchand de vin, demeurant 192, boulevard Félix-Faure, se trouvait dans sa boutique, des cambrioleurs s'introduisaient dans ses appartements, situés au premier étage. Ils y ont dérobé 1,500 francs en espèces et divers bijoux.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — M. Schmidt, gravatier, demeurant rue Saint-Germain, à Boulogne, est tombé, hier matin, du toit d'un hangar à fourrages et s'est tué net.

CLAMART. — Des maçons travaillant hier matin, cité Boignes, aperçurent le corps d'un homme qui se balançait à la plus haute branche d'un chêne, au lieu dit la Butte rouge.

Ils dépendirent le désespéré. C'était un menuisier établi rue de Vaugirard, Eugène Bitaud, âgé de trente-deux ans, célibataire.

CLICHY. — Hier soir, à cinq heures, un enfant de dix ans, Louis Floit, qui sortait de la maison habitée par ses parents, 97, boulevard National, a été tamponné et écrasé par le tramway Madeleine-Gennevilliers.

Transporté à l'hôpital Beaujon, le pauvre petit n'a pas tardé à succomber.

COULOMMIERS. — Un incendie, qui a pris en quelques instants des proportions considérables a éclaté, la nuit dernière, dans la ferme de Saint-Remy-la-Vanne, exploitée par M. Octave Lantenois.

A onze heures, quand l'alarme fut donnée, on constata que toute la partie droite de la ferme était en flammes.

Le sinistre fut combattu par les pompiers de la localité, ceux de Jouy-sur-Morin, Saint-Siméon, Chauffry, etc. On ne put maîtriser le sinistre qu'après quatre heures de travail, et, malgré les plus louables efforts, quinze travées de bâtiments, consistant en écuries, bergeries, étables, granges, greniers à fourrages, furent la proie des flammes.

Aussi les dégâts sont-ils estimés à plus de 50,000 francs.

On attribue l'incendie à la malveillance.

GARCHES. — A la suite d'un vol d'argent et de bijoux commis, avant-hier, au préjudice de M. Paulmier, cultivateur, 67, Grande-Rue, la gendarmerie a procédé à l'arrestation d'un garçon blanchisseur, Emile Maigonnat, âgé de dix-huit ans, domicilié 88, rue d'Aguesseau. Après aveux, le jeune cambrioleur a pris le chemin de la prison de Versailles.

GENNEVILLIERS. — Un incendie a éclaté hier soir, vers dix heures et demie, au quartier des Quatre-Routes, chez M. Bertoul, marchand de chiffons en gros. A la première alarme, les pompiers d'Asnières, Gennevilliers et Colombes intervinrent.

Malgré la promptitude des secours, une partie des magasins a été la proie des flammes.

Les dégâts sont évalués à une dizaine de mille francs.

MALAKOFF. — Hier, à deux heures, M. Gervais a présidé la kermesse qu'avait organisée le patronage municipal, la Jeunesse républicaine.

M. Gervais était assisté de MM. Simon, maire ; Jassedé, conseiller d'arrondissement ; Mabereau, président du patronage ; Fontaine, Fouquemin, conseillers municipaux ; Lemoine, inspecteur primaire, etc.

Des exercices auxquels prirent part les gymnastes de la Vedette et aussi les Ambulances françaises ont fort intéressé l'assistance. Aussitôt après on procéda à la distribution des récompenses. Voici les noms des principaux lauréats :

Mlle Mauny, MM. Delettre, Pick, Roche, Gomoy, Roger, etc.

A l'issue de la cérémonie, un bronze d'art a été offert par les jeunes filles du patronage à Mme Jardin, professeur au patronage laïque municipal.

NANTEUIL-LES-MEAUX. — Dans l'après-midi d'hier a eu lieu au quartier des Saints-Pères la pose de la première pierre d'une nouvelle école.

M. Philip, chef de cabinet du ministre de l'Intérieur présidait la cérémonie ayant auprès de lui les membres du conseil municipal, M. Barbier, maire de Meaux ; M. Fusy, inspecteur primaire, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Barre, président et Barbier, maire de Meaux. En sa qualité de marraine des écoles, Mme Verdier a scellé dans la pierre le procès-verbal et les médailles commémoratives.

La fête s'est terminée par des réjouissances publiques.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — On a trouvé morte dans son domicile, une dame Rosalie Conchy, âgée de soixante-huit ans, qui s'était empoisonnée avec de la digitaline.

Avant de se donner la mort, la vieille dame avait réglé elle-même tout le détail de ses funérailles.

SÈVRES. — Une dizaine de gamins se baignaient hier après-midi, vers cinq heures, près du pont de Sèvres. L'un d'eux coula à pic et disparut. Ses compagnons s'empressèrent de regagner la rive, de se vêtir et de disparaître.

Cependant, un marinier qui avait assisté de loin à la scène se porta au secours de l'enfant, mais lorsqu'il put le retirer, le pauvre petit avait cessé de vivre.

M. Bourgeat, commissaire, n'a pu identifier le cadavre. C'est celui d'un enfant de treize ans environ, assez grand, ayant les cheveux bruns.

Le magistrat a fait transporter provisoirement le noyé à l'hôpital de Sèvres.

VERSAILLES. — A la suite de nombreuses plaintes émanant de commerçants, M. Hirsch, juge d'instruction, vient d'ouvrir une enquête sur les agissements d'un soi-disant industriel, établi à Paris.

Avec le concours de nombreux courtiers, ce personnage faisait placer en dépôt chez des commerçants des produits d'un écoulement difficile, puis, par la signature d'un marché à clauses compliquées, réussissait à les tromper et à leur faire signer bel et bien un acte de vente.

Il exigeait alors le règlement et c'est ainsi qu'il ruina un grand nombre de ses dupes.

M. Hirsch l'a laissé en liberté provisoire, l'inculpé ayant touché un héritage qui lui a permis de fournir une caution.

VILLEJUIF. — Des voisins ont trouvé, hier matin, à huit heures, une ménagère, Mme Marie Moreau, domiciliée 147, avenue de Paris, pendue à l'espagnolette de sa fenêtre.

C'est à des chagrins intimes qu'il faut attribuer cet acte de désespoir.

LES LIVRES

Les Maîtres les plus illustres de la pensée humaine vivent dans l'Au-delà. M. Ch. d'Orino, à la faveur d'un commerce tout intime avec ces âmes d'élite, a reçu et transcrit leurs communications, qu'il publie aujourd'hui en deux ouvrages distincts, à la bibliothèque Chacornac, 11, quai Saint-Michel.

1° *Reflets de l'Erraticité* où les grands Esprits nous donnent la solution des plus hauts problèmes philosophiques telle qu'elle leur est apparue dans les sphères supra-terrestres où ils évoluent.

2° *Contes et Interviews* (édition populaire). Notons ceux qui ont trait à la description de l'Au-delà, à l'existence qu'y mènent les désincarnés. Ils doivent être considérés comme la clé indispensable du nouvel ouvrage qui paraîtra ultérieurement et sera le complément de l'éducation spirite.

Bulletin Météorologique

Lundi 9 Juillet 1906, 190e Jour de l'Année, 18e Jour de l'Eté. — Saint Cyrille.

Lever du soleil à 4 h. 8 ; coucher à 8 h. 2.
Lever de la lune à 10 h. 22 ; coucher à 7 h. 49.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL (Tour St-Jacques)

THERM. — Dimanche 8 — Dimanche 8 — BAROM.
25° — 20° — 15° — 10°
770 — 765 — 760 — 755

REGION PARISIENNE. — *Dimanche 8 juillet, minuit.* — Dans la journée, le ciel est beau.

La température moyenne est de 21°, supérieure à la normale de 1°9.

Le vent souffle du nord-ouest.

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE

La pression barométrique a monté sur l'ouest de l'Europe ; hier matin elle était voisine de 770m/m dans toute la France. De faibles dépressions se tiennent dans le nord-ouest du continent et la Russie méridionale. Le vent est faible des régions ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; il est modéré du nord-ouest dans le golfe du Lion. La mer est belle ou peu agitée.

Quelques pluies sont tombées en Finlande et en Allemagne ; en France, on signale des averses dans la région du Sud-Est.

La température est en hausse sur l'ouest de l'Europe ; le thermomètre marquait hier matin : 12° à Stornoway, 15 à Brest, 18 à Lyon, 22 à Perpignan, 25 à Palerme.

On notait 13° au puy de Dôme, 8 au mont Ventoux, 3 au pic du Midi.

En France, un temps beau et chaud reste probable.

NAVIGATION FLUVIALE du 8 juillet, sept heures du matin :

HAUTE-SEINE. — Pont de Seine à Montereau, 1m63 ; écluse de Varennes, 3m28 ; pont de Melun, 2m79 ; pont de Corbeil, 1m62 ; écluse de Port-à-l'Anglais, 4m55.

MARNE. — Ecluse de Cumières, 2m27, écluse de Chalifert, 0m48 ; écluse de Charenton, 1m04.

BASSE-SEINE. — Ecluse du canal Saint-Martin, 2m10 ; pont de la Tournelle, 0m81 ; pont Royal, 2m51 ; écluse de Suresnes, 5m47 ; barrage de Bezons, 3m85 ; pont de Mantes, 3m26 ; écluse de Méricourt, 5m90.

OISE. — Barrage de Venette, 2m55.

LE SPORT

Les Courses

SAINT-CLOUD

(TROT)

Aujourd'hui lundi 9 juillet 1906

NOS PRONOSTICS

Prix Virago. — Au trot monté, 3,000 francs, 2,800 mètres. — Devise, Dartagnan.

Prix d'Auteuil. — Au trot attelé, 3,000 francs, 2,800 mètres. — Dracœna, Diable à Quatre.

Prix de Normandie. — Au trot monté, 10,000 francs, 4,000 mètres. — Damier, Dagobert.

Prix des Pavillons. — Au trot attelé, 3,000 fr., 3,200 mètres. — Chinchilla, Concarneau.

Prix de Compiègne. — Au trot monté, 3,000 fr., 4,000 mètres. — Ecurie Olry, Batavia.

Prix de Juillet. — Au trot attelé, 3,000 francs, 2,800 mètres. — Custer, Bouquet.

Demain mardi 10 juillet, courses à Saint-Ouen.

AUTEUIL

Résultats du dimanche 8 juillet 1906

Le dernier dimanche d'Auteuil de la saison d'été : vendredi prochain sera le dernier jour jusqu'à la rentrée, le samedi 13 octobre. La journée, favorisée par un temps exquis, chaud, avec une légère brise qui tempérait l'ardeur du soleil, a réussi comme réussissent toutes les belles réunions d'Auteuil. Le public était nombreux, le pesage était charmant avec ses corbeilles de jolies femmes en toilettes élégantes et de fleurs artistement semées aux balustrades des tribunes et aux perrons de pierre blanche des escaliers, les courses, disputées par de bons lots de chevaux, ont été intéressantes.

Le prix de la Porte-Maillot, avec cinq chevaux, a été pour Umber, qui, après avoir suivi Bébé et Intermède jusqu'au bull finch, les a rejoints à cet obstacle et a pris la tête sur le plat pour les battre facilement.

Le prix Surcouf, avec huit chevaux, a été gagné d'un bout à l'autre par Mea Culpa, faisant triompher les couleurs sympathiques de M. L. Cottin. La pouliche a battu facilement Ludivine et On the Green, arrivés dans cet ordre. La Réauté, très prise, a été gênée pendant tout le parcours et a fini dans les derniers.

Le prix Aguado a réuni neuf chevaux : Polichinelle a mené, malgré son gros poids de 69 kil. 1/2, devant l'Enfer, Copernic II et Mambrino ; Copernic II se dérobait dans l'allée des Chênes ; Polichinelle et l'Enfer continuaient en tête suivis de Vieil Attrapeur et Mambrino ; Portia était arrêtée en face et Vieil Atrapeur lâchait au tournant des lacs. Polichinelle, l'Enfer et Manbrino entraient de front dans la ligne droite. L'Enfer prenait le meilleur à la dernière haie et gagnait nettement, malgré un bon effort de Polichinelle.

Le prix Firino, un beau steeple-chase de 5,000 mètres, a réuni onze chevaux ; le train a été mené par Scipion II devant Grozav, Zingara,

Nacarat et Mimulus ; tous les obstacles étaient franchis sans encombre ; après la rivière des tribunes, Grutli et Cymbalier paraissaient déjà en difficulté et semblaient hors d'affaire. Zingara rejoignait les chevaux de tête après le talus à revers et prenait le commandement ; elle sautait la première la haie finale, suivie par Grozav et Scipion II. Sur le plat, Scipion II venait très fort entre Zingara et Grozav, qui, se rapprochant, le serraient visiblement. Zingara gagnait assez nettement sur Scipion II. Une réclamation du propriétaire de Scipion II contre Zingara n'était pas admise par les commissaires.

Le handicap du prix des Tilleuls, avec dix partants, a été gagné d'un bout à l'autre par Grand Duc, au vicomte de Fontarce, monté par A. Carter. Le cheval, après avoir mené dès le départ, prenait vingt longueurs entre les derniers tournants et gagnait arrêté, devant Li Ta Tchou et Castibelza. Simon's Lass était tombé au premier obstacle.

Le prix de la Bièvre, qui terminait la réunion, a été disputé par seize chevaux. Parisiez et Le Signal sont tombés ; Mon Roi et Dameret II ont mené toute la course, Mon Roi en tête jusqu'à la claie en prolongement du mur en pierre et Dameret II ensuite. Catinet, malgré un violent écart au dernier tournant, entrait en tête dans la ligne droite et battait facilement Mon Roi, qui chargeait à la fin ; et Monna Vanna, qui se débrouillait sur la gauche.

Prix de la Porte Maillot. — Steeple-chase, 3,000 francs, 4,000 mètres. — 1er Umber, à M. R. Mills (Parfrement) ; 2e Bébé (H. Mitchell) ; 3e Intermède (H. Holt).
Non placés : Coustou, W. Greet.
Gagné d'une longueur et demie, une longueur et demie du deuxième au troisième.

Prix Surcouf. — Steeple-chase, handicap, 4,000 francs, 3,500 mètres. — 1er Mes Culps, à M. L. Cottin (F. Storr) ; 2e Ludivine (F. Monk) ; 3e On the Green (J. Walsh).
Non placés : Krüger, Grace Darling, La Réauté, Lisors, François.
Gagné d'une longueur, une longueur et demie du deuxième au troisième.

Prix Aguado. — Haies, 3 ans, 15,000 francs, 2,800 mètres. — 1er L'Enfer, à M. Pfizer (R. Sauval) ; 2e Polichinelle II (Parfrement) ; 3e Mambrino (Buriand).
Non placés : Vieil Attrapeur, Portia, Banjo Nivose, Cleek, Copernic II.
Gagné d'une demi-longueur, huit longueurs du deuxième au troisième.

Prix Firino. — Steeple-chase, 15,000 francs, 5,000 mètres. — 1er Zingara, à M. le comte R. de Porzic (Seddon) ; 2e Scipion II (Parfrement) ; 3e Grozav (A.-V. Chapman).
Non placés : Cymbalier, Nacarat, Grutli, Loyal, Ile d'Elbe, Kriss, Mimulus, Le Belvédère.
Gagné de six longueurs, quatre longueurs du deuxième au troisième.

Prix des Tilleuls. — Haies, handicap, 8,000 fr., 3,500 mètres. — 1er Grand Duc, au vicomte G. de Fontarce (A. Carter) ; 2e Li Ta Tchou (Parfrement) ; 3e Castibelza (H. Mitchell).
Non placés : Ruy Blas IV, Salomon, Moët II, Esparbès, Spile, Portman, Simon's Lass.
Gagné de six longueurs, quatre longueurs du deuxième au troisième.

Prix de la Bièvre. — Haies, 4,000 francs, 3,100 mètres. — 1er Dameret II, à M. Ch. Liénart (Nonneman) ; 2e Mon Roi (H. Milton) ; 3e Monna Vanna (R. Sauval).
Non placés : Les Granges, Orchis, Rubrique, Tilleul, Parisiez, Pourtalès, Vénus V, Na y Mor, Biper Gorry, Le Signal, Arlette IV, Rimini, Bijou.

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX	PES. 10 fr.	PEL. 5 fr.	CHEVAUX	PES. 10 fr.	PEL. 5 fr.
Umber.....G	9 ..	..	Zingara.....P	39 ..	24 ..
Umber.....P	14 50	8 50	Scipion II..P	16 50	10 ..
Bébé........P	17 50	8 ..	Grozav.......P	11 ..	7 ..
Mes Culps.G	61 ..	34 50	*Grand Duc*.G	27 ..	15 ..
Mes Culps.P	14 ..	7 50	*Grand Duc*.P	18 50	10 ..
Ludivine....P	30 50	13 ..	Li Ta Tchou.P	70 ..	33 ..
On the Green.P	26 ..	11 ..	Castibelza..P	17 50	8 ..
L'Enfer......G	28 ..	15 50	Dameret II..G	93 ..	39 ..
L'Enfer......P	15 ..	8 ..	Dameret II..P	30 ..	16 ..
Polichin.II.P	28 ..	13 ..	*Mon Roi*....P	25 ..	12 50
Mambrino...P	40 50	13 ..	MonnaVan..P	28 ..	11 50
*E.duPorzic*G	66 ..	37 ..			

Les favoris du *Petit Parisien* sont indiqués en italique.

AMIENS

Résultats du dimanche 8 juillet 1906

Prix de la Hotoie. — 1er La Muette, à M. E. Veil-Picard (Botten) ; 2e Femina II (Clout) ; 3e Waratah (Scheppard).
Non placés : Oseraie, Astuce II, Chil.
Gagné de quatre longueurs, deux longueurs du deuxième au troisième.

Prix d'apprentis. — 1er Geryon, à M. J. des Forts (Burns) ; 2e Scarabée (Holt) ; 3e Fernes (Rolfe).
Non placés : Sans Souci, Novelli, Quadricolore.
Gagné d'une longueur, quatre longueurs du deuxième au troisième.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — 1er Ris Orangis, à M. E. Veil-Picard (Cormack) ; 2e Uzbeck (G. Stern) ; 3e Grande Mademoiselle (Belhouse).
Gagné d'une longueur et demie, une encolure du deuxième au troisième.

Prix de la Celle. — 1er Lucifer, à M. E. Veil-Picard (Cormack) ; 2e Léopold (Belhouse) ; 3e Chamant (Sepears).
Gagné d'une longueur, deux longueurs du deuxième au troisième.

Prix de Beauteuille. — 1er Commère II, à M. A. Hennequet (Marsom) ; 2e Sambre et Meuse ; 3e Bersabée.
Gagné d'une courte tête, deux longueurs du deuxième au troisième.

3e prix de la Société des Steeple-Chases de France. — Majesty, au marquis de Saint-Sauveur (walk-over).

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX	PES. 5 fr.	PEL. 5 fr.	CHEVAUX	PES. 5 fr.	PEL. 5 fr.
La Muette.G	9 ..	8 50	Scarabée....P	8 ..	5 ..
La Muette.P	7 ..	5 50	Ris OrangisG	11 50	7 ..
Femina II..P	9 ..	6 50	Ris OrangisP	7 ..	5 50
Geryon.....G	16 50	11 50	Lucifer......G	17 ..	7 50
Geryon.....P	8 ..	6 ..	CommereIIG	15 ..	11 ..

SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

Courses de Maisons-Laffitte

AVIS

En raison de la visite de M. le Président de la République, le dimanche 15 juillet, sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte, où sera couru le Prix de 100,000 francs, les officiers de l'armée active, en tenue, auront droit à leur entrée au pesage et les sous-officiers et soldats à la pelouse.

Trains spéciaux. — Aller : départ de Paris-Saint-Lazare à 11 h. 10 et de midi 40 à 1 h. 53 suivant les besoins du service. — Retour : départ du champ de courses à partir de 4 h. 56 suivant les besoins du service.

Le train express de Trouville-Paris, partant de Trouville à 11 h. 42 du matin, s'arrêtera à Maisons-Laffitte pour laisser des voyageurs ; le train express Paris-Trouville, partant de Paris à 5 h. 24 du soir, s'arrêtera à Maisons-Laffitte pour prendre des voyageurs.

La Vie Sportive

CYCLISME

AU VÉLODROME BUFFALO

Un temps superbe a favorisé hier après-midi la réunion du vélodrome de Neuilly.

Voici les résultats détaillés :

Prix d'Encouragement

Distance : 3,000 mètres, avec classement par points.

1. Delaye, 2. Rodrigue, 3. Bigo. — Temps : 3 m. 51 s. 3/5 ; 200 mètres, 14 s. 1/5.

Course scratch

Distance : 1,000 mètres, à disputer en quatre séries, deux demi-finales et une finale.

Première série : 1. Hourlier, 2. Friol jeune. — Temps : 1 m. 21 s. 1/5 ; 200 mètres, 14 s. 1/5.

Deuxième série : 1. Expedit, 2. Gardellin. — Temps : 1 m. 32 s. 2/5 ; 200 mètres, 16 s. 3/5.

Troisième série : 1. Doerflinger, 2. Seigneur. — Temps : 1 m. 36 s. 4/5 ; 200 mètres, 13 s. 2/5.

Quatrième série : 1. Rutt, 2. Cerratto. — Temps : 1 m. 28 s. 2/5 ; 200 mètres, 12 s. 1/5.

Première demi-finale : 1. Rutt, 2. Hourlier, à une demi-longueur ; 3. Seigneur, à une longueur ; 4. Cerrato. — Temps : 1 m. 39 s. 3/5 ; 200 mètres, 12 s. 3/5.

Deuxième demi-finale : 1. Doerflinger, 2. Gardellin à une roue, 3. Friol jeune à une demi-longueur, 4. Expedit. — Temps : 1 m. 22 s. 2/5 ; 200 mètres, 13 s.

Finale : 1. Rutt, 2. Hourlier à une roue, 3. Gardellin à une demi-longueur, 4. Doerflinger à une longueur. — Temps : 1 m. 48 s. 4/5 ; 200 mètres, 12 s. 3/5.

A la cloche, la lutte s'engage entre Rutt et Hourlier ; dans la ligne opposée Hourlier faiblit, Rutt en profite pour prendre un léger avantage et gagne par une roue. Gardellin troisième très près.

Course de tandems

par élimination tous les deux tours.

Sont éliminés successivement dans l'ordre : Deschamps-Wirth, Hubert-Renaudin, Lorrain-Danjou, Thom-Toussaint.

1. Seigneur-Goven, 2. Libeaux-Bigo. — Temps : 5 m. 41 s. ; 200 mètres, 12 s. 2/5.

Course de demi-fond

avec entraînement par grosses motocyclettes.

Première manche, 10 kilomètres : 1. Darragon en 8 m. 32 s. 1/5, 2. Mettling à un tour et 100 mètres, 3. Tommy Hall loin.

Darragon prend le commandement dès le départ et n'est pas rejoint.

Deuxième manche, 15 kilomètres : 1. Darragon en 13 m. 17 s. 2/5, 2. Mettling à un tour et demi, 3. Tommy Hall loin.

Tommy Hall est le premier doublé par Darragon, Mettling subit ensuite le même sort ; Darragon termine avec un tour et demi d'avance sur Mettling.

Troisième manche, 25 kilomètres : 1. Darragon en 21 m. 32 s. 4/5, 2. Mettling à deux tours, 3. Tom Hall loin.

Les 10 kil. en 8 m. 53 s. 2/5 par Mettling ; les 20 kil. en 17 m. 21 s. 2/5 par le même.

Malgré un mauvais départ, Darragon passe en tête vers le 20e kilomètre et ensuite se promène devant ses adversaires.

Classement par addition de points donne le résultat suivant :

1. Darragon, 1 + 1 + 1 = 3 points
2. Mettling, 2 + 2 + 2 = 6 points
3. Tommy-Hall, 3 + 3 + 3 = 9 points

LE TOUR DE FRANCE

La troisième étape de la course du Tour de France : Nancy-Dijon, a été gagnée par Pottier, arrivant à Dijon à 3 heures 18 minutes.

Le départ avait été donné à minuit à Nancy. Passerieu, Cadolle et Petit-Breton sont arrivés à 4 heures 10 minutes. Georget, Dortignacq, Catteau et Ringeval ensemble à 4 heures 37.

LES ÉPREUVES DE 100 KILOMÈTRES

Voici les principaux résultats de l'épreuve de 100 kilomètres organisée hier par le groupement des sociétés militaires et sportives :

1. Desnos, 3 h. 15 m. 55 s. ; 2. Bruant, 3 h. 29 m. 23 s. ; 3. Coisson, 3 h. 32 m. 45 s. ; 4. Dodray, 3 h. 36 m. 4 s. ; 5. L. Maubert, 3 h. 37 m. 9 s. ; 6. Brioude, 3 h. 41 m. 34 s.

YACHTING

RÉGATES DE TROUVILLE

La première journée des régates données à Trouville par le Cercle de la Voile de Paris s'est passée avec un temps extrêmement calme.

Voici les résultats :

5e série de 10 à 20 tonneaux. — 1er *Edelweiss*, à M. Leduc.

3e série de 2/5 à 5 tonneaux. — 1er *Favorite*, à M. Lesieur.

Flat, Fish, Daisy et *Avel Mor* abandonnent.

2e série de 1 à 2 tonneaux. — 1er *Grain-de-Beauté*, à M. Dillard.

Vendetta abandonne.

1re série au-dessous de 1 tonneau. — 1er *Feu-Follet*, à M. Pothéau ; 2e *Typhon*, à M. Verbrow.

Manitou et *Verveine* abandonnent.

ATHLÉTISME

COURSES A PIED AU RACING-CLUB DE FRANCE

C'est devant une affluence aussi nombreuse qu'élégante que se sont disputées, hier après-midi, les grands prix du Racing-Club de France à la Croix-Catelan, au bois de Boulogne.

Voici les résultats :

Coupe Campbell-Wood : challenge 1,000 mètres plat interscolaires. — 1. Kayser, 2. Daubin, 3. Boudreau. — Temps : 2 m. 36 s. 4/5.

110 mètres haies. — 1. Roy, 2. Sourquet. — Temps : 16 s. 2/5.

3,000 mètres handicap. — 1. Scheffield (135 m.), 2. de Fleurac (0), 3. Jouveau (225) : 9 m. 11 s. — Temps du scratch, 9 m. 24 s.

100 mètres handicap. — Finale : 1. Soudré (6 50), 2. Belin du Coteau (1 m. 50), 3. Dolfus (10) : 11 s. 3/5.

Grand Prix de Paris, 1,000 mètres scratch : 1. Sohalat, 2. E. Fillatre, 3. Renard, 4. Chastonis. — Temps : 3 m. 56 s.

Steeple-chase handicap, 1,200 mètres. — 1. G. Fillatre (0), 2. Chavez (10).

Prix de la Ville de Paris, 100 mètres interscolaires. — Leduc (école Dusigneau), 2. Daubin (école Dusigneau).

Prix des Dames, 400 mètres handicap. — 1. Boudreaux (26), 2. Lefarie (18), 3. Belin du Coteau (10).

Pendant les courses, plusieurs membres de l'école de chant et de l'harmonie des anciens militaires de l'armée se sont fait applaudir dans les principaux hymnes écrits par Gossec, Méhul, Lesueur et Catel pour les fêtes de la Première République.

NATATION

Devant un grand nombre de spectateurs se sont disputées hier, le matin et l'après-midi, à Joinville-le-Pont, dans la Marne, les épreuves éliminatoires de la traversée de Paris à la nage. La finale réunissait huit qualifiés et a donné les résultats suivants sur 3,000 mètres :

1. Bourgoin, 2. Billy, 3. Bernhardt, 4. Becker. Ces quatre nageurs sont donc qualifiés pour prendre part à la grande épreuve du 15 juillet prochain.

M. A.

TRAGIQUE PARTIE DE PÊCHE

Un dramatique accident s'est produit hier matin, vers six heures, en aval du barrage des Mureaux.

Deux pêcheurs, le mari et la femme, venus de Paris, s'étaient installés pour taquiner le goujon et autres poissons, sur une barque amarrée à deux perches fichées dans le fond du fleuve.

Comme le soleil gênait les pêcheurs, la femme voulut enlever les perches pour aller plus loin fixer la petite embarcation.

Dans le mouvement qu'elle fit pour arracher du fond une perche récalcitrante, elle perdit l'équilibre et tomba à la Seine.

Son mari, sans prendre le temps de se dévêtir, plongea aussitôt : le courant assez rapide les entraîna tous deux et leurs corps ne purent être retrouvés.

L'identité exacte des deux noyés n'a pu être établie encore. On sait qu'ils habitaient dans le quartier du Temple, à Paris, et étaient façonniers en bijouterie.

D'actives recherches sont faites pour découvrir les corps des malheureux.

Le Cambrioleur d'Asnières

Continuation des Recherches. — La Police a retrouvé la Trace du « Lapin de Montmartre ».

L'émotion provoquée à Asnières par le drame qui s'est déroulé dans le jardin de la villa de M. Zéberer, au numéro 55 de l'avenue de Courbevoie, est loin d'être calmée. Pendant toute la journée d'hier, de nombreux groupes de curieux n'ont cessé de s'arrêter et de regarder longuement, à travers la grille d'entrée, le massif de verdure dans lequel le bandit Grestau, dit Christo, a trouvé la mort.

Il n'y a qu'une voix pour rendre hommage au courage et au dévouement des trois braves agents Truel, Chaffiol et Gelion qui, à bout portant, ont essuyé plusieurs coups de feu et ont fait vaillamment leur devoir.

— Il est à souhaiter, avons-nous entendu dire partout, que tous les malfaiteurs de cette espèce soient ainsi abattus ; nous n'en serons débarrassés que par ce moyen, car les trois quarts du temps, si on les arrête, ils sont relâchés le lendemain même.

Il y a malheureusement beaucoup de vrai dans cette remarque.

Ajoutons que M. Lompré, commissaire de police, poursuit très activement son enquête. Le rôdeur connu sous le nom du « Lapin de Montmartre » qui, pendant qu'on le conduisait au commissariat a réussi à s'échapper après sa lutte avec l'agent Truel, ne saurait tarder à être arrêté.

Sa trace a, en effet, été retrouvée, grâce au garde-barrière des Bourguignons, ligne de chemin de fer de Saint-Germain, qui a déclaré avoir vu, à trois heures du matin, le front bandé de son mouchoir sanglant, le redoutable malfaiteur.

Celui-ci lui a demandé la direction du pont d'Asnières puis, sans attendre la réponse, il s'est engagé sur la voie et a fui dans la direction de la Garenne-Colombes.

Hier matin, à Courbevoie, on avait de nouveau retrouvé sa piste dans les environs du quartier de la Défense. On croit qu'il se cache chez un ami qui l'a recueilli.

Fête scolaire à Saint-Denis

Distribution des Prix au Groupe dionysien de la Ligue de l'Enseignement. — Les Lauréats des Cours de Cuisine.

A deux heures et demie, hier après-midi, avait lieu, au Théâtre Municipal de Saint-Denis, la distribution solennelle des prix aux élèves du groupe dionysien de la Ligue française de l'enseignement laïque, dont la fondation remonte à 1879.

Le ministre de l'Instruction publique s'était fait représenter par M. Huleux, inspecteur de l'enseignement primaire. Etaient aussi présents M. Adam, maire de Saint-Denis, accompagné de la municipalité.

Après des allocutions prononcées par le représentant du ministre et par M. Thivet-Hanctin, président du groupe, des diplômes et des médailles ont été distribués à MM. les professeurs et membres honoraires.

Puis le délégué de M. Briand a remis la rosette de l'instruction publique à M. Favière, pharmacien-chef de l'hôpital-hospice et professeur de physique, et les palmes académiques à M. Wauthier, vice-président du groupe dionysien.

La distribution des récompenses a commencé aussitôt.

Des prix, consistant en œuvres d'art, en objets utiles, en livrets de la caisse d'épargne, ont été décernés aux élèves qui suivent les cours techniques, commerciaux ou ceux de langues étrangères, les cours d'agrément, de dessin, de musique et d'exercices physiques, etc., etc.

Dans cette énumération forcément rapide et incomplète, nous devons faire une place à part aux élèves des cours gratuits et pratiques d'économie domestique et de cuisine ménagère fondés, rue des Boucheries en 1888, par M. et Mme Ch. Driessens.

Prix d'honneur :

Offert par M. le Président de la République, Mlle Madeleine Moureaux ; Mlle Geneviève de Saint-Stéban ;

Par M. le ministre du Commerce, Mlle Marie Jaillot ;

Par M. le ministre de l'Instruction publique, Mlle Claire Benoist ;

Par M. le ministre de l'Agriculture, Mlle Yvonne Glais ; Mlle Adrienne Hurdin.

Courrier des Théâtres

Au théâtre antique de la Nature, à Champigny, première représentation de *Xerxès vaincu*, poème de M. Fleischmann. — Un jeune poète de talent, M. Hector Fleischmann, fit représenter hier à Champigny, au théâtre antique de la Nature, une pièce qui remporta un très grand succès.

Xerxès vaincu est une tragédie en trois actes tirée de l'œuvre fameuse du poète grec Eschyle, les *Perses*. Ce n'est pas une simple traduction, et M. Fleischmann a fait quelque chose de sensiblement différent. Ainsi le premier acte est entièrement nouveau, et dans le second l'auteur a introduit une scène qui fit sur les spectateurs un considérable effet : la reine Atossa, mère de Xerxès, se crevant les yeux pour ne pas voir son fils revenir vaincu. L'interprétation fut de tout premier ordre. Xerxès, c'était M. de Max qui, dans le rôle du roi vaincu, a trouvé de superbes accents pour clamer sa douleur ; Mme Sauret fut une Atossa pleine de grandeur, et M. Henry Perrin, dans le rôle de l'ombre de Darius, gémit tragiquement les lamentations du grand roi.

A la Comédie-Française, cette semaine, on lira aux artistes les *Victimes*, la pièce en trois actes en prose de M. Paul Adam, et la *Courtisane*, le drame en cinq actes en vers de M. André Arnyvelde.

M. et Mme Longworth assistaient hier au Palais-Royal à la représentation de la *Dame du 23*, le joyeux vaudeville militaire de MM. Paul Gavault et Albert Bourgain.

Rappelons que ce soir, à 7 h. 3/4, a lieu au pavillon des Champs-Elysées le dîner des Mille Regrets, sous la présidence de M. Prudhon, de la Comédie-Française.

Le ministre des Colonies recevant encore de nombreuses demandes de cartes pour la soirée de demain mardi, se voit, à son regret, dans l'impossibilité d'y répondre, toutes les places disponibles au théâtre de Verdure étant distribuées.

La HERSE.

CONCERTS & ORPHÉONS

DU LUNDI 9 JUILLET 1906

De 4 à 5 heures

Square Violet

Garde républicaine. — Chef : M. G. Parès.
Le Bombardier, G. Parès. — Ouverture de Sigurd, E. Reyer. — Ballet égyptien, Luigini. — Menuet du Petit Roi, Mouchet. — Galant menuet Lavagne. — Marche hongroise, Berlioz.

De 5 à 6 heures

Square Tenon

31e régiment d'infanterie. — Chef : M. Chomel.
La Petite mariée, Lecocq. — Air du Chalet, Adam. — La Reine de Golconde, Donizetti. — Solo de hautbois, Varroust. — L'Arlésienne, Bizet. — Marche tricolore, Popy.

Champs-Elysées

5e régiment d'infanterie. — Chef : M. J. Vidal.
Marche du Sacre de Napoléon Ier, Lesueur. — Le Domino noir, Auber. — Primavera, Bucalossi. — L'Arlésienne, Bizet. — Le Vieux ménétrier, Signard.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Si l'on fait exception pour la Rente française, qui a été l'objet d'un vif mouvement de reprise, la comparaison des cotes de la Bourse à huit jours d'intervalle ne fait ressortir que des différences de cours très minimes. Cependant, d'une façon générale, c'est plutôt la lourdeur qui a prévalu.

Les affaires ont, d'ailleurs, été excessivement calmes cette semaine. Tout d'abord, la cherté relative des reports à la dernière liquidation a montré que les engagements de la spéculation à la hausse sont encore importants ; cette constatation, loin d'engager les acheteurs à augmenter leurs positions, les a plutôt incités à les alléger. D'autre part, la situation passablement embrouillée de la Russie constitue un second motif de réserve pour le marché ; les nouvelles sont contradictoires et l'on attend, non sans quelque appréhension, la décision que prendra le tsar, si toutefois il se résout à en prendre une. Enfin, beaucoup d'habitués de la Bourse commencent à partir en vacances. Ces diverses raisons expliquent suffisamment le peu d'ampleur des transactions et la quasi-stagnation des cours.

FONDS D'ÉTATS

	30 juin.	7 juill.
Rente française 3 0/0	96 32	96 92
Extérieure espagnole (ex-c. de 1 %)	96 90	95 65
Rente portugaise (ex-c. de 1 1/2 %)	71 60	70 25
Rente italienne (ex-c. de 2 %)	104 85	102 40
Rente ottomane unifiée	96 62	96 35
Russe 3 0/0 1891 (ex-c. de 0,75 %)	64 ..	63 35
— 4 0/0 1901	76 55	76 50
— Consolidés (ex-c. de 1 %)	77 45	75 80
— **Bons du Trésor**	482 ..	488 ..
— 5 0/0 1906	88 60	88 40
Argentin 4 0/0 1896 (ex-c. de 2 %)	96 80	95 40
Brésil 4 0/0 1889	90 20	90 60
Mexique 5 0/0 argent	52 90	53 05
Mexique 3 0/0 (ex-c. de 0,75 %)	37 62	36 72
Maroc 5 0/0 1904 (ex-c. de 12 f. 50)	543 ..	535 ..

Comme on le voit, la *Rente française* s'inscrit en reprise de 60 centimes ; elle a même franchi un moment le cours de 97 ; cette hausse paraît due, en grande partie, à de nombreux rachats de vendeurs à découvert ; d'autre part, les ventes du comptant ont été beaucoup moins importantes que la semaine dernière et semblent avoir rencontré une large contrepartie dans les achats effectués par les caisses publiques ; enfin, la nomination de la commission du budget a été accueillie plutôt favorablement, certains membres de cette commission paraissant opposés à un relèvement excessif des impôts.

Les *Fonds russes* ont encore été très agités, au gré des nouvelles contradictoires concernant la situation politique en Russie ; ils se retrouvent finalement à un niveau général assez peu différent de celui de la semaine dernière.

Pour les autres fonds étrangers, c'est plutôt la lourdeur qui a dominé ; l'*Extérieure espagnole*, notamment, est en moins-value appréciable, la chute du ministère Moret faisant craindre une hausse du change. Signalons, cependant, la fermeté des *Fonds sud-américains*.

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une grande opération : la conversion de la *Rente italienne 5 0/0*, au sujet de laquelle nous avons donné des renseignements détaillés. Si l'on en juge par les informations déjà publiées, le succès semble avoir été complet ; le nombre des demandes de remboursement aurait été très minime, ce qui s'explique par les avantages faits aux porteurs qui acceptaient la conversion. Les caisses d'épargne privées et les banques populaires, qui sont nombreuses en Italie, et dont une grande partie du capital était placée en Rente 5 0/0, ont toutes accepté la conversion. Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, cette opération va avoir pour résultat de diminuer très sensiblement les charges des budgets italiens, ce qui ne peut qu'améliorer encore la situation déjà excellente des finances de l'Italie.

Une autre conversion, de moins grande envergure cependant, est actuellement en cours : celle des *Obligations ottomanes de priorité 4 0/0 1890* dont on propose l'échange contre des obligations de la *Dette ottomane Unifiée 4 0/0.*

On sait que le service des *Obligations ottomanes 4 0/0 1890*, était gagé, *par priorité*, c'est-à-dire avant celui de la *Dette unifiée* et des *Lots Turcs*, sur le produit des revenus concédés à l'administration de la Dette publique ottomane. L'annuité nécessaire pour faire face à ce service était de 430,000 livres turques (la livre turque vaut 22 fr. 767) se décomposant de la façon suivante :

Intérêts à 4 0/0...... 344,000 livres turques
Amortissement....... 86,000 —

Cet amortissement était calculé à raison de 1 0/0 du capital primitif de l'*Emprunt de Priorité*. L'idée directrice de la conversion actuelle consiste à réduire ce taux de 1 0/0 à 0 45 0/0, taux d'amortissement de la *Dette unifiée*, ce qui procure une économie annuelle de 47.300 livres turques, suffisante pour permettre au gouvernement ottoman de gager un nouvel emprunt d'une certaine importance, ce qui est le but final de la conversion actuelle. L'opération aurait pu se faire en décidant simplement que la durée de l'amortissement des *Obligations de priorité* serait augmentée ; cette opération n'eût entraîné aucun désavantage pour les porteurs, puisque leurs titres sont cotés au-dessus du pair et que toute prolongation de la période d'amortissement eût réduit les risques de perte en cas de remboursement. Néanmoins, en vue de simplifier les dettes ottomanes, il a paru préférable de proposer aux porteurs la conversion de leurs obligations en titres de la *Dette unifiée*. Mais, comme cette dernière jouit d'un gage général sur les revenus de l'administration de la Dette ottomane, alors que les *Obligations 4 0/0 1890* possédaient un droit de priorité sur ces revenus, il a fallu tenir compte de la différence des garanties, différence qui se traduisait, sur le marché, par un écart sensible entre les cours des deux catégories de titres. Dans ce but, il a été décidé qu'une soulte en espèces serait allouée aux porteurs qui acceptent la conversion.

La conversion des *Obligations ottomanes de priorité 4 0/0* présente donc cette particularité que les porteurs ne subissent aucune diminution de revenu. Ceux d'entre eux qui déposeront leurs obligations avant le 12 courant, recevront, en effet, un nombre égal de titres de la *Dette unifiée 4 0/0*, plus une soulte en espèces de 30 francs par obligation. Quant à ceux qui n'auront pas fait connaître leur intention avant cette date, ils seront remboursés au pair, c'est-à-dire à 500 francs ; ils toucheront, en outre, une somme en espèces de 6 fr. 65, représentant l'intérêt couru du 14 mars, date d'échéance du dernier coupon, au 14 juillet. Ainsi, on le voit, les porteurs ont tout avantage à accepter la conversion puisque, dans ce cas, leur capital sera, sur la base des cours actuels de la *Dette unifiée*, de 511 fr. 75, tandis que, s'ils optent pour le remboursement, au pair, ce capital ne sera que de 506 fr. 65.

Parmi les émissions actuellement en cours, nous avons déjà signalé celle de l'*Emprunt 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazone (Brésil)*. La souscription publique sera ouverte mardi prochain, 10 juillet, à la *Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.*

Rappelons que cet emprunt est représenté par 168,000 obligations de 500 francs rapportant un intérêt annuel de 25 fr. net de tout impôt brésilien présent ou futur. Le prix d'émission étant de 455 francs, il est facile de calculer que le revenu net de ces titres ressort à 5,55 0/0.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le service de l'*Emprunt de l'Amazone* est gagé par trois revenus différents : l'impôt des patentes, l'impôt sur le caoutchouc et le revenu de l'exploitation ou de l'affermage des tramways et de la lumière électrique dans la ville de Manaos, capitale de l'État de l'Amazone. D'après le prospectus d'émission, le produit de ces trois revenus est évalué à 4,800,000 francs par an, somme supérieure de 180,000 francs à l'annuité nécessaire pour payer les intérêts et effectuer l'amortissement de l'emprunt. En outre, il y a lieu de remarquer que les recettes budgétaires de l'Etat de l'Amazone représentent plusieurs fois cette annuité ; c'est ainsi que, d'après le même prospectus, le produit des droits d'exportation seul s'est élevé à 21 millions de francs en 1905.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30 juin.	7 juillet.
Crédit Foncier (ex-c. de 12 f. 48)	699	695
Crédit Lyonnais	1.148	1.145
Comptoir d'Escompte	652	653
Société générale	646	645
Banque de Paris et des Pays-Bas (ex-coupon de 36 fr. 95)	1.562	1.525
Crédit Mobilier Français	134	133
Banque ottomane (ex-c. de 20 fr.)	674	650

Le marché des établissements de crédit a été extrêmement calme et les derniers cours reproduisent, à peu de chose près, ceux de la semaine dernière. Cependant, les banques font actuellement preuve d'une grande activité, en raison des nombreuses opérations financières en cours d'exécution ou en préparation.

Rappelons notamment l'importante émission à laquelle procède actuellement le *Crédit Foncier*. Comme nous l'avons déjà expliqué, cet établissement émet un nouvel emprunt communal de 600 millions, représenté par 1,200,000 obligations 3 0/0 à lots.

On sait qu'une partie de ces titres est affectée à l'échange des 800,000 *obligations communales 3 0/0 1880* restant en circulation. Cet échange se fait dans des conditions particulièrement avantageuses pour les porteurs, puisque ceux-ci reçoivent, en plus du titre nouveau, le montant du coupon de septembre, soit 6 fr. 695 net, et, en outre, une prime de 5 francs par obligation.

Les 400,000 titres restant disponibles une fois l'échange effectué seront offerts, par préférence, aux porteurs de communales 1880 au prix de 493 fr. 50 par obligation libérée, ce prix pouvant d'ailleurs être réglé par ver-

---

Nº 152. — Feuilleton du *Petit Parisien*.

Le Passeur de la Moselle

GRAND ROMAN INÉDIT

QUATRIÈME PARTIE

CŒURS DE MÈRES

XII (suite)

Tout s'écroule

Et c'est avec des yeux d'épouvante qu'elle regardait à présent ce malheureux enfant qui pleurait agenouillé contre elle... qu'elle tenait à son tour dans ses bras... comme elle le tenait quand il était tout petit... et qu'elle serrait étroitement contre son cœur de mère... de mère farouche et passionnée...

Pauvre... pauvre enfant !... Ces deux jours de douleur... ces deux nuits de fièvre et d'insomnie avaient déjà porté leurs ravages sur ce jeune, sur ce beau, sur ce fier visage, qu'elle retrouvait pâli... comme amaigri... avec un grand cercle bleuâtre entourant ces yeux noirs pleins de larmes... avec des pommettes qui, maintenant, se teintaient d'une rougeur bizarre... comme pour mieux faire apparaître la lividité de ce front et la décoloration de ces lèvres...

Et puis il semblait, pauvre enfant adoré, si las... si accablé... si découragé surtout...

— Veux-tu bien ne pas parler ainsi, s'écriait-elle en sentant, qu'à elle aussi, ses yeux se remplissaient de larmes... Perdu !... Quand on a ton âge... quand on a ton avenir !...

— Il est brisé, mon avenir... je n'ai plus de désir ; je n'ai plus d'espoir. Tu parles de mon âge !... Mais je voudrais en finir avec la vie... en finir tout de suite...

— Tais-toi, malheureux !...

Et comme on frappait à la porte.

— C'est le garçon qui apporte ma malle... Reste-là... Je lui parlerai dans le vestibule...

Elle avait couru — en refermant la chambre — se débarrasser d'Anatole et lui dire qu'on préviendrait quand le moment serait venu de procéder à sa petite installation...

Et maintenant, de retour vers son pauvre petit... elle l'avait repris dans sa caresse de mère — elle avait essuyé ses pauvres yeux... elle avait un peu calmé la surexcitation de ses pauvres nerfs.

Et elle lui disait en l'enveloppant plus étroitement encore :

— Raconte-moi, à présent...

— A quoi bon... tout est fini.

— Mais je veux savoir, moi...

— Tu veux !...

Il s'était alors échappé de ses bras.

Il avait couru à sa table de travail.

Là, il avait pris une lettre froissée... ternie... à force d'avoir été serrée par des mains moites de fièvre...

— Tiens... lis...

Et Thérèse... toute frissonnante avait lu.

» Mon cher Jean,

» Je vous ai juré que je serais à vous ou
» que je ne serais à personne.

» Au moment le plus douloureux de ma
» vie, je vous refais ce serment en présence
» de Dieu qui va m'aider à le tenir.

» Je ne veux pas vous dire ce qui s'est
» passé, ici, entre mes parents et moi, de-
» puis lundi soir. Cela vous ferait trop de
» peine, cela m'irriterait trop... et cela ne
» servirait à rien.

» Mais ce que vous devez savoir — et que
» je veux que vous appreniez par moi, —
» c'est que dans quelques jours je vais en-
» trer en religion.

» C'est ainsi que j'ai résolu de tenir, dans
» le sacrifice de toutes mes affections ter-
» restres, la promesse que je vous avais
» faite dans toute la joie et dans tout l'a-
» mour de mon cœur.

» Cette résolution, Jean, est irrévocable
» et au moment où vous recevrez cette let-
» tre, je serai déjà loin de Paris où jamais
» plus je ne reviendrai.

» Je m'efforce, mon cher Jean, de vous
» dire cela avec beaucoup de calme et de ré-
» signation. Je voudrais que vous compre-
» niez bien que si j'ai eu le cœur déchiré,
» — oui, mon grand, mon unique ami,
» cruellement déchiré de renoncer à ce qui
» était tout mon espoir, toute ma joie, toute
» ma raison de vivre — j'ai fini par me con-
» vaincre que certaines solidarités sont des
» chaînes de fer — et que mes mains étaient
» trop faibles pour briser de telles entraves.

» Alors, en vous disant adieu, je dis adieu
» à tout... et j'entre dans le seul tombeau
» où des filles comme moi peuvent s'ense-
» velir vivantes. On me dit que j'y trouverai
» peut-être, plus tard, de la paix et du re-
» pos. — Je le verrai bien.

» Quant à vous, je vous rends votre parole
» et votre liberté. Je ne veux pas, si la vie,
» dans quelque temps, vous apporte, — je
» ne dis pas l'oubli, car je crois que vous ne
» m'oublierez jamais, — mais une autre pro-
» messe d'heureux avenir, — je ne veux pas
» être dans votre cœur comme un remords...
» encore moins comme un obstacle.

» Ne repoussez pas le bonheur, mon bien-
» aimé Jean, quand un jour le bonheur se
» présentera à vous ; et si, dans mon cloître,
» la nouvelle — qui sait ! — en arrive jus-
» qu'à moi, elle ne réveillera pas ma dou-
» leur mais seulement ma fervente prière
» pour vous, le seul être que j'aurai aimé
» en ce monde — et pour celle que vous au-
» rez choisie comme compagne de votre vie.

» Adieu, Jean — ayons tous les deux le
» courage que nous nous étions promis.

» Je vous confie ma pauvre chère tante
» Adrienne qui sera bien désolée... qui est
» si seule et qui vous sera si reconnaissante
» de l'aimer un peu... et de venir le lui dire
» quelquefois.

» Je garde précieusement sur mes lèvres
» le seul baiser que j'aie reçu de vous. Il a
» été le premier, il sera le dernier. — Et de
» ce moment, je n'appartiens plus au
» monde.

» Adieu, Jean... non, au revoir dans l'au-
» delà...

» CHARLOTTE DE ROVEL. »

. . . .

— Eh bien, mon pauvre petit, fit doucement Thérèse qui, de cette lettre poignante, n'avait voulu retenir que cette égoïste conclusion : « Oui, elle est bien perdue pour lui à tout jamais... » Et bien... cette courageuse enfant te donne elle-même l'exemple que tu dois suivre... Résigne-toi comme elle s'est résignée...

— Non... répondit-il d'une voix sombre... Elle ne s'est pas résignée... Elle est garrottée... bâillonnée... elle se voit impuissante à briser cette chaîne de préjugés, de malédictions... de prières aussi... de supplications... de larmes... dont ils l'enserrent... dont ils l'étouffent... là-bas !... Elle se jette dans un couvent comme on courrait à l'abîme qui va vous engloutir... Ce n'est pas de la résignation, cela... c'est du désespoir !...

— C'est l'acceptation... c'est le sacrifice, mon pauvre Jean... Et, c'est aussi, la chose irréparable... Accepte-la donc... non pas avec les larmes d'un enfant... mais avec le courage d'un homme.

— Oui, je l'aurai, le courage, fit-il d'une voix plus sombre encore.

Et puis... ajoutait-elle timidement... et puis les douleurs... les plus grandes douleurs ne durent pas toujours... Elle te le dit aussi cette brave enfant...

— Ah ! n'ajoute rien... Ne prononce pas le nom qui va te venir aux lèvres... Jamais... jamais, entends-tu, je n'aurai que de la répulsion... de l'horreur pour cette paysanne qui se travestit en bourgeoise... qui n'a ni la noble simplicité de l'une... ni la culture intellectuelle de l'autre... Je la hais, cette fille épaisse, lourdaude... frivole... vulgaire...

— Jean... mais alors... moi... que diras-tu donc de moi !...

— Tu es ma mère... et je t'adore... quoique tu aies fait mon malheur, vois-tu bien !

— Oh ! que veux-tu dire, cruel enfant !

— Ce que je veux dire ! c'est que tu m'as mal aimé... tu m'as aimé pour ton orgueil... tu m'as fait monter trop haut... Et nous croulons, maintenant... nous croulons dans le précipice...

— Jean !...

— Il ne fallait pas ouvrir mon esprit à des choses dont je ne m'approcherais que pour m'en voir séparé par des murs infranchissables... Il ne falllait pas éveiller mon âme à des aspirations qui me donneraient, fatalement, l'âpre désir de chercher ma joie sur des sommets dont l'accès m'était interdit...

— Mon enfant !...

— Il fallait me laisser où j'étais... me laisser dans la forge où personne ne me raillerait d'avoir un grand-père maréchal ferrant... Il fallait m'enseigner à moi aussi le métier qui l'avait fait, dans son village, heureux, considéré... bornant son ambition à siéger au conseil municipal de Gathenay !... Il fallait que je garde mes jambes nues et mes sabots !... Il ne fallait pas m'envoyer apprendre, à Saint-Loup, ce qui ne deviendrait pour moi que la science du mal, des déceptions et du désespoir...

... Je ne suis qu'un paysan... tu devais ne faire de moi qu'un paysan... Je ne t'en aurais pas moins aimée... et je ne pleurerais pas aujourd'hui... oui, comme un pauvre dévoyé, un pauvre déclassé qui s'éveille d'une crise de folie... et qui ne songe plus qu'au moyen de se guérir... oh ! radicalement.

— Jean ! qu'as-tu dans la pensée ?... Jean quel est ce projet... celui que cette femme a appelé « un funeste projet ! » Jean !...

— Oh ! rassure-toi, ma mère... Je ne veux pas attenter à mes jours. C'est une lâcheté et moi aussi je veux être courageux dans mon sacrifice.

— Un sacrifice... Ah ! tu m'en as trop dit pour ne pas t'expliquer... C'est moi à présent qui vais devenir folle si tu me laisses dans cette angoisse...

— Oh ! c'est bien simple... Je suis soldat... j'irai faire mon métier de soldat... Seulement j'irai le faire plus loin...

— Où cela ?...

(*A suivre.*) PAUL BERTNAY.

sements échelonnés sur une période de quinze mois.

Comme nous l'avons déjà expliqué, les communales 3 0/0 1906 sont dotées de lots beaucoup plus importants que les communales 3 0/0 1880 ; 2,190,000 fr. par an, au lieu de 1,200,000 fr. Quant à leur sécurité, elle sera exactement la même. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que les obligations émises par le *Crédit Foncier* sont garanties par les prêts consentis par cet établissement aux propriétaires d'immeubles, aux villes et aux communes ; au 31 décembre dernier, le total de ces prêts s'élevait à 3 milliards 589 millions de francs, alors que le montant des obligations en circulation n'était que de 3 milliards 245 millions, soit une marge de garantie de 344 millions. En réalité, cette marge est bien plus considérable, car ce ne sont pas seulement les créances appartenant au *Crédit Foncier*, mais aussi les immeubles hypothéqués à son profit, qui constituent le gage de ses obligataires ; or, on sait que le Crédit Foncier ne prête que jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur desdits immeubles. En outre le capital, qui est de 200 millions et les réserves sociales, qui dépassent 223 millions, constituent une garantie supplémentaire dont on ne peut méconnaître l'importance. Comme on le voit, il serait impossible d'imaginer une sécurité plus grande que celle des obligations du *Crédit foncier*, aussi ces titres sont-ils justement considérés comme le placement le mieux indiqué pour la petite épargne.

CHEMINS DE FER

	30 juin.	7 juillet.
Nord (ex-c. de 48 fr.)	1.775	1.748
Ouest	865	865
Orléans	1.361	1.380
Est	885	891
Paris-Lyon-Méditerranée	1.310	1.315
Midi (ex-c. de 25 fr.)	1.134	1.117
Nord de l'Espagne	234	228
Saragosse (ex-c. de 7 fr. 12)	393	382

Bien impressionné par la meilleure tenue de la *Rente française*, le marché des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, sur lequel on a remarqué, cette semaine, des achats très suivis au comptant, clôture en reprise importante. D'ailleurs, les recettes de la plupart des réseaux restent des plus satisfaisantes ; elles accusent, pour la semaine du 11 au 17 juin, une nouvelle augmentation de 1,183,400 fr. sur la période correspondante de 1905, ce qui porte la plus-value totale depuis le commencement de l'année à 26,363,000 francs.

En revanche, les *Chemins espagnols*, d'ailleurs moins activement traités que précédemment, ont fait preuve de lourdeur, la chute du ministère Moret ayant eu pour conséquence une hausse sensible du change.

Malgré la faiblesse générale du marché, les obligations 3 0/0 de la *Compagnie Impériale des Chemins de fer Ethiopiens*, très recherchées en raison de leur revenu de 7,30 0/0, ont fait preuve de beaucoup d'animation et d'une grande fermeté ; celles de la première série se sont avancées de 196 à 205 et celles de la deuxième série, plus particulièrement avantageuses par suite de leur revenu élevé, de 199 50 à 206 ; celles de la troisième série sont restées plus calmes à 202. D'après les dernières nouvelles, l'accord est maintenant complet entre la France, l'Angleterre et l'Italie au sujet de l'Abyssinie et des chemins de fer Ethiopiens. On assure que, d'après cet accord, la ligne serait poussée jusqu'à Addis-Ababa avec des capitaux français. En outre, la compagnie serait mise en mesure de faire usage des droits qui lui ont été accordés par son acte de concession. Dans ces conditions, les garanties des obligataires vont, semble-t-il, se trouver considérablement renforcées.

VALEURS INDUSTRIELLES

	30 juin.	7 juill.
Suez (ex-c. de 96 fr. 33)	4.615	4.527
Métropolitain (ex-c. de 17 fr. 07)	516	503
Thomson-Houston	770	769
Omnibus	995	1.002
Gaz parisien	332	334
Rio-Tinto	1.658	1.654
Briansk	394	408
Sosnowice	1.351	1.360

Les tendances ont été irrégulières, mais généralement assez fermes, sur le marché spécial des valeurs industrielles. Les *valeurs russes*, notamment, sont en reprise sensible.

Notons également la fermeté du *Syndicat Minier*, qui s'est avancé de 132 50 à 137. On annonce que cette société vient de rétrocéder, avec un bénéfice de 75,000 francs, l'affaire de charbonnage espagnol à laquelle elle s'était intéressée. En même temps, il résulte de ces dernières nouvelles que le *Syndicat Minier* vient d'acquérir une mine de cuivre dans l'Ariège et une mine de fer dans l'Aude. On estime que, si ces deux affaires sont rétrocédées aussi rapidement que la précédente, le *Syndicat Minier* se trouvera en mesure de distribuer un dividende intéressant pour son premier exercice.

Les *Etains et Wolfram de Portugal*, soutenus par un bon courant de demandes, maintiennent facilement leur avance à 148. La faveur avec laquelle cette affaire a été accueillie semble justifiée par ses perspectives d'avenir. D'autre part, on estime que l'état d'avancement des travaux à la mine permet de compter, pour l'année en cours, sur un rendement rémunérateur.

Les actions de la *Société des anciens établissements Gariolí* ont fait l'objet d'un courant d'échanges animé ; elles restent à 136, soutenues par la perspective d'une augmentation importante des bénéfices, comme conséquence du développement rapide des affaires sociales.

La *New Egyptian* clôture à 37 75, en excellente tendance ; on sait que cette compagnie a pris des intérêts importants dans diverses entreprises en Egypte, au Soudan et en Abyssinie. La mise en valeur des terrains acquis dans le Soudan égyptien paraît d'autant plus facile que la compagnie a organisé un service de navigation sur le Haut-Nil et jusqu'à l'Etat indépendant du Congo. D'autre part, on assure que les travaux de remblayage entrepris dans la vallée du Nil continuent de donner les meilleurs résultats.

On a remarqué, cette semaine, des achats au comptant très suivis sur les *Bons à lots de Panama* qui, après avoir fléchi à 112 50, se sont relevés à 116. Il semble que le stock flottant de ces titres diminue rapidement ; comme nous l'avons déjà expliqué, un mouvement de hausse important est à prévoir lorsque ce stock sera épuisé.

MINES D'OR ET SOCIÉTÉS D'EXPLORATION

	30 juin.	7 juillet
Rand Mines	145 50	138 ..
East Rand	96 ..	87 ..
Goldfields	82 50	76 50
Central Mining	320 ..	305 ..
Association minière	182 ..	180 ..
Crown Deep	293 ..	286 ..

Le marché des *Mines d'or sud-africaines* a encore fait preuve d'une grande lourdeur cette semaine. Il semble que la baisse ininterrompue des valeurs de ce groupe doive surtout être attribuée à la politique suivie par le gouvernement anglais au sujet de la main-d'œuvre chinoise. En ce qui concerne la situation de l'industrie aurifère en elle-même, les statistiques publiées paraissent, en effet, satisfaisantes. C'est ainsi que la valeur de la production s'est élevée, pendant les cinq premiers mois de l'année courante, à 9,262,065 liv. st., au lieu de 8 millions 274,503 liv. st. pendant la période correspondante de 1905, soit une augmentation de 987,562 liv. st. D'autre part, le total des dividendes distribués pendant le premier semestre de 1906 a atteint 2,869,674 liv. st., contre 2,055,378 liv. st. pendant le premier semestre de 1905, soit une augmentation de 40 0/0.

Voici les derniers cours cotés sur les actions des Mines et Charbonnages :

Dern. divid.		Cours
45 ..	Albi	1080 ..
50 ..	Aniche (Nord), le 230e	1650 ..
250 ..	Anzin (100e de denier)	5905 ..
30 ..	Azincourt	779 ..
150 ..	Bully-Grenay (le 6e)	5100 ..
.. ..	Blanzy	1385 ..
27 50	Bruay (100e)	2700 ..
17 50	Campagnac	220 ..
16 ..	Carvin (le 5e)	325 ..
.. ..	Clarence	305 ..
100 ..	Courrières	2340 ..
.. ..	Crespin (Nord), 125 fr. t. p.	123 ..
40 ..	Douchy	1000 ..
10 ..	Dourges (200e d'action)	390 ..
100 ..	Drocourt, act. 1000 fr. t. p.	3300 ..
104 17	Epinac (1/2 400e d'action)	[illegible]
40 ..	Escarpelle, act. 100 fr. t. p.	1175 ..
.. ..	Ferfay (S. n.)	[illegible]
.. ..	Ferques	[illegible]
.. ..	Flines-les-Raches	[illegible]
50 ..	Lens (100e d'action)	815 ..
100 ..	Liévin	[illegible]
.. ..	Ligny-les-Aires	[illegible]
92 18	Marles 30 00	[illegible]
80 ..	Marles 70 00	[illegible]
.. ..	Marly	[illegible]
100 ..	Meurchin (act. 100 fr. t. p.)	[illegible]
21 30	Ostricourt (act. fin. 500 fr.)	[illegible]
25 ..	Thivencelle	[illegible]
45 ..	Vicoigne-et-Nœux (le 20e)	[illegible]
11 ..	Mines de la Loire	261 ..

Voici les derniers cours cotés à la Bourse de Lyon sur les actions des entreprises métallurgiques :

Forges et Aciéries de la marine, 1350 ; Forges d'Alais, 160 ; Usines Bouhey, 111 ; Société industrielle du Caucase, 197 ; Chasse, 595 ; Commentry-Fourchambault, 975 ; Constructions mécaniques du Midi de la Barbe, 196 ; Creusot, 1.900 ; Cuivre Lyon-Mâcon, [illegible] ; Electro-Métallurgie française, [illegible] ; Franche-Comté, 136 50 ; Usines Franco-Russes, 445 ; Etablissements de l'Horme, 131 50 ; Kama, 705 ..

DÉPARTS ET ARRIVÉES DES PAQUEBOTS

Lignes d'Afrique

Cordoba (Ch. R.), arrivé Cotonou 6 juillet, allant nord.
Ariadne (Cie M. Prom), arrivé Rufisque 2 juillet.
Richelieu (Cie M. Prom), arrivé Rufisque 4 juillet.

Lignes du Sud-Amérique

Cordillère (M. M.), quitté Pernambuco 5 juillet, 5 heures soir, allant Bordeaux.
Sao Paulo (H. A. L.), arrivé Anvers 6 juillet, allant Plata.
Petropolis (H. A. L.), quitté Ténériffe 5 juillet, allant Brésil.
Aachen (N. D. L.), quitté Funchal 6 juillet, allant Brésil.
Bonn (N. D. L.), quitté Rotterdam 6 juillet, allant Brême.
Provence (Tr. M.), quitté Dakar 6 juillet, allant Plata.
Orléanais (Tr. M.), quitté Malaga 6 juillet, allant Brésil.
Oropesa (P. S. N. C.), arrivé Lisbonne 6 juillet, allant la Pallice.
Orita (P. S. N. C.), quitté Punta-Arenas 4 juillet, allant la Pallice.

Lignes du Nord-Amérique

Touraine (C. G. T.), signalé Sable-Island 6 juillet, 4 heures matin, attendu New-York 7 juillet, 6 heures soir.
Bretagne (C. G. T.), parti Havre 7 juillet, allant New-York.
Hudson (C. G. T.), parti Havre 7 juillet, allant New-York.
Prinzess Alice (N. D. L.), arrivé Brême 6 juillet.
Hannover (N. D. L.), arrivé Baltimore 6 juillet.
Kœnigin Luise (N. D. L.), quitté Naples 6 juillet, allant Gênes.
Prinzess Irene (N. D. L.), quitté Naples 5 juillet, allant New-York.
Kaiserin Auguste Victoria (H. A. L.), touché Cherbourg 7 juillet, allant New-York.

Lignes d'Extrême-Orient

El Kantara (M. M.), arrivé Marseille 7 juillet, 6 heures matin.
Salazie (M. M.), quitté Port-Saïd 6 juillet, midi, allant Marseille.
Amiral-Olry (Ch. R.), arrivé Suez 6 juillet, allant la Pallice.
Arabia (Pénins. Or.), arrivé Bombay 6 juillet.
Oriental (Pénins. Or.), quitté Aden 5 juillet, allant Marseille.
Warwickshire (Bibby L.), quitté Rangoon 6 juillet, allant Marseille.
Sachsen (N. D. L.), arrivé Anvers 6 juillet, allant Yokohama.
Prinz Eitel Friedrich (N. D. L.), quitté Naples 5 juillet, allant Yokohama.
Prinz Regent Luitpold (N. D. L.), arrivé Colombo 6 juillet, allant Yokohama.

Lignes d'Australie

Ville-de-la-Ciotat (M. M.), arrivé Fremantle 6 juillet, 7 heures soir, allant Marseille.
Mooltan (Pénins. Or.), arrivé Sydney 5 juillet, allant Marseille.
Ormuz (Orient. Pac. L.), quitté Colombo 5 juillet, allant Marseille.
Oruba (Orient. Pac. L.), arrivé Fremantle 6 juillet, allant Sydney.

Lignes de Madagascar

Oxus (M. M.), quitté Aden 6 juillet, 10 heures soir, allant Réunion et Maurice.
Ville-de-Majunga (Cie Havr. Pénins.), arrivé Port-Saïd 6 juillet, allant Réunion et Maurice.

LIRE CETTE SEMAINE DANS

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Journal populaire de la production rurale

Le Numéro : 10 Centimes

HORTICULTURE. — P. Tricaud : Le Fraisier et les bonnes fraises (av. fig.). — A. M. : Les Choux. — Les Roses à parfum.
AGRICULTURE. — Echos agricoles. — Albert Bernard : [illegible] — P. L. : L'Agriculture au Parlement. — P. Vimeux : A l'Académie des Sciences. — G. Schribaux : L'ensemencement des prairies temporaires et des prairies permanentes. — G. Guénaux : A la Société nationale d'Agriculture.
VITICULTURE. — R. Lattière : Raisins de table tardifs (av. fig.). — Echos viticoles.
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. — A. P. : Maladies et leur traitement.
NOS ÉCOLES NATIONALES. — E. Wéry : L'Institut agronomique (av. fig.).
CARNET DE LA MÉNAGÈRE. — Madame Jean : Hygiène ; Economie domestique ; Cuisine et pâtisserie ; Liqueurs.
INDUSTRIE LAITIÈRE. — C. Canu : Les Beurres défectueux.
ÉLEVAGE ET BASSE-COUR. — Louis Brechemin : Volailles précoces.
LÉGISLATION RURALE. — Léon Lesage : Questions diverses.
CORRESPONDANCE. — Halles ; Marchés ; Bulletin météorologique.

Le Petit Parisien
EST EN VENTE :
A LONDRES, chez tous les marchands de journaux et dans les gares, chez MM. Smith and Son.
A FOLKESTONE, Harbour Station (Bibliothèque de la gare).
A DOUVRES, S. E. (Bibliothèque de la gare).
A DOUVRES, Harbour Station (Bibliothèque de la gare).

SPECTACLES DU 9 JUILLET

THÉATRES

8 h. s/s. **Opéra** (r. 231-53). — Armide.
8 h. s/s. **Théâtre-Français** (r. 102-23). — Les Caprices de Marianne, le Voyage de M. Perrichon.
8 h. 1/4. **Nouveautés** (r. 102-51). — Le Mari de Loulou.
8 h. 1/4. **Porte-Saint-Martin** (r. 437-53). — Strasbourg.
8 h. 1/2. **Palais-Royal** (r. 102-50). — Les Amis avant tout, la Dame du 23.
8 h. 1/2. **Ambigu** (r. 436-31). — Roule-ta-Bosse.
8 h. 1/2. **Folies-Dramatiques** (r. 437-01). — Le Chopin.
8 h. 1/2. **Athénée** (r. 282-23). — Triplepatte.
8 h. 1/2. **Cluny** (r. 807-76). — Francs-Maçons.
8 h. 1/2. **Déjazet** (r. 274-91). — Il ou Elle ? Tire au flanc.
8 h. 1/2. **Belleville**. — Lui, la Vieille.
8 h. 1/2. **Théâtre-Populaire** (Belleville). — Les Hannetons, la Neige.

SPECTACLES DIVERS

Parisiana, 27, boulevard Poissonnière. Direction Paul Ruez (r. 156-70). — A 9 h. 1/2, la Demoiselle de chez Maxim ; MM. Villé, Antony, Leprince ; Mlles Claire B., Favelly, Dufay, Elynett. — Matinées dimanches et fêtes, à 2 h.
Olympia. — Direction P. Ruez. — Tous les soirs, Spectacle varié.
Printania (Métro Porte-Maillot), direction Paul Ruez (r. 528-82). — Music-garden. Tous les soirs à 8 h. 1/2, spectacle concert, attractions diverses, toboggan, etc. — Entrée 1 fr. — Matinées jeudis, dimanches et fêtes, à 2 heures.
Marigny (Ch.-Elysées) (r. 101-89). — *Marigny-Revue*. Mmes Tariol-Baugé, de Léka, Lise Fleuron, Dji, Foscolo, Vilbert, Ferréal, Sinoël, Duriez, Régine et les Gibsons Girls.
Alcazar d'Eté (r. 132-47). — *Vive Paris !* revue. Mmes A. Dancrey, Th. Cernay, Morly, Darvois ; MM. Dranem, Berther, Moricey, Eugénio. Promenoir 2 francs.
Ambassadeurs (r. 244-84). — *Et puis Zut !* revue. Max Dearly, Mmes Ellen Baxone, Jousset, Allems ; MM. Reschal, Girier, Vasser, Serjius. — Matinées dimanches et fêtes.
Grands Magasins Dufayel. — 2 à 6 heures. — Attractions variées, concert, buffet-glacier. Fermés le dimanche.
La Cigale (r. 407-60). — *Que tu dis !* revue. MM. Maurel, Gabin, Max-Moret, Prince ; Mmes G. Destys, G. Boissy, Miss Lawler, Dirys, Delmay, Myriame.
Moulin-Rouge. — Incessamment réouverture.
Ba-Ta-Clan (direction Gaston Habrekorn). — La Griffe ; les Farces de l'Amour, vaudeville. — Gossel, Daubreuil, Brenoth ; Mmes Darcy, Voino, Lepary.
Salle Wagram, 39, avenue Wagram, à 8 heures. Mardis, jeudis, dimanches et fêtes, bal à grand orchestre.
Musée Grévin. — Entrée 1 fr. — Le Siège de Port-Arthur ; les Catacombes ; le Cirque. — Au Cinéma : A Courrières : Sauveteurs allemands et français, Funérailles des victimes.
Théâtre Grévin. — Tous les soirs en matinée, à 3 h., et le soir à 9 h., *Asile de nuit*, comédie en un acte, et *Lambert, marchand de tableaux*, comédie en deux actes, par Max Maurey (Lucien Dayle). — Matinées d'opérette, à 5 h., les jeudis, dimanches et fêtes, les *Deux Aveugles, Ne mentez jamais*, la Chanson au XIXe siècle (Léonie Richard, E. Lemercier, L. Bataille). — Fauteuils à 2 fr., entrée du musée comprise.
Cirque Medrano, rue des Martyrs (r. 240-65). — Attractions nouvelles. — Matinées dimanches, jeudis et fêtes, à 2 h. 1/2.
Cirque Métropole, 18, avenue de la Motte-Picquet (r. 709-65). — Karl Rensch et ses 5 chev. Les Schlax, cyc. phénoménaux. Pissanti, roi des jockeys, etc. — Matinées dimanches, jeudis et fêtes, à 2 h. 1/2.
Le Maroc à Paris, près de Printania (Métro Porte-Maillot). Village marocain. — Tous les jours, de midi à minuit.
Tour Eiffel. — Ouverte de 10 h. du matin à 11 h. du soir. 1er étage : restaurant-brasserie, déjeuners 4 fr. ; dîners 5 fr. et à la carte. — Théâtre tous les soirs à 9 h. et en matinée dimanches et fêtes, à 3 h.
Jardin Bullier. — Tous les jeudis, grande fête. Samedis et dimanches, bal à 8 h. 1/2.
Enghien. — 11 minutes de Paris, 152 trains par jour. — Etablissement thermal. — Casino ; grand concert.

Le Supplément littéraire du "Petit Parisien"

ILLUSTRÉ EN COULEURS

qui sera mis en vente après-demain mercredi contient deux superbes gravures.

Celle de la première page représente :

Quatre Fillettes emportées par une lame de fond

Celle de la huitième page :

UNE BAIGNADE D'ÉLÉPHANTS DANS LES INDES

HUIT PAGES — 5 centimes

Le gérant : BOUQUET.

Paris. — BOUQUET, imp. du **Petit Parisien**, 18, rue d'Enghien.

Officiers Ministériels

Constructions s. Terrain de 604m, bd Diderot, 60 bis av. dr. au bail du terrain. R. br. 13,190 f. **M. à p. 20,000 fr.** A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 17 juillet. Me Nottin, not., 5, r. Ville-l'Evêque.

LEVALLOIS Terrain à bâtir, Villa Chaptal, 13. Cont. 1,067m env. Libre. M. à p. 100,000 f. A adj. s. 1 enc. Ch. not. Paris, 17 juillet. Me Nottin, notaire, 5, r. de la Ville-l'Evêque.

MONS r. Vieille-du-Temple, 81. R. br. 7,270 f. M. à px 62,000 f. ; r. d. Lombards, 60. R. br. 9270 f. M. à p. 72000 f. A adj. s. 1 enc. Ch. not. Paris, 24 juill. Me F. Delapalme, not. 250, bd St-Germain.

2 PROPRIÉTÉS à Levallois-Perret, 103, rue des Frères-Herbert et 28, imp. Gravel. **M. à px 20,000 et 2,000 fr.** A adj. étud. de Me TAUPIN notaire à Clichy, 18 juillet, 1 h. S'adr. aud. notaire.

MAISON A PARIS (15e ar.) rue Cambronne, 60. **M. à p. 25,000 f.** A adj. lundi 30 juill. 06, 1 h. Et. Thomas, n. Montrouge.

ROMAINVILLE, Maison r. de Paris, 90 ; cour et jard. Cce 524 m. R. br. 1,310 f. **M. à p. 12,000 f. ; 16 Parcelles de Terre s. Romainville, les Lilas et Noisy-le-Sec. M. à p. de 20 fr. à 3,500 fr.** A adj. mairie de Romainville, dim. 22 juill. 06, 1 h., par Me Chauffriat, not. à Pantin, rue de Paris, 101.

VENTE au Palais, à Paris, le 26 juillet 1906, 2 h.
PROPRIETE A COURBEVOIE
(Seine), route du Havre, no 42. — Cont. 1,000 m. env. — **M. à p. 5,000 fr.** — S'adresser à Me PETIT-BERGONZ, avoué.

VENTE au Palais, le 28 Juillet 1906, 2 h. de relevée
MAISON A **LEVALLOIS-PERRET** 85, rue Chevallier
Superf. 103 m. 54. Rev. net 3,646 fr. 50. — **M. à p. 40,000 fr.** — S'adresser à Mes BERTON, Beauge et Bremard, avoués, Edouard Lefebvre, notaire.

VENTE au Palais, le 1er août 1906, à 2 heures.
MAISON A PARIS, R. RAMEY, 29
Cont. 336 m. env. — **M. à p. 100,000 fr.**
PROPRIÉTÉ A COURBEVOIE PLACE HEROLD, 3
Cce 1,200 m. env. — **M. à p. 10,000 fr.**
S'adresser à Mes Vallet, Bertinot jeune et Garnier, avoués à Paris ; Mes Pluche, Meunié et Charpentier, notaires.

Maison r. Daguerre, 10 et Grancey (const. réc.) Cce 216 m. Rev. 15,245. **M. à p. 150,000 f.** A adj. ch. not. 17 juillet. Me Bourdel, not. 30, r. Beuret.

Mon r. Desnouettes, 41. Cce 286 m. Val. loc. 1,000. **M. à p. 10,000 fr.** A adj. s. 1 ench. ch. not., Paris, 24 juillet. Me Bourdel, not., 30, rue Beuret.

Maison à Paris, RUES DE LOURMEL, 76 et DES ENTREPRENEURS, 58. 300 m. Rev. br. 9,140 f. **M. à p. 110,000 fr.** A adj. s. 1 ench. ch. not. Paris, 24 juillet. Me Amy, not., 105, rue de la Pompe.

VENTE au Palais, le 26 juillet 1906, à 2 heures.
DEUX PAVILLONS D'HABITATION A SAINT-OUEN (SEINE)
Rue Carnot et Impasse Descoins, 2 et 2 bis.
Contenance totale 88 m. env. — **M. à p. 1,000 fr.**
MAISON MEME COMMUNE
16, rue Carnot.
Cont. 125 m. env. — **M. à p. 1,500 fr.**
S'adr. à Me Doyé, av., et Me Legoux, n. à Limay.

VENTE au Palais à Paris le 28 juillet 1906, 2 h.
MAISON A PARIS **RUE DE L'EGLISE, 45**
200 m. Rev. br. 2,480 fr. — **M. à p. 15,000 francs.**
PRE à Orgelet (Jura). Cont. 1 h. 60 a. 80 cent. M. à p. 500 fr. S'adr. à Mes Marmottant et Marin, avoués, et à Me Constantin, notaire.

REVUE AGRICOLE & COMMERCIALE

LES RÉCOLTES

La pluie, si ardemment désirée par la culture, est enfin tombée dans la plupart des directions ; dans quelques régions et, en particulier dans celles d'une partie du littoral méditerranéen, elle a même été accompagnée de violents orages. Les céréales en terre ont largement profité de cette pluie, surtout les avoines, qui en avaient le plus besoin ; par contre, là où la moisson des blés, des seigles et des escourgeons est commencée, on s'est plaint de l'humidité, qui a, d'un autre côté, fait beaucoup de bien aux fourrages.

En ce qui concerne particulièrement le blé, la situation n'a pas varié dans son ensemble : dans le Midi et le Sud-Ouest, la récolte sera déficitaire ; dans le Centre, elle s'annonce comme variable, ainsi que dans l'Ouest, où l'on se montre satisfait dans une partie de la Beauce et dans le Maine, mais où l'on se plaint en Bretagne. En Normandie, les perspectives sont belles. Dans l'Est, l'aspect actuel fait prévoir une bonne moyenne. C'est dans le Nord, région de grosse production, que les agriculteurs sont le plus satisfaits et, si rien d'anormal ne survient d'ici la moisson, la récolte du blé, cette année, compensera le déficit des deux précédentes.

Quoiqu'il soit encore beaucoup trop tôt pour baser une estimation de production sur des données sérieuses, on continue à penser qu'en tablant sur les apparences actuelles, on pourrait obtenir une récolte de blé de 120 à 125 millions d'hectolitres. Quant à la qualité, elle dépendra surtout du temps que nous aurons.

BLÉS ET FARINES

La moisson des blés se poursuit dans le Midi, et celle des escourgeons s'avance au-delà du Centre. Les marchés sont, par suite, plus ou moins délaissés, et comme, d'autre part, les réserves en blé sont sans importance, les offres se réduisent de plus en plus. Dans ces conditions, c'est la fermeté et même la hausse que nous constatons sur presque tous les marchés des départements, malgré la réserve des acheteurs qui, en présence du déport en livrable sur la prochaine campagne ne s'approvisionnent qu'au jour le jour.

Certes, les perspectives des blés se sont améliorées et, malgré le déficit du Midi, du Sud-Ouest et d'une partie du Centre, on peut compter sur une production dépassant plutôt la moyenne, en raison des belles apparences du Nord. Mais nous ne saurions trop insister, comme nous l'avons fait depuis plusieurs semaines, en répétant que les prix des blés vieux n'ont pas à se régler sur ceux de la future campagne ; une très bonne récolte ne peut qu'engager la culture à ne pas conserver de stocks, mais ne peut grossir ceux existants.

Les circonstances ont, du reste, confirmé nos raisonnements antérieurs, puisque la semaine dernière encore nous avons eu à enregistrer une hausse pleine de 25 centimes à notre réunion hebdomadaire, où les blés de choix étaient tenus de 24 25 à 24 50, ceux de qualité marchande, 24 fr., et ceux de qualité moyenne de 23 50 à 23 75 en gare Paris.

Dans le Nord, si les blés du rayon ne se cotent que de 23 75 à 24 25, ceux de qualité supérieure de 24 50 à 25 fr. Dans l'Est, les détenteurs demandent de 23 25 à 23 50, dans l'Ouest de 23 fr. à 23 25 et dans le Centre de 23 25 à 23 75, le tout départ.

Ces prix nous rapprochent évidemment de ceux de l'importation, surtout dans le Nord, sans que toutefois la concurrence étrangère puisse être bien à craindre, puisqu'on tient les blés de la Plata de 17 fr. à 17 50, du Canada 18 25, d'Australie 18 fr. à 18 25 et le dur d'hiver d'Amérique 17 50 caf nos ports, c'est-à-dire de 24 fr. à 25 25, avec le droit de douane de 7 fr., mais non compris les frais de transport aux usines. Il est bien arrivé, il y a quelques jours, des lots de blés de la Plata et d'Australie ; mais, outre qu'ils n'iront peut-être pas à la consommation et seront convertis en farine sous le régime de l'admission temporaire, ce ne sont pas ces faibles arrivages qui peuvent sérieusement influencer les cours des blés indigènes ; ils servent d'indication, mais non d'épouvantail.

On nous parle aussi d'amélioration des récoltes aux Etats-Unis, d'une quantité flottante qui atteint actuellement 13,514,000 hectolitres. Ces faits sont exacts, mais n'auraient un véritable intérêt pour nos agriculteurs que si notre production ne suffisait pas à nos besoins de consommation. Or, on a précisément constaté que, malgré deux récoltes déficitaires, nos besoins ont été à peu près assurés. Nous ajouterons même que, l'an dernier, nous avons été presque complètement privés de l'appoint des importations algériennes et tunisiennes, ce qui ne sera pas le cas pour cette campagne.

En admettant donc que la récolte de cette année soit quelque peu supérieure à celle de l'an dernier, nous n'aurons guère à nous préoccuper de l'étranger. C'est pourquoi nous considérons comme très logique et très avisée la tactique de la culture qui a relevé ses prix non seulement des blés vieux, mais encore des blés livrables sur les 4 mois de septembre, car, en ne vendant qu'au fur et à mesure des besoins, elle restera, comme cette campagne, maîtresse et de la marchandise et des prix. La spéculation, de son côté, a compris qu'il lui était plus avantageux de suivre l'agriculture que de chercher inutilement à la dominer, et c'est ainsi qu'après avoir coté le livrable sur l'éloigné aux environs de 22 francs, elle a haussé ses limites de près d'un franc, puisque, au marché à terme, on a clôturé : courant, 24 40 ; août, 23 15 à 20 20 ; septembre, octobre, 22 75 ; 4 derniers, 22 75 ; 4 de novembre, 22 80 à 22 85.

SEIGLES, AVOINES ET DIVERS

Le seigle ne sort pas du calme qui l'a caractérisé depuis le début de la campagne. On continue à l'utiliser beaucoup plus pour la nourriture animale que pour la mouture et la distillerie. Les prix sont sans variations notables autour de 15 fr. départ et de 15 75 à 16 fr. Paris en seigle vieux. Dans le Nord, le disponible et le livrable sur les cinq mois d'août sont offerts de 16 10 à 16 25 rendu.

En avoines, si les stocks sont aussi limités que les offres, il faut croire qu'ils sont réduits à leur plus simple expression. Il en est résulté une nouvelle avance de 25 centimes à notre dernière réunion hebdomadaire, où les détenteurs demandaient et obtenaient 22 25 en avoines grises de Beauce ; les rouges valaient 22 fr., les noires ordinaires 22 25 à 22 50, et les belles qualités 22 75 à 23 25 en gare d'arrivée Paris. Les prix élevés des avoines indigènes rendent les achats plus suivis en exotiques qu'on cote : blanches de Russie 18 fr. à 18 25, noires 20 50 en gare ou bateau Paris.

C'est plutôt nominalement qu'on cote les orges vieilles 17 fr. à 17 50 départ. Dans le Nord, on tient les escourgeons de Vendée 17 50 caf Dunkerque, ceux du Poitou et de la Charente 18 fr. sur les cinq d'août, ceux de Beauce et du Berry 18 25. Le maïs continue à dénoter de la fermeté, par suite des offres restreintes d'Amérique, et vaut en délivré : bigarré disponible 17 fr. Paris. Plata jaune 15 75 à 16 fr. Havre et 17 fr. Paris. Le sarrasin s'est facilement maintenu de 17 50 à 17 75 Paris, suivant l'importance des lots.

SUCRES

Les cours des sucres bruts n'ont pas éprouvé de fluctuations bien notables, pas plus en France qu'à l'étranger. A notre marché à terme, on a clôturé faible : courant 25 12 et 25 25 liés ; août 25 37 ; 4 d'octobre 26 62 ; 4 premiers 27 25.

Quoiqu'on ne puisse encore rien dire de précis en ce qui concerne la récolte, on ne prévoit pas qu'elle soit importante, en raison de la diminution de la surface ensemencée en betteraves et parce que la plante a subi un retard qui est loin d'être regagné. Mais l'élévation des stocks empêche tout mouvement accentué en avant.

A Paris, on compte dans les entrepôts 2,965,604 sacs, contre 2,293,828 l'an dernier à pareille époque, et les stocks visibles dans le monde aux dernières dates sont évalués à 2,994,175 tonnes, contre 2,168,115 il y a un an.

Malgré une demande assez active, les raffinés n'ont pas varié ; nous retrouvons les pains de 56 fr. à 56 50.

ALCOOLS

Le marché des 3/6 a débuté très ferme, la semaine dernière, tant sur le rapproché, qui a été l'objet de demandes suivies de la part du découvert, que sur l'éloigné, qui a été recherché par les haussiers, en raison des perspectives peu satisfaisantes des betteraves à distiller. La hausse a été d'environ 1 franc ; puis, le temps étant devenu plus favorable à la récolte, on a rétrogradé de 25 à 50 centimes, mais on a clôturé ferme : courant 44 25 à 44 50 ; août 44 50 à 44 75 ; septembre 44 fr. ; 4 derniers 40 75 à 41 fr. ; 3 d'octobre 40 fr. ; 4 premiers 40 25 à 40 50.

Les arrivages ont été peu importants à Paris. On compte actuellement 12,625 pipes dans les entrepôts, contre 4,425 l'an dernier à pareille époque et 11,875 à celle de 1904.

VINS

La chaleur du mois de juin a été très favorable aux vignobles et, dans presque toutes les régions, la floraison s'est effectuée dans de bonnes conditions : d'autre part, on ne s'est plaint que fort peu de la coulure et les maladies cryptogamiques n'ont causé que peu de dommages jusqu'à présent. Les grains ne sont pas partout aussi nombreux qu'on l'aurait désiré, mais ils sont beaux et bien constitués, ce qui est un indice d'une bonne qualité future si, naturellement, rien d'anormal ne survient d'ici les vendanges. Enfin, le retard, si accentué du début, est maintenant regagné.

Ces nouvelles favorables n'étaient pas faites pour activer les affaires en vins ; toutefois, les cours n'ont pas sensiblement rétrogradé. Dans l'Hérault, on a traité des vins ordinaires titrant 7 degrés de 5 à 6 fr., alors que ceux de 9 à 10 degrés obtenaient 8 à 9 fr. l'hecto. A Nîmes, on tient Aramon de 5 50 à 6 fr. ; Montagne et Côteaux de 6 à 8 fr. ; Costières de 9 à 12 fr. A Paris, le Bordeaux bon ordinaire et le Mâcon ordinaire se cotent de 110 à 140 fr., fût et droit de régie compris.

CRIÉE DES VIANDES AUX HALLES

Bœuf.......kil.	128.417	Mouton........	32.058
Veau..........	74.537	Porc..........	17.303

BŒUF (Prix du kilogramme)

1/4 de derr.	1 .. à	1 70	Aloyau.....	1 .. à	2 80
1/4 de dev..	0 40	0 80	— débanché	1 20	3 ..
Cuisses.....	1 ..	1 50	Trains.....	1 ..	1 90

Pis et col de 0 30 à 0 70.

VEAU

Extra.......	1 60 à	1 70	3e qualité..	1 .. à	1 10
1re qualité..	1 36	1 46	4e qualité..	0 70	0 90
2e qualité..	1 20	1 30	Pans, cuiss.	0 90	2 ..

VEAU DE CAEN

1/4 de dev..	0 70 à	1 ..	1/4 de derr.	1 .. à	1 70

MOUTON

1re qualité..	1 70 à	1 86	Agn. s/ tête..	1 .. à	1 80
2e qualité..	1 40	1 56	Agn. de lait, ni		
3e qualité..	1 20	1 30	tête, ni fress.	1 40	2 ..
4e qualité..	0 80	1 10	Présalé ent.	1 60	1 80
Gigots.....	1 ..	2 20	— culotte.	1 70	2 30

PORC

Extra......	1 64 à	1 78	Jambons...	1 40 à	2 06
1re qualité..	1 50	1 60	Poitr. salée.	1 20	1 80
2e qualité..	1 10	1 40	— fraîche.	1 20	1 60
Filets......	1 20	2 10	Reins......	1 10	1 86

Composé sur Machines Linotypes, W. BEHRENS, Paris.